HAL
open science

La région d'Amiens (Chapitre 7)

Nicolas Bernigaud, Lydie Blondiau, Stéphane Gaudefroy, Sébastien Lepetz, Christophe Petit, Véronique Zech-Matterne

To cite this version:

Nicolas Bernigaud, Lydie Blondiau, Stéphane Gaudefroy, Sébastien Lepetz, Christophe Petit, et al.. La région d'Amiens (Chapitre 7). Michel Reddé. Gallia Rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'Âge du fer à l'Antiquité tardive, 49, Ausonius éditions, pp.249-301, 2017, Mémoires. mnhn-02419967

HAL Id: mnhn-02419967

https://mnhn.hal.science/mnhn-02419967

Submitted on 19 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 7

La région d'Amiens

Nicolas Bernigaud, Lydie Blondiau, Stéphane Gaudefroy,
Sébastien Lepetz, Christophe Petit et Véronique Zech-Matterne

avec la collaboration de Laurent Duvette

Introduction (NB)

Divisée en trois départements (Aisne, Oise, Somme), l'ancienne région administrative de Picardie couvre une superficie de près 13 400 km², soit environ 7 % de l'aire étudiée dans le cadre du projet RurLand. Pendant la période romaine, cette partie de la Gaule Belgique était occupée par plusieurs peuples, notamment les Ambiens, les Viromanduens, les Bellovaques, les Silvanectes, les Suessions, dont Amiens, Saint-Quentin, Beauvais, Senlis et Soissons étaient respectivement les capitales. Ces villes étaient reliées entre elles par un réseau de voies de communication le long desquelles se trouvaient d'assez nombreuses agglomérations secondaires ou habitats groupés (Ben Redjeb *et al.* 2005) (fig. 1). La région était aussi traversée par des voies de grands parcours, comme la voie d'Agrippa, de Lyon à Boulogne-sur-Mer, sur laquelle se trouvait Amiens. De cette cité partait en direction de Cologne une grande route est-ouest qui passait par Cambrai et Bavai. La région était donc reliée en ligne droite au *limes*, 350 km plus à l'est. La vallée de l'Oise constituait encore une voie de communication naturelle en direction de l'est, jusqu'aux Ardennes. La navigabilité de cette rivière en faisait assurément un axe commercial d'importance, dont témoignent très certainement la concentration d'agglomérations secondaires gallo-romaines dans la vallée.

La Picardie est un pays de plateaux dont l'altitude maximale se situe autour de 300 m. Le relief est incisé par le réseau hydrographique structuré par la Somme et l'Oise, les deux principaux cours d'eau. Leurs bassins versants perpendiculaires circonscrivent plus ou moins deux grands ensembles géologiques assez distincts. Dans la partie méridionale de la Picardie, le substrat est formé de calcaires du Lutétien et de sables du Bartonien. Il s'agit de formations du Tertiaire qui recouvrent la craie plus ancienne du Crétacé. Cette craie seule forme en revanche le substrat au nord de la région, notamment dans le département de la Somme.

Ces formations géologiques calcaires et calcaro-sableuses du nord du Bassin parisien sont recouvertes par des épaisseurs variables de limons quaternaires déposés durant la dernière période glaciaire (Weichsélien). Les sols holocènes formés au sommet de ces dépôts lœssiques (luvisols et cambisols) couvrent la moitié de la région (49 %) (fig. 2). Ceux des coteaux (leptosols), où le substrat affleure plus ou moins sous les épaisseurs variables de colluvions, ont aussi une grande importance régionale, puisqu'ils représentent près d'un quart de la superficie (24 %). De manière plus localisée, des sols très sableux (arénosols) influencés par le substrat gréseux (9%) se trouvent aussi dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne, mais aussi au débouché de la vallée de la Somme. La faible pente de cette dernière explique en outre la formation de sédiments tourbeux (histosols).

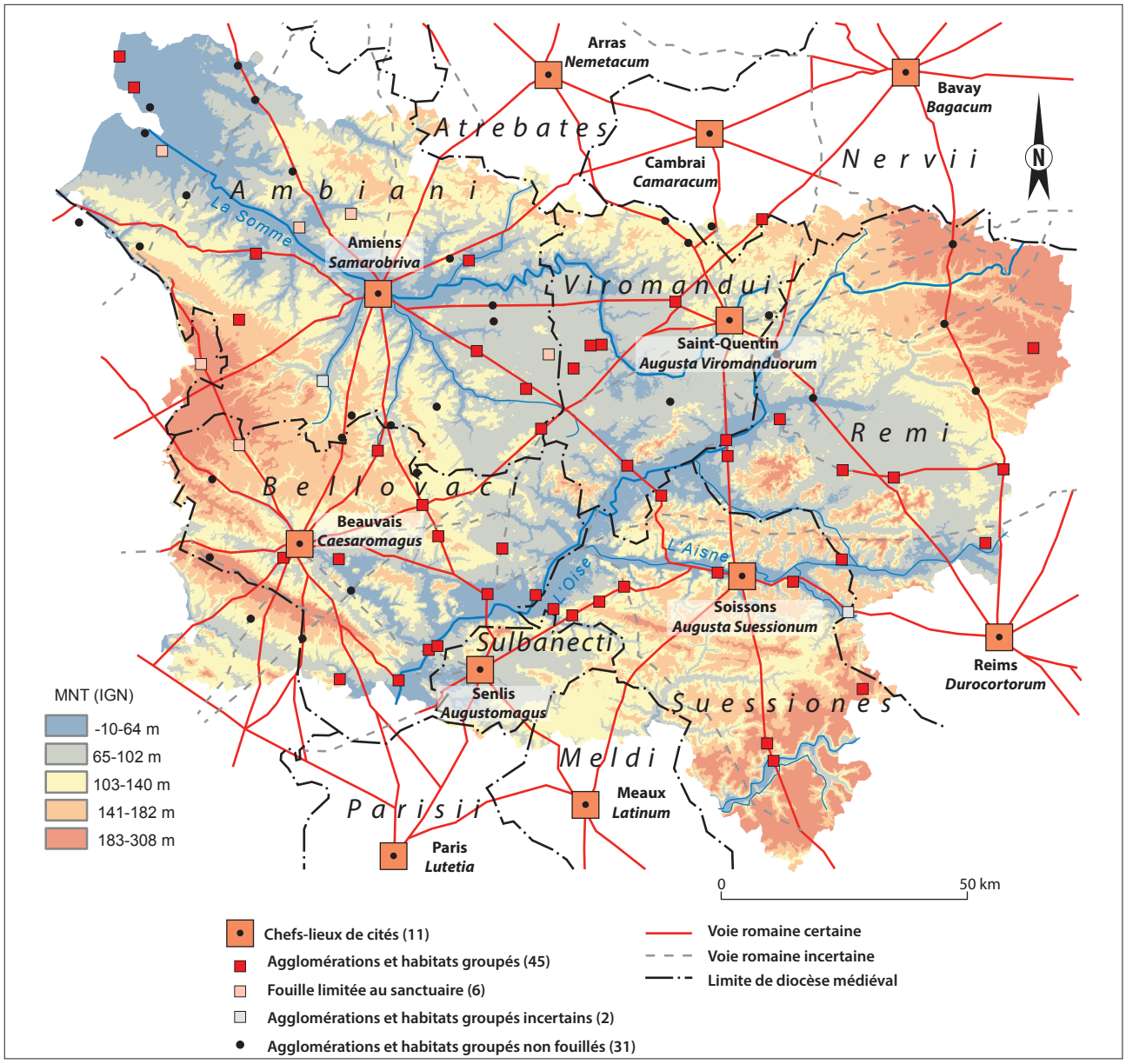

Fig. 1. Carte des agglomérations et la voirie antique en Picardie. DAO N. Bernigaud/EPHE, d'après Ben Redjeb *et al.* 2005.

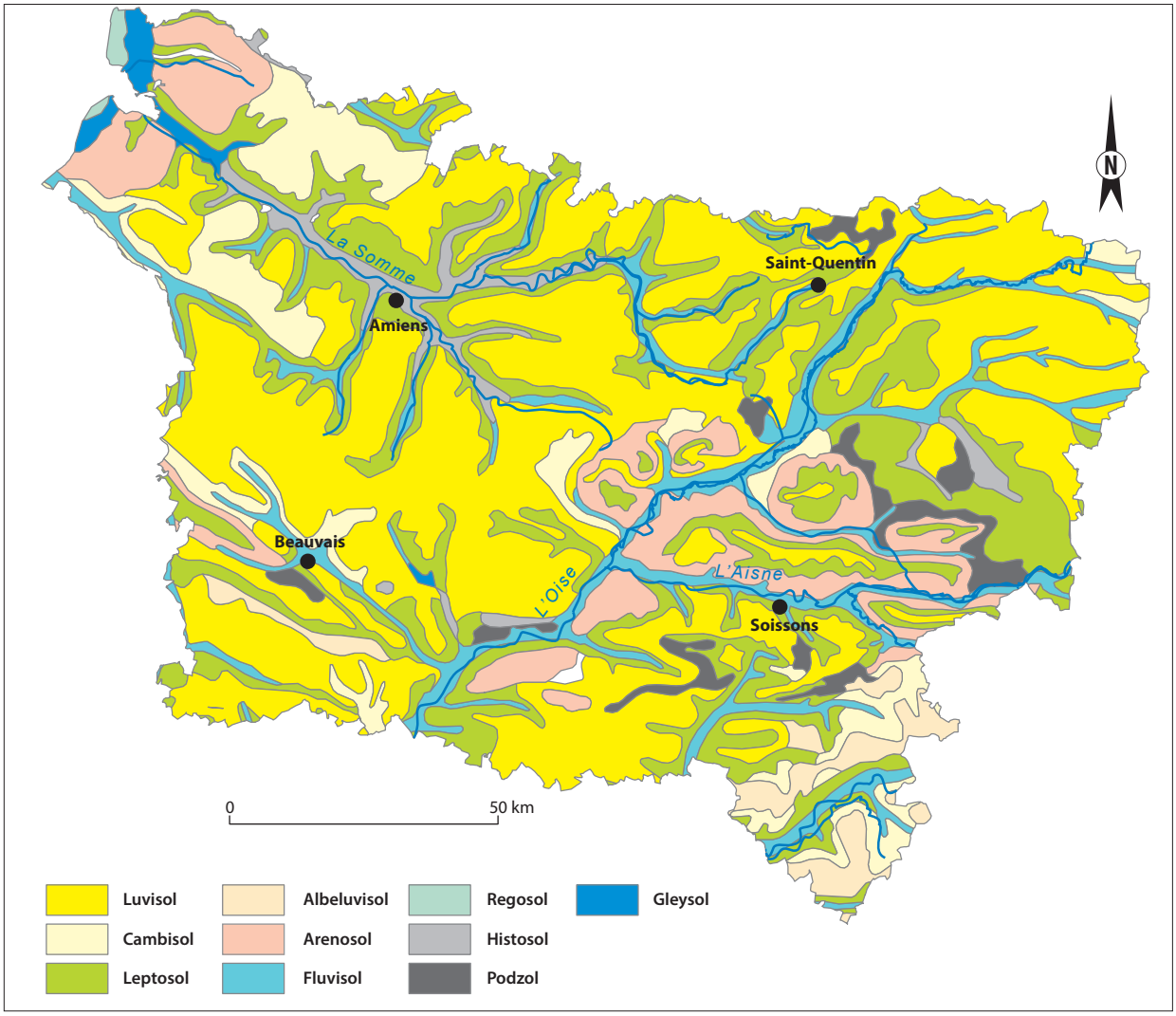

Fig. 2. Carte pédologique de la Picardie. DAO N. Bernigaud/EPHE (source European Soil Data Centre (ESDAC)).

La recherche archéologique en Picardie

À partir des années 1960, les prospections aériennes pionnières menées par R. Agache ont marqué un tournant décisif dans l'histoire de l'archéologie picarde (Agache & Bréart 1975 ; Agache 1978). Celles-ci ont en effet permis de découvrir – surtout dans la Somme – plus de 2 500 sites de toutes périodes, parmi lesquels des enclos du second âge du Fer et des *villae* gallo-romaines caractérisées par des fondations de bâtiments en craie blanche, particulièrement visibles dans les labours (fig. 3). Ces survols ont mis en évidence une intensité insoupçonnée du peuplement gaulois et gallo-romain, dans une région où l'on ne connaissait jusqu'alors que quelques sites ruraux.

R. Agache avait bien observé d'avion une répartition très différente des *villae* et des enclos, les premières se concentrant sur les plateaux et les seconds sur les coteaux. Il avait bâti à partir de cette observation un modèle historique et social qui a profondément marqué la recherche en France : les fertiles plateaux céréaliers auraient été défrichés et cultivés par de riches Romains, laissant vivre en marge des populations indigènes cultivant les sols pauvres des coteaux (Agache 1978). Cette partition

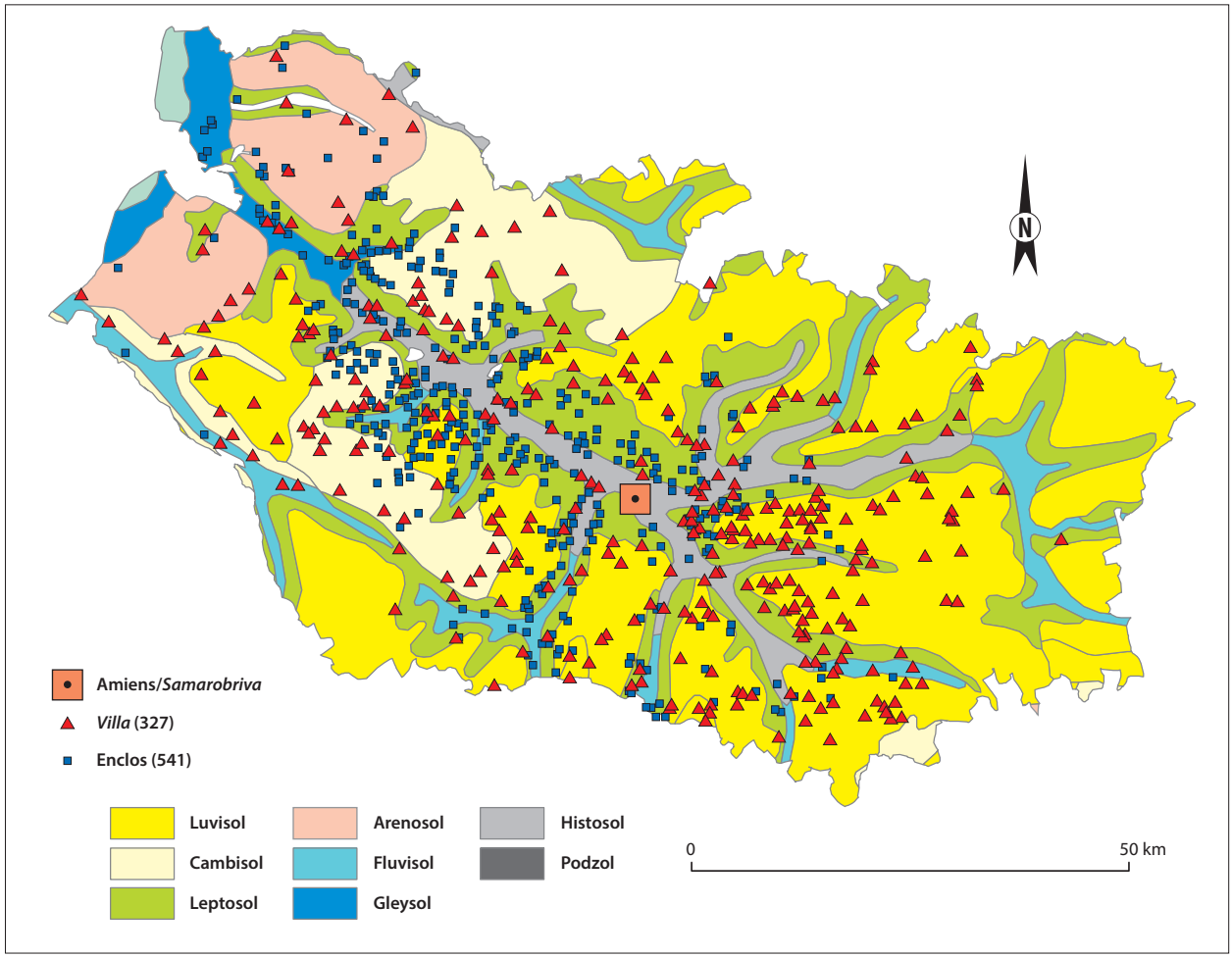

Fig. 3. Cartographie des enclos et des villae repérés en prospection aérienne. SIG et DAO E. Lallau et N. Bernigaud/EPHE. (d'après Agache 1978).

géographique et sociale de l'espace était sans doute inspirée par la colonisation moderne, comme celle de l'Algérie française qui refoula au XIXe siècle les populations indigènes sur les marges les moins fertiles.

Les travaux de R. Agache ont largement posé les fondements de la recherche sur les campagnes gallo-romaines à laquelle l'archéologie préventive a apporté une contribution majeure à partir des années 1990. À la suite des premières investigations menées dans les terrasses sableuses de la moyenne vallée de l'Oise et de l'Aisne (voir les contributions de F. Malrain et de L. Duvette dans cet ouvrage), les travaux de construction des grandes autoroutes et du TGV Nord ont en effet offert l'opportunité de réaliser de véritables transects archéologiques traversant toute la région. Ces fouilles ont notamment permis de prendre conscience que le dualisme entre enclos et *villae* perçu par les prospections aériennes n'était qu'une image simplifiée et biaisée d'une réalité plus complexe. Les premiers résultats et réflexions nouvelles ont été présentés dans la publication issue du IIe colloque AGER tenu à Amiens en 1993 *De la ferme indigène à la villa romaine*, qui constitue un important jalon historiographique pour l'archéologie des campagnes françaises (Bayard & Collart 1996).

Les premières fouilles menées sur les tracés autoroutiers ont généralement permis de dater les bâtiments sur fondations de craie repérées d'avion par R. Agache du IIe siècle p.C. Les *villae* sont alors apparues comme des établissements assez tardifs dans le Haut-Empire. Mais les fouilles ont aussi mis en évidence, sous ces *villae*, des états antérieurs correspondant selon les cas à des enclos "indigènes" et/ou des "fermes gallo-romaines précoces". Ces dernières constituent des établissements exclusivement construits en terre et en bois, mais dont certains plans préfigurent assez souvent ceux des *villae*. À partir de plusieurs exemples

fouillés en Picardie (Verneuil-en-Halatte “Le Bufosse”, Roye “Le Puits à Marne”, Famechon “le Marais”, etc.), J.-L. Collart s’est interrogé sur la part d’héritage gaulois et d’innovation romaine dans l’apparition de ce type d’établissement au début de notre ère (Collart 1996). Nous renverrons en outre à une synthèse très récente faisait le point sur l’état des connaissances concernant les plus grandes de ces *villae* (Collart 2016). Si une partie des *villae* est issue de “fermes gallo-romaines précoces”, d’autres résultent en revanche de la transformation progressive d’enclos indigènes pendant la période gallo-romaine. À partir des recherches menées sur le plateau du Vimeu dans le nord-ouest de la Somme (tracé de l’A 28), D. Bayard a présenté plusieurs cas de *villae* résultant de la transformation progressive d’enclos pendant le Haut-Empire (Huppy “Trinquies”, Béhen “Au-dessus des Grands Riots”, etc.) (Bayard 1996). Ces fouilles ont donc permis d’établir un lien de filiation des premières avec les seconds. Elles ont prouvé en outre qu’il existait sur les plateaux des enclos qui n’avaient pas été vus par les prospections aériennes.

L’ensemble de la documentation concernant les opérations menées sur les autoroutes A16, A28 et A29 a depuis lors été reprise et analysée dans le cadre d’une “Action Collective de Recherche” (ACR) coordonnée par D. Bayard et récemment publiée en deux parties : *Quinze ans d’archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie* (Bayard *et al.* 2011 ; 2014). Le bilan des sites fouillés ou sondés fait état de 88 occupations de La Tène moyenne et finale (Gaudefroy 2011) (fig. 4) et d’un corpus d’au moins 57 établissements gallo-romains de statuts divers (stations routières, *villae*, fermes, habitats dispersés, zones annexes) (fig. 5) (Bayard *et al.* 2014). Cette publication témoigne d’une évolution sensible dans la réflexion sur la genèse des *villae*, vingt ans après le colloque AGER d’Amiens. L’idée d’une émergence tardive de la *villa* picarde y est moins prégnante et on envisage l’existence de *villae* gauloises dès La Tène Finale (Bayard & Lemaire 2014, 126).

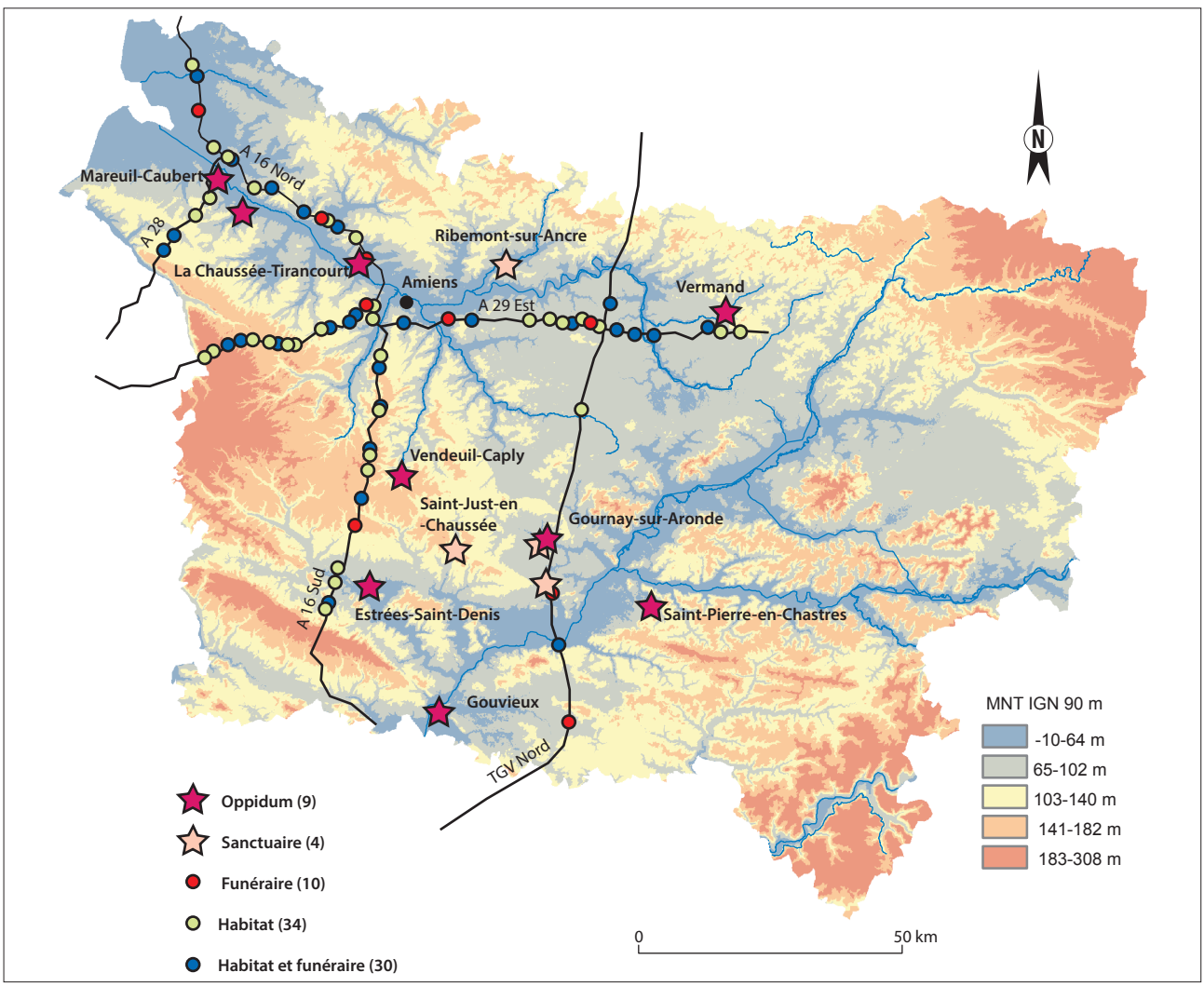

Fig. 4. **Sites de l’âge du Fer étudiés sur les tracés linéaires de Picardie. DAO N. Bernigaud/EPHE (d’après Gaudefroy 2011).**

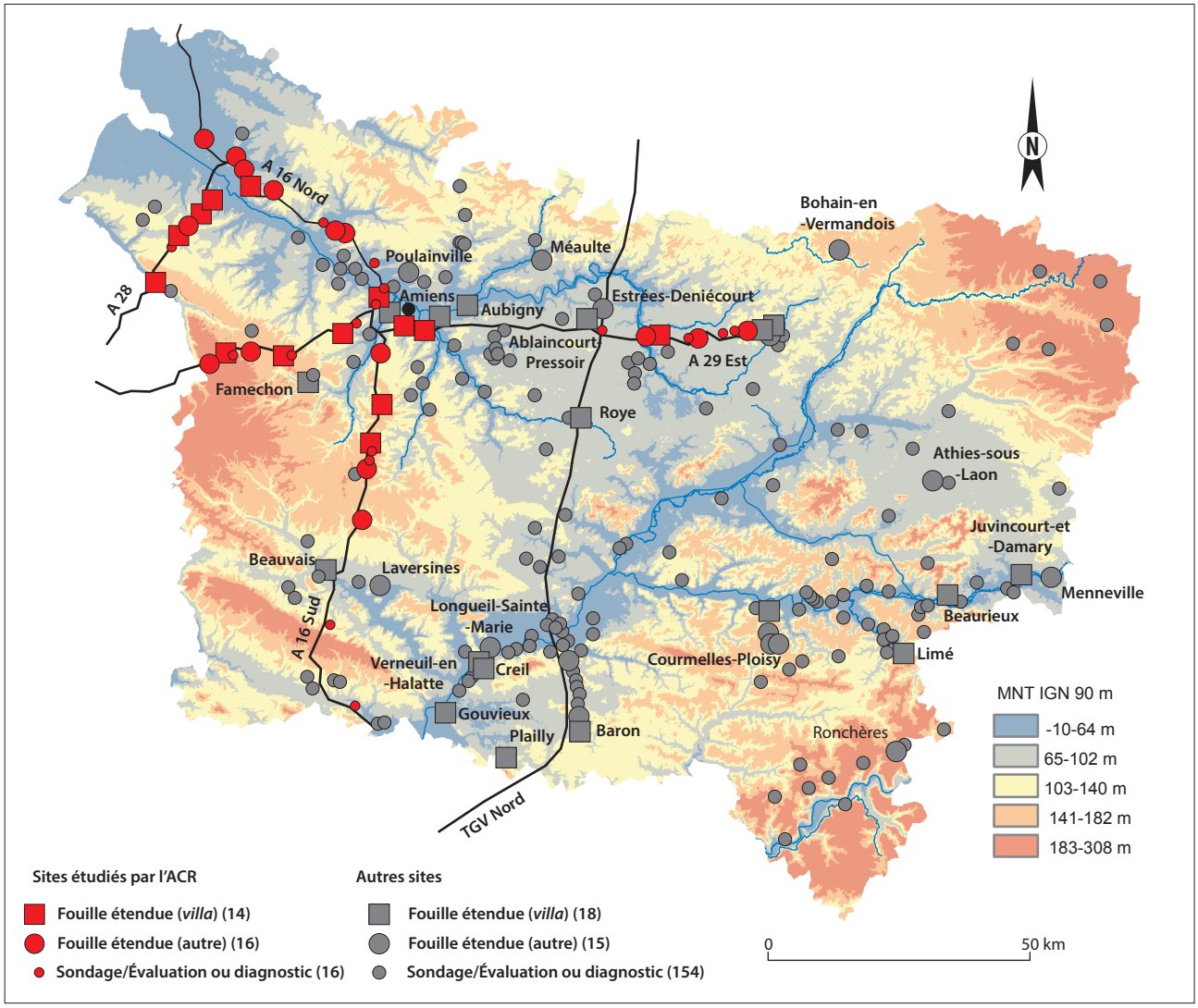

Fig. 5. Sites gallo-romains étudiés sur les tracés linéaires de Picardie. DAO N. Bernigaud/EPHE (d'après Bayard *et al.* 2014).

Hormis les questionnements sur l'évolution architecturale des établissements ruraux, la problématique des productions agricoles et sylvicoles a été traitée dans le cadre des grands tracés linéaires par un ensemble d'études archéobotaniques (palynologie, anthracologie, carpologie). Celles-ci permettent d'esquisser l'évolution du paysage végétal entre le second âge du Fer et la fin de la période romaine. Les résultats des études carpologiques – les mieux publiées à ce jour – ont notamment mis en évidence une culture protohistorique de l'orge vêtue, supplantée pendant le second âge du Fer par celle du blé amidonnier. Ce dernier a cédé la place au début de la période gallo-romaine aux céréales panifiables (blés nus et épeautre), bien qu'il se soit maintenu au nord de la Somme et dans le Pas-de-Calais. Si les céréales semblent avoir été privilégiées dans la production agricole, le début de la période romaine est aussi marqué par une diversification des légumineuses et l'apparition de l'arboriculture (noyer, pêcher) qui reste néanmoins relativement discrète (Zech-Matterne *et al.* 2014 ; Zech-Matterne in : Bayard *et al.* 2014). Ces différentes synthèses, parce qu'elles sont récentes, nous dispensent aujourd'hui d'en reprendre tous les attendus. Nous pouvons tenter en revanche d'approfondir l'étude d'un cas particulier, celui de la région d'Amiens, que les publications de l'ACR n'avaient pu aborder.

La région d'Amiens

Le secteur géographique pris en compte pour cette étude autour d'Amiens s'inscrit dans un rayon irrégulier d'une vingtaine de kilomètres qui englobe le territoire de 103 communes et couvre une superficie totale de 891 km².

L'Amiénois est formé de plateaux dont l'altitude est comprise entre 100 et 200 m environ. Le relief y est incisé par la Somme et ses affluents dont les plus importants sont La Selle et l'Avre, cette dernière rivière recevant les eaux de la Noye et de la Luce. La faible pente d'écoulement des cours d'eau picards explique le caractère marécageux de ces vallées à fond plat, encadrées par des coteaux crayeux. Le substrat de la région est en effet formé de craie du Crétacé recouverte par des épaisseurs variables d'argiles à silex et de limons déposés sur les plateaux pendant la dernière grande glaciation. La carte géologique au 1/50 000e du BRGM figure aussi des zones d'épandage de colluvions relativement étendues sur les coteaux (fig. 6).

Amiens était pendant la période romaine la capitale de la cité des Ambiens. Les recherches archéologiques menées dans le sous-sol de la ville après la Seconde Guerre Mondiale ont progressivement permis de reconnaître une partie du plan de la ville gallo-romaine qui s'inscrivait dans une trame régulière d'îlots carrés. Dans un article de synthèse récemment paru, D. Bayard remarquait que les recherches archéologiques dans le centre-ville n'ont pas permis de mettre au jour des niveaux laténiens et gallo-romains très précoces, ce qui pose la question de la localisation du camp militaire de César à l'origine d'Amiens (Bayard 2015). Celui-ci pourrait être identifié à l'*oppidum* de La Chaussée-Tirancourt, à dix kilomètres au nord-ouest de la ville (fig. 4). Cet éperon barré par plusieurs fossés surmontés de talus se trouve à l'extrémité de la confluence du petit ruisseau de la vallée

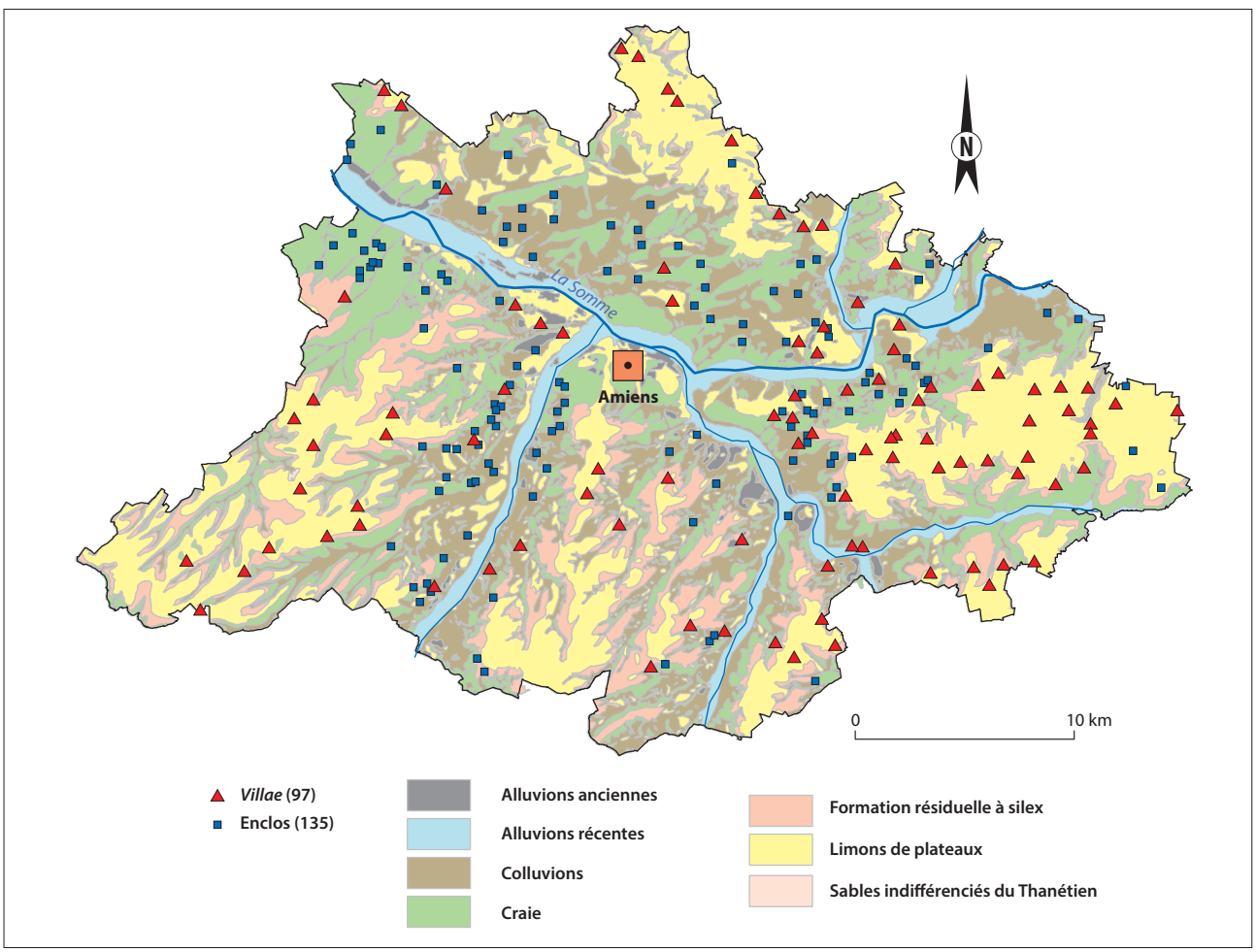

Fig. 6. Enclos et des *villae* repérés en prospection aérienne par R. Agache dans l'Amiénois sur fond de carte géologique (BRGM). SIG et DAO N. Bernigaud/EPHE.

d'Acon et de la Somme. Les fouilles successives entreprises depuis le siècle dernier ont en effet livré des niveaux gallo-romains anciens que l'on ne retrouve pas aujourd'hui dans le sous-sol d'Amiens.

Les campagnes de l'Amiénois étaient densément peuplées dès le second âge du Fer. R. Agache y a identifié en prospection aérienne plus de 130 "enclos" et une centaine de *villae* "romaines" dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de la ville (fig. 6) (Agache 1976). Depuis une quinzaine d'années, la construction et l'extension progressive de Zones Artisanales et Commerciales (ZAC) et autres grands projets ont permis de réaliser autour d'Amiens des ensembles d'opérations archéologiques plus ou moins contiguës sur des superficies de plusieurs dizaines d'hectares (Amiens "Renancourt" et "Jardins d'Intercampus", Glisy "ZAC de la Croix de Fer", Poulainville "Les Mottelettes", etc.). Il a ainsi été possible de fouiller plus ou moins intégralement des établissements gaulois et gallo-romains, qui n'avaient souvent été que partiellement dégagés sur l'emprise étroite des grands tracés linéaires plus anciens, et dont certains, n'avaient pas été identifiés par les survols aériens. L'inventaire des opérations archéologiques en 2015 fait état d'un minimum de 414 opérations de diagnostic et au moins 196 fouilles. L'ensemble de ces opérations couvre une superficie de 15 km², soit 1,6 % de la zone considérée (fig. 7). Celles-ci ont mis au jour 158 sites laténiens et gallo-romains (fig. 8).

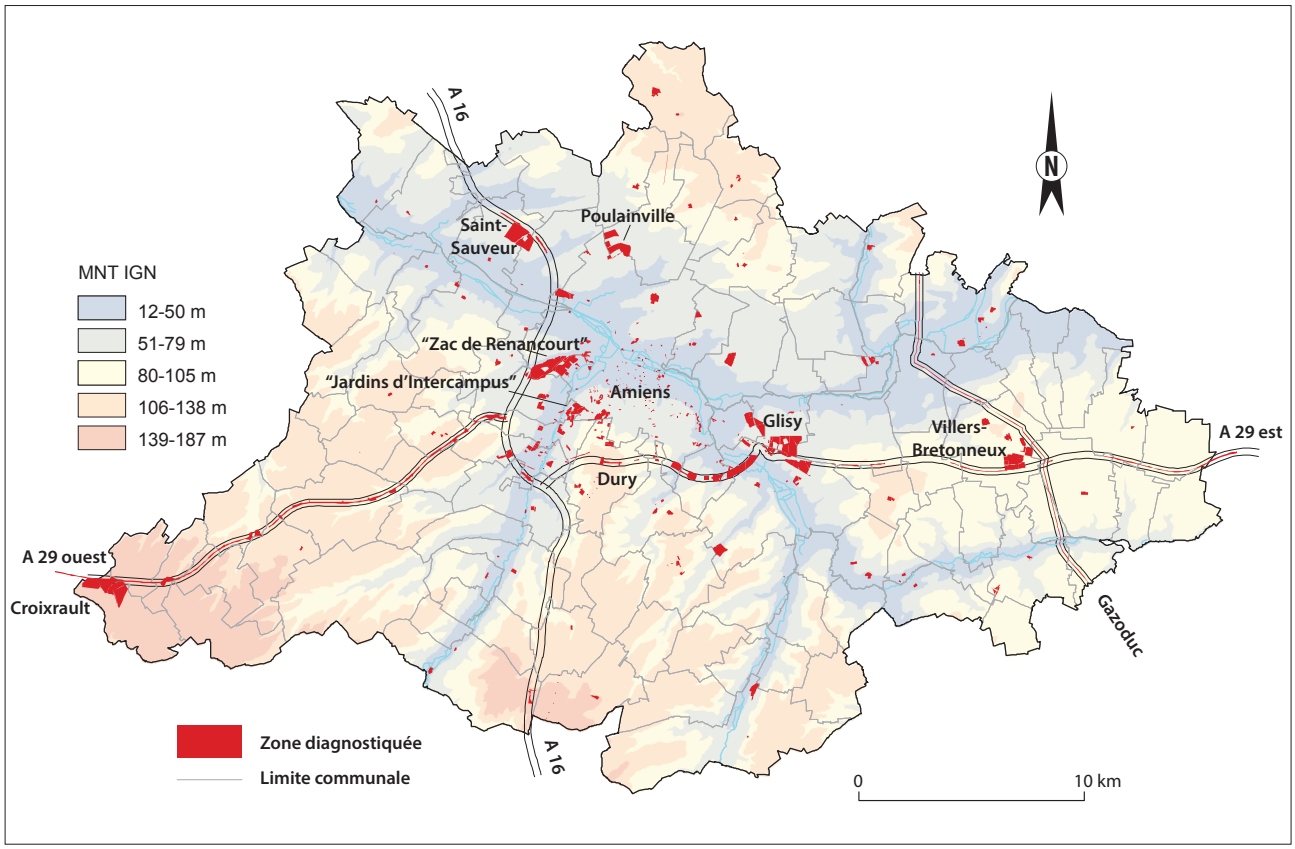

Fig. 7. Opérations archéologiques réalisées dans l'Amiénois (état 2015). SIG et DAO N. Bernigaud/EPHE.

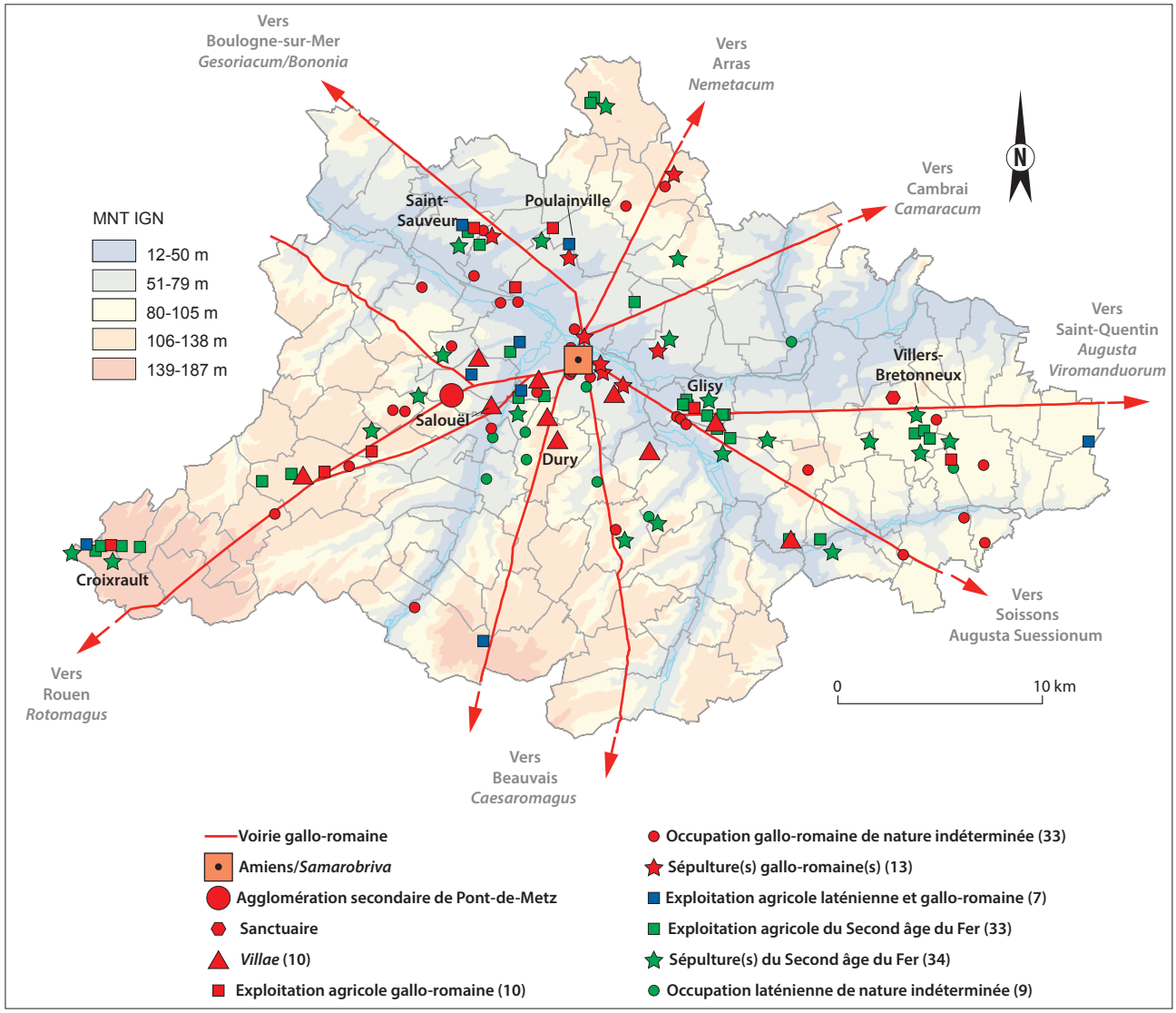

Fig. 8. Sites archéologiques du second âge du Fer et de la période gallo-romaine mis en évidence par l'archéologie préventive dans l'Amiénois. SIG et DAO N. Bernigaud/EPHE.

Cinq siècles de transformation d'un paysage rural aux portes de l'antique *Samarobriva* : la ZAC de la Croix de Fer, à l'est d'Amiens (SG)

Des opérations archéologiques préventives, menées sans discontinuer depuis une quinzaine d'années dans le cadre du développement des infrastructures économiques et commerciales à l'est d'Amiens, sur un vaste territoire bordé par les vallées de la Somme et de l'Avre, témoignent des évolutions des formes de l'habitat gaulois puis gallo-romain, et des mutations économiques et sociales (fig. 9). La ZAC, dite de "la Croix de Fer", s'étend sur les communes de Glisy, de Longueau et de Boves. À ce jour, 187 ha ont fait l'objet d'un suivi archéologique, avec une vingtaine d'opérations de diagnostic suivies de dix opérations de fouille (fig. 10). Les décapages archéologiques ont permis d'ouvrir 17 % de la surface, 18 ha dans le cadre des tranchées de diagnostics, 13 ha dans le cadre des fouilles en surfaces continues qui vont de 4 000 à 27 000 m². Si l'histoire du peuplement de ce territoire peut être retracée entre la fin du Néolithique et le IVe siècle p.C., la qualité de l'information est inégale. Cela tient

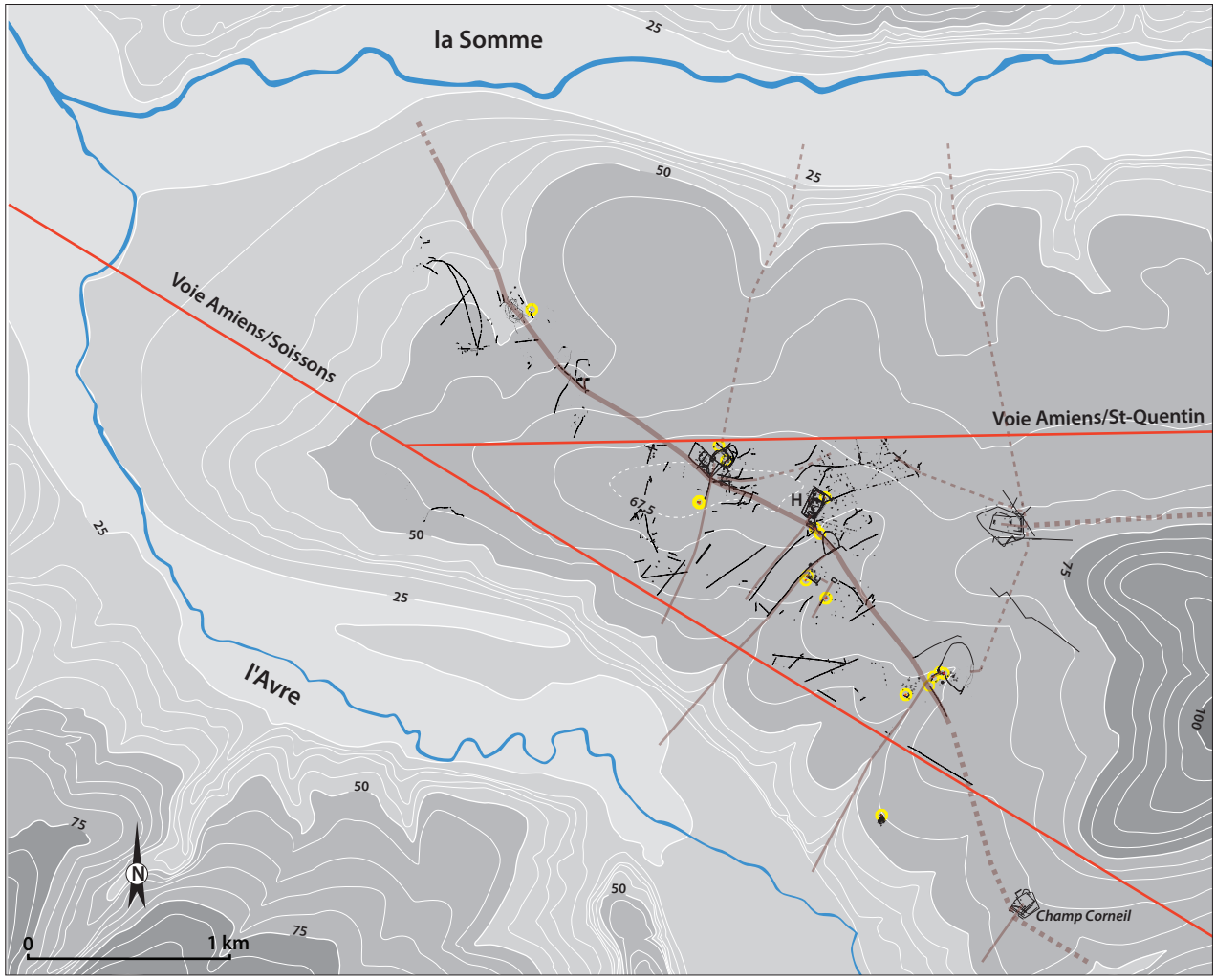

Fig. 9. Topographie, sites et voirie du site de Glisy. DAO S. Gaudefroy/Inrap.

aux prescriptions des services de l'État qui ont privilégié comme souvent les établissements à enclos au détriment des sites ouverts peu denses, caractéristiques des périodes anciennes.

Le substrat limono-crayeux du plateau donne par ailleurs d'excellents résultats en prospection aérienne. Les couvertures satellitaires complètent aujourd'hui très avantageusement les diagnostics par tranchées et les survols aériens, en permettant de valider certaines hypothèses et de dépasser, dans une certaine mesure, les limites imposées aux opérations.

Territoire physique et espace naturel

La configuration topographique détermine ici un espace physique bien identifié dans le paysage. Il est en effet façonné par les rivières de l'Avre au sud et de la Somme au nord, qui se rejoignent en amont de la ville d'Amiens, et forment l'extrémité occidentale du plateau du Santerre (fig. 10). À cet endroit le plateau est large de 2,3 km à 3,4 km et ses rebords surplombent au nord et au sud d'environ 25 m les fonds de vallées, humides et tourbeuses, avec 900 m de large pour l'Avre, 500 m pour la Somme. Au centre court une crête d'interfluve culminant à 65 m NGF. Vers la confluence, le plateau se termine en une longue pente douce d'environ 3 km pour un dénivelé d'une cinquantaine de mètres. Les rebords du plateau sont rythmés par d'étroits vallons secs formant des échancrures qui sont autant de chemins naturels d'accès aux vallées, et qui ont eu un rôle structurant dans les choix d'implantation des sites. Ces spécificités physiques accompagnent et guident le travail d'analyse.

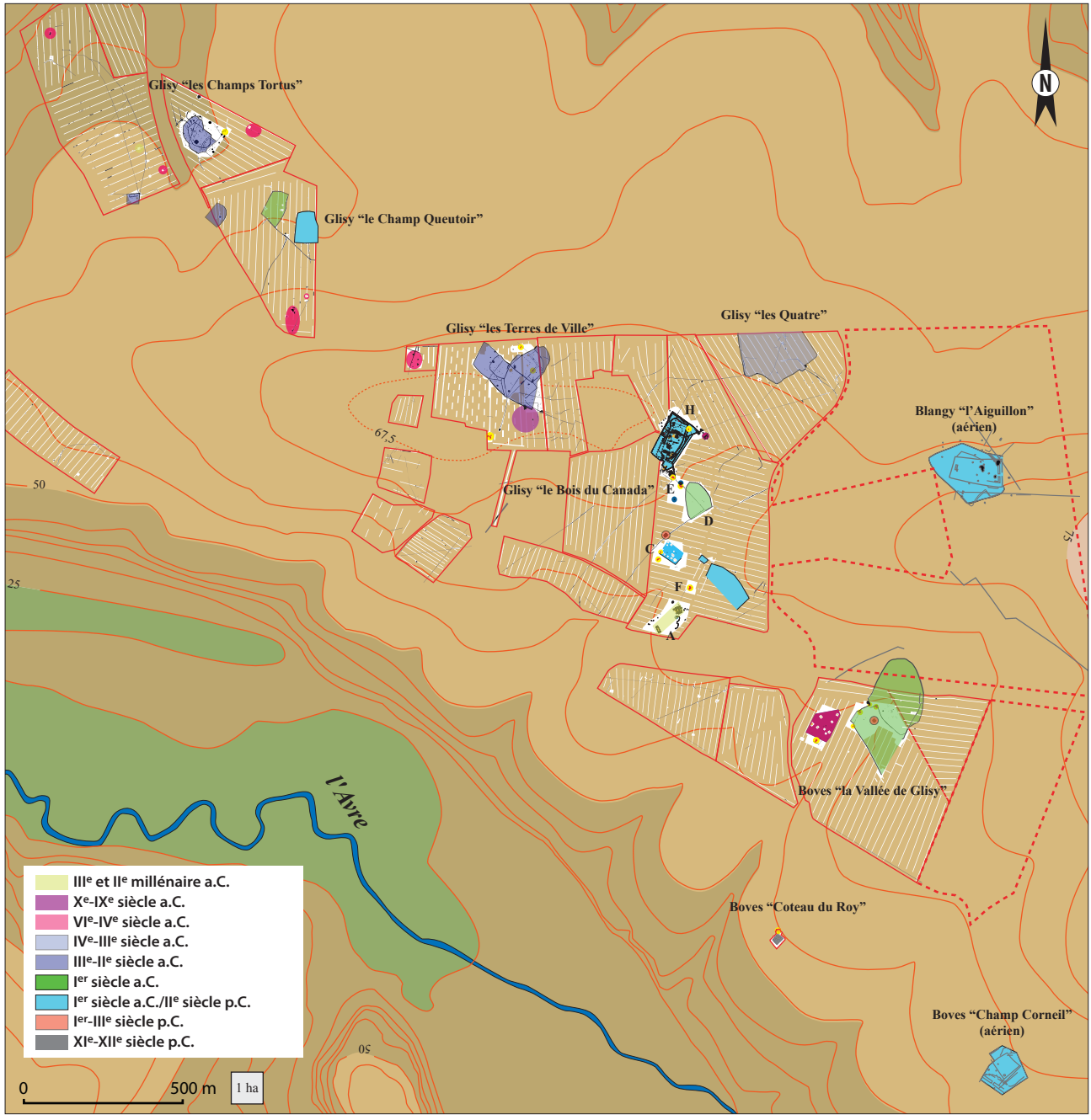

Fig. 10. Localisation des interventions archéologiques sur la ZAC de la Croix de Fer (1996-2003). DAO S. Gaudefroy/Inrap.

Ce paysage offre donc l'avantage d'un territoire naturel, où peut s'envisager la mise en valeur des terrains agricoles par les communautés au travers de pratiques et d'interactions similaires, sur une superficie d'environ 800 ha. On distingue deux terroirs en fonction de la nature des sols, qui impliquent différents potentiels agricoles. L'un concerne le versant sud avec un terrain crayeux et une faible couverture humifère ; le second, au nord, offre un terrain limoneux beaucoup plus lourd. Des terroirs plus variés étaient facilement accessibles sur les pentes et dans les fonds des deux vallées.

Ce territoire se caractérise aussi par sa situation au bord du fleuve côtier, à 65 km de l'estuaire, à Saint-Valéry-sur-Somme. Le faible dénivelé du fleuve, environ 30 cm/km, permettait aux marées de pénétrer loin dans les terres, à 25 km en aval de Glisy. Le large bassin versant crayeux alimentait de manière régulière la rivière, et son faible étiage devait autoriser la circulation des bateaux toute l'année (Hubert 2001). Le secteur de la confluence, au carrefour d'importantes voies de communication fluviales et terrestres, jouant peut-être comme verrou de l'accès maritime et de la route vers la Bretagne, revêtait donc, dès la Protohistoire, une importance particulière.

Un territoire entre *Samarobriva* et Ribemont-sur-Ancre

À seulement 6 km de *Samarobriva Ambianorum*, ce territoire délimité par les voies gallo-romaines Amiens/Saint-Quentin au nord et Amiens/Soissons au sud (Bayard & Lemaire 2014, 150), devait profiter d'une bonne diffusion des approvisionnements et des productions, par voies terrestres et fluviales (fig. 9). Mais *Samarobriva* est romain, avec la création d'un réseau routier par Agrippa, probablement entre 19 et 16 a.C., et le développement d'un centre urbain à partir des réformes d'Auguste. En dépit d'investigations archéologiques nombreuses (Binet 2010), la *Samarobriva* gauloise de César n'est pas encore localisée avec certitude. Quatre ou cinq *oppida* jalonnent la vallée, ce qui apparaît comme une densité atypique. L'un d'eux au moins témoigne d'une présence militaire à "La Chaussée-Tirancourt". La question de la localisation de *Samarobriva* ou du camp de César sur ce site reste cependant discutée (Bayard 2015).

À seulement 6 km à l'est de Glisy, ont été découvertes à Thézy-Glimont "Les Vergnes" des fosses contenant les cadavres de 8 humains et 54 animaux, datées entre 180 et 50 a.C., et un enclos quadrangulaire de 3000 m² à double entrée et galerie quadriportique qui a livré des fragments de fourreaux d'épées et des lances, attribués à la fin de La Tène C2 (Le Bechennec 2016). Cette composante rituelle semble s'inscrire dans un complexe s'étendant sur une vingtaine d'hectares, peut-être un habitat groupé, fréquenté jusqu'au IIe siècle p.C. Cet ensemble, exceptionnel à plus d'un titre, est situé en bas de versant en bordure de la vallée de l'Avre et appartient donc au même territoire que les sites de Glisy.

Les infrastructures du réseau viaire protohistorique n'ont jamais pu être mises en évidence. Aucun renforcement de chaussée n'a pu être décelé au moment des décapages et aucun couple de fossés bordiers signalant une voie n'a été rencontré à l'exception d'un axe en liaison avec le site de Glisy "Les Quatre", mais de datation ancienne. La distribution des enclos et leurs orientations fournissent en revanche des indices pour essayer de restituer le déploiement des cheminements (fig. 9). Pour cet exercice, on postule que les vallées de l'Avre et de la Somme constituaient les voies de circulation principales, terrestre et fluviale, et que des cheminements secondaires reliaient les vallées aux sites implantés sur le plateau. On remarque que les établissements se distribuent régulièrement face aux vallons secs, sur une même ligne située à environ 700 m de la rupture de pente, et que les entrées principales menant au cœur des fermes sont situées au débouché des vallons. Plusieurs ensembles funéraires bordent par ailleurs ces vallons qui semblent donc constituer à l'époque des chemins d'accès directs sous forme de chemins creux (fig. 10, Boves "Coteau du Roy" ; Glisy "Les Quatorze" (site F), Pinard *et al.* 2014b). Le rôle structurant de ces vallons dans le schéma de diffusion des implantations ressort d'autre part dans l'orientation concordante avec l'axe sud-ouest/nord-est qui domine dans la trame d'implantation des fossés de parcelles et de limite d'enceintes.

La succession des établissements sur une ligne de 4 kilomètres de long, à intervalles relativement cohérents, permet donc d'envisager l'existence d'une longue artère reliant les deux vallées : au nord-ouest la vallée de la Somme, en passant par un site qui semble verrouiller cet accès (Glisy "Les Champs Tortus"), et au sud-est qui pourrait rejoindre un établissement, visible en reconnaissance aérienne (Boves "Champ Corneil"), qui surplombe la vallée de l'Avre (fig. 9 et annexe fig. 41). À partir de ce point, en suivant le bord du plateau, où 4 enclos protohistoriques/gallo-romains sont répertoriés, le chemin pourrait rallier le sanctuaire de Thézy-Glimont situé à un peu plus de 4 km (supra). De l'autre côté, en haut de versant dominant la vallée

de la Somme, la présence d'une seconde *villa* suggère qu'un deuxième axe pourrait converger vers le premier. Cette même disposition se retrouve dans les deux voies romaines qui font jonction à la pointe du plateau.

De l'exploitation ouverte à la ferme enclose

L'occupation la plus ancienne identifiée est un habitat du Néolithique final, attribuable au troisième millénaire (fig. 10, site A). C'est à partir du Bronze final que la colonisation humaine se fait plus perceptible avec le déplacement de petites communautés sur un même territoire, sans doute en lien avec la rotation des cultures. Aucun plan de bâtiment n'a pourtant pu être identifié. Au premier âge du Fer, les sites se limitent aux seules fosses ayant servi à l'extraction du limon pour la construction (Gaudefroy *et al.* 2000 ; Gapenne 2013). Les analyses polliniques et carpologiques montrent des spectres très diversifiés (céréales, légumineuses et oléagineux). Ils témoignent d'une polyculture pratiquée au moins depuis l'âge du Bronze, qui a créé un paysage en mosaïque où alternent petits champs, pâtures, bois et zones humides (Blancquaert *et al.* 2012).

Au Ve, et surtout au IVe siècle a.C., la densité d'occupation semble s'accroître. La forme des sites reste comparable à la période précédente. Ils sont peu étendus et toujours limités à des silos, souvent juxtaposés, dont les capacités de stockage vont de 1 à 2 m^3. Aucune construction n'est identifiée.

Premier fossé et fixation des grands axes d'orientation

À Glisy, c'est vers la fin de La Tène B2, au milieu du IIIe siècle, que le passage entre un habitat ouvert et un habitat enclos se produit (fig. 10, site C) (annexe 1). Si cette première occupation enclose adopte une forme orthogonale, le fossé se résume à un L et n'encadre pas encore la totalité de l'habitat. L'émergence de cette forme d'occupation repose sur des déterminismes complexes relevant tout autant de critères physiques, avec l'orientation des vents dominants, la course du soleil, les axes naturels de cheminement, la topographie et sans doute des points remarquables du paysage, que de choix sociaux. Ici, le rôle du fossé est d'abord ostentatoire, résultat de travaux d'envergure exposés à la vue de tous, peut-être du côté de la façade bordée par une voirie. Dans cet environnement ouvert, où des zones de boisement mixtes côtoient des massifs forestiers de type chênaie-hêtraie (Pernaud 1997), la haie devait avoir un rôle central dans le découpage des espaces, tout en fournissant les ressources en bois pour la cuisine et le chauffage, pour l'outillage et la construction, pour fournir aussi une nourriture d'appoint, comme les fruits sauvages, qui sont attestés par les restes archéobotaniques et les nombreuses espèces animales peuplant cette niche écologique.

Au début de La Tène moyenne, les établissements qui déploient leurs fossés depuis le cœur de l'habitat jusqu'aux limites de l'exploitation se développent dans un paysage déjà morcelé, ponctué de petits noyaux d'habitats peu pérennes. Les mécanismes de ces transformations sont difficiles à appréhender en raison de la discontinuité des occupations. Cette rupture dans le peuplement transparaît de la même manière dans d'autres secteurs de l'Amiénois qui profitent aussi d'investigations archéologiques étendues, par exemple à Villers-Bretonneux, dans la ZAC du Val de Somme, à une dizaine de kilomètres à l'est de Glisy (Buchez 2011a, 191).

Ce remplacement est révélateur de la mise en place d'un système agraire interconnecté d'une plus grande complexité qu'auparavant. L'évolution de la céréaliculture, qui est notée à la fin de La Tène ancienne dans la région (Zech-Matterne 2014) et qui conduit au remplacement de l'orge par les blés vêtus (amidonnier et épeautre), accompagne ces changements et révèle de nouvelles pratiques agricoles. Sont-elles le fait de nouvelles populations ou seulement liées à une évolution fondamentale des pratiques et à de nouveaux besoins ? Si les raisons de ces changements ne sont pas connues, on perçoit en revanche très bien l'ampleur qu'ils vont avoir dans la structuration du paysage dans son ensemble, et ce pour longtemps. Car entre le premier fossé creusé pour délimiter l'habitat du site C, au IIIe siècle a.C., et les fossés qui découpent les terres des paysans gallo-romains, jusque dans la dernière occupation des lieux au IIIe siècle p.C., la stabilité des axes dominants est remarquable et constitue l'héritage gaulois.

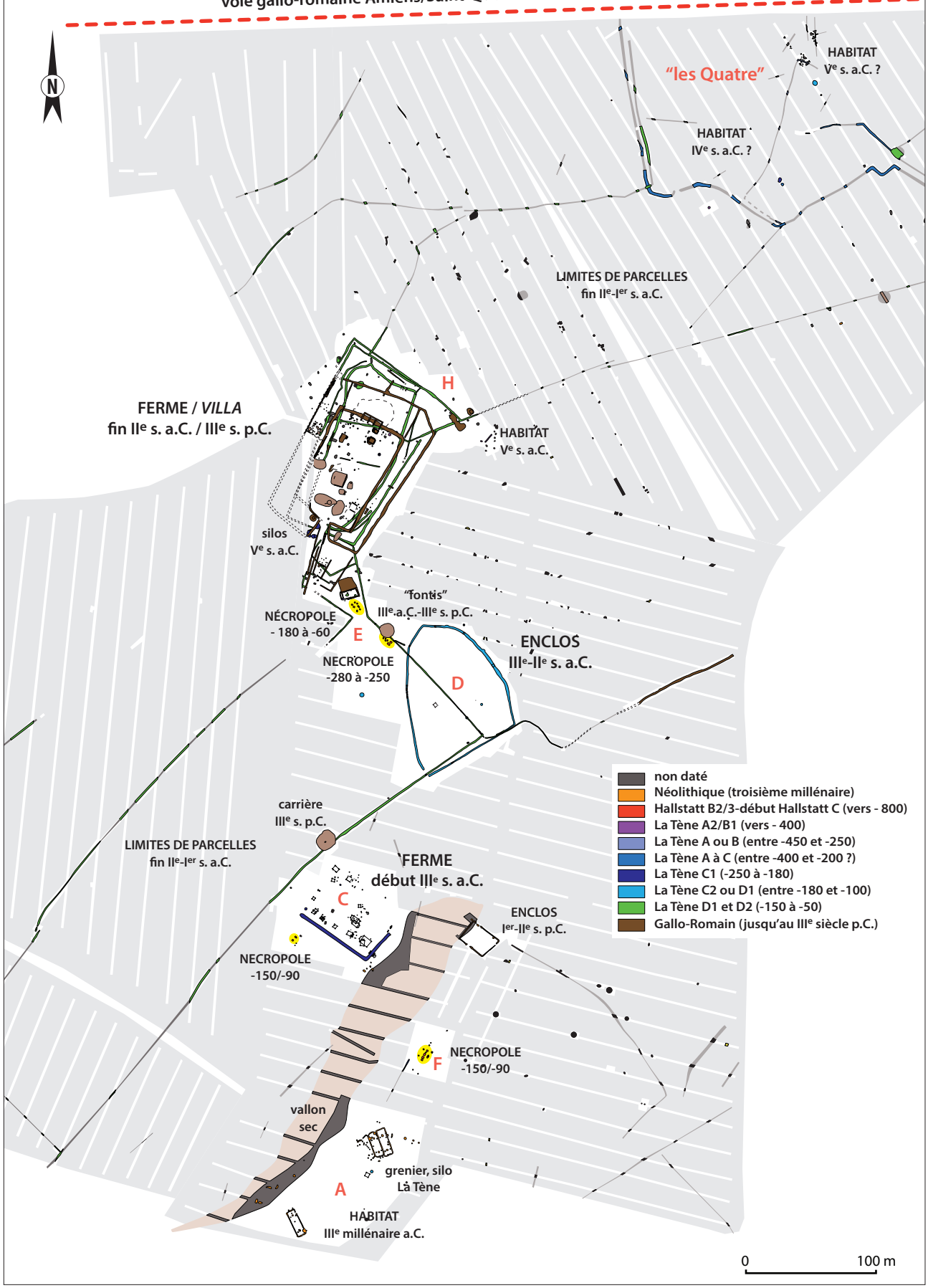

Fig. 11. Plan des fouilles de Glisy "Le Bois du Canada/Les Quatre" - site H. DAO S. Gaudefroy/Inrap.

Vers une construction du paysage à partir de La Tène C1

À partir de La Tène moyenne, les établissements ceinturés d'un fossé sont la norme de l'occupation. Pour la période allant de La Tène C1 à La Tène D1, au moins trois sites se côtoient. Leurs histoires sont différentes et témoignent de préoccupations distinctes, peut-être complémentaires. Une constante toutefois est l'aspect plus "brouillon" des formes de ces sites qui tient à la succession d'agrandissements, de refontes, parfois même du renouvellement complet de l'implantation avec l'apparition d'orientations nouvelles à un rythme soutenu. Ces modifications rapides donnent le sentiment d'une relative improvisation et d'une gestion au jour le jour des exploitations. En réalité, rapportés à la durée des phases, de quelques décennies à moins d'un siècle, ces "tâtonnements" qui s'échelonnent dans le temps révèlent sans doute des changements dans les activités et la recherche d'un façonnage spatial mieux adapté aux types de production, mais aussi plus ponctuellement des réponses. La datation fine des séquences est compliquée par un mobilier provenant généralement des dernières séquences du colmatage de la structure, qui date donc un moment où le fossé a perdu sa fonction première, de drain, de limite ou de contention.

Le développement de ces fermes a pour corollaire le découpage des espaces intermédiaires en parcelles qui se rejoignent (annexe 3). Ce processus de "continentalisation", c'est-à-dire la formation d'un tissu continu, correspond au développement plus systématique d'une planimétrie rurale composée de parcelles et de chemins (Chouquer 2005).

De la ferme gauloise à la *villa* gallo-romaine

C'est apparemment dans le troisième quart du IIe siècle a.C. que le paysage change de manière radicale. Les sites anciennement occupés semblent dès lors tous abandonnés. Les analyses anthracologiques régionales, confirmées à Boves (Coubray, dans Gaudefroy *et al.* 2014a), font état, à partir de La Tène finale et jusqu'au Bas-Empire, du recul des végétations forestières de type hêtraie-chênaies au profit des faciès de dégradation du couvert végétal, avec le développement de taillis de substitution (frêne, fruticées à Rosacées et à Fabacées), qui correspond à une période de profonde anthropisation. C'est dans cette dynamique qu'émerge un établissement, dont on perçoit les prémices à la fin de La Tène C2, et qui rompt avec les occupations précédentes, à la fois par la régularité de son plan et par sa durée d'occupation (fig. 12, Glisy "Le Bois du Canada", site H ; Gaudefroy *et al.* 2015a).

Antérieurement à la ferme de Glisy "Le Bois du Canada" (site H), des groupes de fosses et de silos attribués à La Tène ancienne montrent la présence de plusieurs noyaux d'habitats dispersés, sans lien avec ce qui va suivre (fig. 11). Lorsque l'établissement à fossés s'implante, à la fin de La Tène C2, le plan affecte immédiatement une forme et une partition des espaces qui va perdurer jusqu'à l'abandon de l'établissement dans le courant du IIIe siècle p.C. Les limites forment un grand rectangle de 135 m x 67 m, ceinturé par un fossé continu, doublé d'un second fossé en façade et sur les côtés. Sur le petit côté sud, l'entrée "en touche de palmer" donne accès à une première cour de 3 800 m², puis, derrière un fossé non interrompu, à une seconde cour de 1 800 m². Cette partie abrite sans doute la résidence principale, dont il ne subsiste que quelques poteaux à cause de réaménagements postérieurs. L'absence d'accès direct laisse supposer l'existence d'une passerelle jetée en travers du fossé qui sépare les deux cours. Cette première phase d'occupation connaît plusieurs réaménagements avec des ajouts, des reprises et des modifications des tracés des fossés jusqu'à la fin de l'Indépendance. Les longs fossés qui convergent vers l'établissement et s'accrochent aux angles extérieurs de l'enceinte montrent un développement rayonnant autour de la ferme (fig. 11). Les limites de parcelles, qui ont été suivies sur plusieurs centaines de mètres, forment un parcellaire bien adapté au système agricole qui transparaît à partir des analyses bioarchéologiques (Zech-Matterne *et al.* 2013), dont les résultats semblent indiquer l'alternance des cultures céréalières d'hiver et des jachères labourées régulièrement, de manière à restaurer la fertilité et éliminer les mauvaises herbes (annexe 4).

C'est au tournant de notre ère, sans apparent hiatus structurel dans l'occupation, qu'a lieu une complète reconstruction des limites de la ferme. Si l'enceinte devient alors un peu plus large et moins longue, avec 120 m x 85 m, la filiation avec le plan originel est indiscutable, reproduisant le modèle de l'enceinte double et l'entrée maintenue au même endroit. La surface enclose est alors d'1,2 ha. L'entrée forme cette fois un entonnoir situé au débouché d'un chemin extérieur bordé par deux petits fossés latéraux. La différence avec la phase précédente tient dans l'intégration de la cour arrière dans l'espace périphérique délimité par le fossé extérieur, avec une surface de 1 100 m², en position intermédiaire entre les deux parcelles latérales. L'avant-cour, de 4 200 m², est encadrée d'un puissant fossé, toujours continu, dont le segment nord, le plus profond, atteint 1,60 m.

On est peu renseigné sur les activités de cette ferme. Aucune structure de stockage n'a été identifiée. Deux fournils sont installés dans la cour, en position centrale et dans l'axe de l'entrée, aménagés à 3 m de distance (annexe 5). Leur présence retient l'attention. Leur taille, le soin des aménagements, leur disposition au centre de la cour de la *villa* et leur apparente contemporanéité, en font des infrastructures qui semblent dépasser les simples besoins de la communauté.

Une tombe isolée semble reléguée dans l'angle nord-ouest de la ferme, à une quinzaine de mètres de la tombe gauloise en silo, ce qui fait croire à la permanence de l'espace sacré dépourvu de structures en creux, et donc peut-être seulement agrémenté de plantations. Dans la fosse était déposé un coffre en bois quadrangulaire d'environ 30 cm de côté et 15 cm de haut, à garnitures de bronze, comprenant une plaque serrure avec cabochons figurant des mufles de lion, et des anneaux de transport. Le coffre contenait un miroir étamé en bronze, un récipient en verre à côtes, une cruche en céramique commune claire calcaire et un petit gobelet biconique en Terra Nigra Gallo-Belge dite "coquille d'œuf". L'absence de restes osseux du défunt est mise sur le compte de l'érosion ou de leur dissolution, mais on ne peut exclure l'hypothèse d'un cénotaphe. L'ensemble est daté entre 90 et 110.

Cette mise en terre précède de peu une nouvelle phase de restructuration (fig. 12). Dans les années 120 de notre ère, les fossés sont entièrement comblés et l'on procède à un nouveau réaménagement, en construisant cette fois des murs de clôture sur radier de fondation. Cet état est mal conservé à cause des récupérations ultérieures. Il subsiste quelques assises de mur en craie pilée, conservées par bribes surtout là où les fondations ont été renforcées lorsqu'elles se superposaient à un fossé plus ancien. Le plan, bien qu'incertain, montre quand même que l'organisation initiale perdure dans ses grandes lignes. La superficie est alors de l'ordre d'1,3 ha. Le bâtiment principal est bien identifié. Il se dresse dans l'axe de l'entrée, à cheval sur le large fossé de la phase précédente, sur fondation massive en craie tassée. La difficulté de construire sur ce terrain meuble a conduit à renforcer au préalable une surface de 500 m² avec des remblais. La construction reste modeste, typique des petites *villae* de la région (Bayard & Lemaire 2014, 133-134). Les dimensions extérieures du bâtiment sont de 16,20 m de long et 7 m de large (113 m²) est divisé en trois pièces : une pièce centrale de 21 m², et deux latérales de 29 m² ; une galerie de façade en bois s'ouvrait sur le devant et couvrait une cave maçonnée rectangulaire de 6 m² de surface utile, portant la surface du bâtiment à 160 m². L'escalier de la cave est droit, situé à l'extérieur sur un petit côté, et a été déplacé. La descente réalisée en moellons de calcaire est soignée et les nez de marche sont constitués de *tegulae*. Le parement des murs est constitué de rognons de silex et de moellons calcaires. Son comblement vers 180/190-220/230 marque vraisemblablement l'abandon de l'établissement (annexe 6).

Pour appréhender la nature des productions de la ferme, on profite ici d'une excellente conservation des restes fauniques. L'ensemble des structures du Haut-Empire a livré 1 592 restes osseux. Le cortège des taxons domestiques réunit le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries*/*Capra hircus*), le chien (*Canis lupus familiaris*) et des équidés (dont sans doute le cheval : *Equus caballus*). Les mammifères sauvages sont représentés par quelques os de lièvre (*Lepus europaeus*). Les oiseaux de basse-cour, bien représentés (poulet, oie, pigeon), et sauvages complètent le spectre ainsi que quelques rares restes de poisson(s). La consommation de coquillages marins (huître plate) et d'escargots est attestée. On note l'absence totale des grands et moyens mammifères sauvages (étude de G. Auxiette, Inrap).

Si l'on constate généralement lors des fouilles une raréfaction des restes de faune rejetés dans les structures des habitats du Haut-Empire par rapport à la période laténienne (mise sur le compte d'une évolution des stratégies de gestions de ces déchets vers des espaces extérieurs à l'habitat), on observe ici un phénomène inverse. Les structures gauloises n'ont livré que 223 restes, dont seulement une quarantaine issue des fossés, tandis que le fossé qui borde l'arrière de la cour intérieure de la première phase gallo-romaine a livré à lui seul 459 restes. Les trois caves rassemblent à elles-seules un quart des restes, où dominent caprins et porcs. Ces cavités ont joué un rôle de réceptacle des déchets. Leur comblement rapide a permis une bonne conservation des vestiges, notamment les os les plus fragiles des espèces les plus petites. À l'inverse, les fossés ont moins protégé ces petits restes. Il est alors habituel, comme ici, d'y rencontrer plus de bœufs et d'équidés. Certains os de chevaux et de chiens portent les traces d'une découpe bouchère qui témoigne de la consommation de ces deux espèces, mais il n'est pas sûr que ces animaux aient été mangés tout au long de la période. L'exploitation de la ressource sur le site est maximale avec extraction assez systématique de la moelle.

L'estimation des âges d'abattage renvoie à une consommation raisonnée des trois espèces domestiques principales. La viande de bœuf est issue pour presque moitié de jeunes bêtes et pour la seconde moitié de bêtes parvenues à maturité pondérale. La présence de très vieux animaux destinés aux productions secondaires n'est pas particulièrement attestée. Celle de bœufs

de grande taille, jusqu'à 1,45 m au garrot, témoigne du phénomène observé dans la région à savoir la présence de nouveaux formats de bêtes de fermes issus principalement de l'amélioration des souches locales, à la suite de modifications alimentaires croisées sans doute avec l'application de nouvelles règles zootechniques. La viande de porc est fournie préférentiellement par des animaux ayant atteint leur optimum pondéral, entre 1,5 à 2 ans, mais des porcelets et des très jeunes adultes, avant 12 mois, sont occasionnellement consommés. Les moutons sont pour la plupart abattus après 4 ans et la consommation d'agneaux ou de très jeunes adultes est rare. L'élevage serait donc orienté vers la production de la laine et du lait. La présence d'os isolés de périnataux, caprinés et porcs, est un argument pour attester l'élevage *in situ*, ce qui semble cohérent avec la vocation du site.

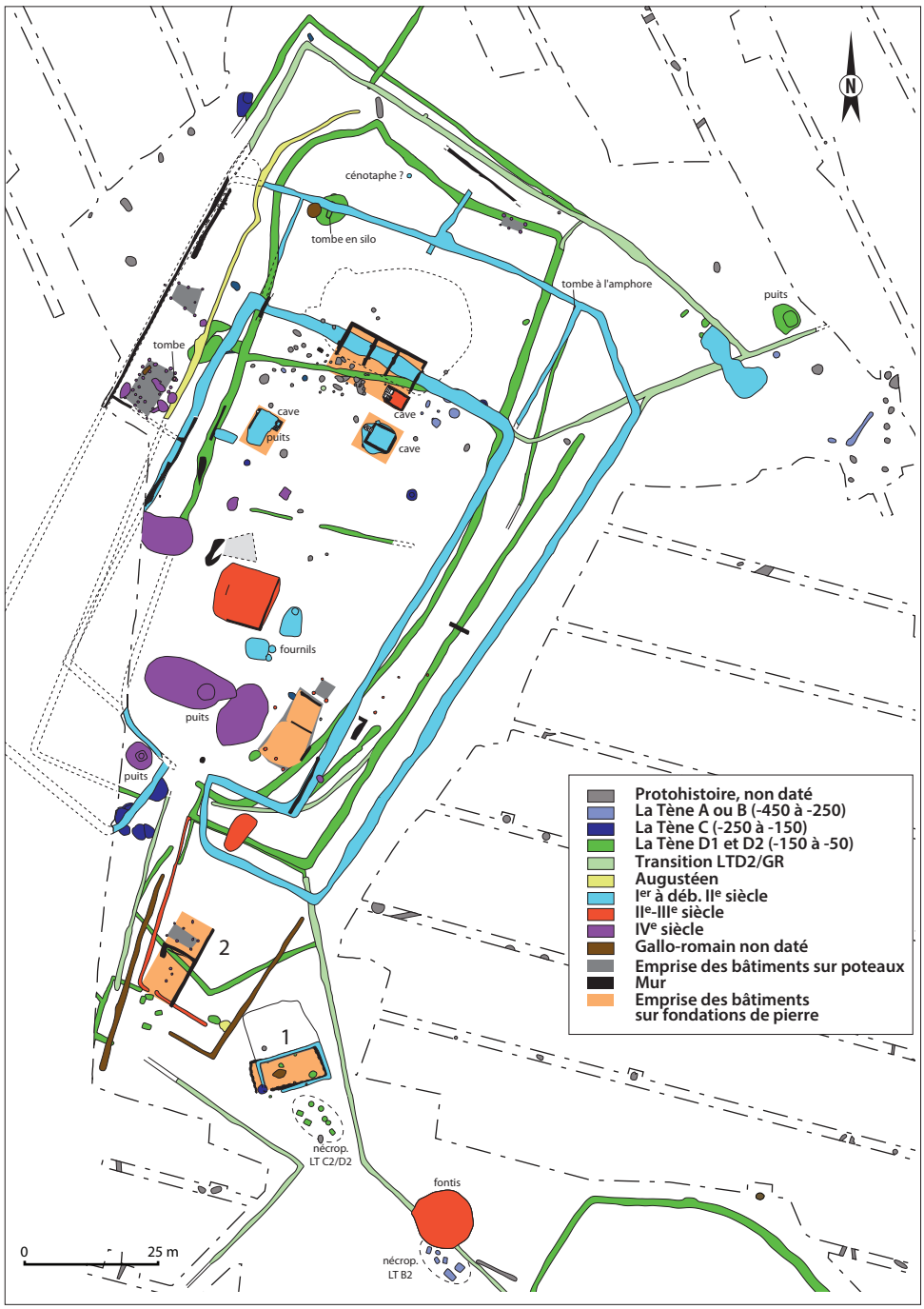

Fig. 12. Plan de détail de Glisy "Le Bois du Canada/Les Quatre" - site H. DAO S. Gaudefroy/Inrap.

Parcellaires et chemins

Le pacage des animaux et la gestion de leurs déplacements s'inscrivent dans les petites parcelles de forme irrégulière, connectés à l'enceinte principale, mais difficiles à saisir en raison des creusements de faible ampleur et des très nombreuses reprises qui se succèdent tout au long de la fréquentation de la ferme. Près de l'entrée, ces petits enclos, où l'on identifie une chicane, servent d'interface avec une très grande parcelle dont l'accès se fait au sud-est par un goulet d'étranglement propre à gérer le flux de troupeaux (fig. 12).

Un bâtiment (n°1) situé au centre de ce corridor, qu'il semble barrer, pourrait avoir servi d'étable ou de bergerie, même si la présence d'un foyer, peut-être en lien avec la métallurgie, tempère cette hypothèse. La permanence de cette construction d'environ 90 m² (12,7 m x 7 m) est en tout cas remarquable. Au bâtiment initial construit sur 4 poteaux avec calage, succèdent deux constructions, sur le même plan, avec une entrée toujours située dans l'angle sud-ouest. Le dernier bâtiment est construit sur radier de fondation en craie. La porte du bâtiment donne sur une parcelle rectangulaire de 460 m de long et 127 m de large, soit près de 6 ha (fig. 12). Elle possède au moins deux accès secondaires, d'environ 1,40 m de large, dont l'un forme une chicane, qui ouvrent le passage vers les parcelles mitoyennes. La limite nord-est borde une autre parcelle dont on ne connaît que la largeur, 250 m, qui se développe vers l'est sur au moins 500 m.

Vers le sud, un petit enclos (n°2) forme un trapèze de 23,10 m et 25,30 m de long, pour 15,50 m de large (fig. 10 et 12). La surface enclose est de 385 m². L'orientation est similaire à celle de la ferme. Le fossé, profond d'une trentaine de centimètres sous le labour et large au maximum de 1 m, est interrompu en trois endroits, côté nord (3,90 m), côté sud-est (1,23 m), et côté sud-ouest (2,40 m). La destination de ce petit espace est inconnue mais la faible profondeur du fossé, l'aspect hétérogène de son creusement et l'identification de chablis liés au tracé, suggèrent qu'il s'agit d'une tranchée de mise en place de plantations. La faible épaisseur de terre végétale qui recouvre le substrat crayeux à cet endroit, à peine une vingtaine de centimètres, explique peut-être la nécessité d'avoir creusé une tranchée afin de permettre le développement des racines. Le sédiment sombre qui la remplit a sans doute été rapporté, ce qui pourrait expliquer le mélange de mobilier céramique de différentes périodes, Néolithique, Protohistorique et Gallo-Romain qu'elle contient. L'enclos pourrait fonctionner avec une grande parcelle limitée par un fossé partiellement reconnu et mal daté.

La seule autre occupation gallo-romaine avérée dans le secteur, est un enclos, situé au nord-ouest, à 1200 m du site H, fréquenté de La Tène D2 jusqu'au IIe siècle p.C. (fig. 10, Glisy "Le Champ Queutoir" ; Lascour 2009). On n'en sait malheureusement pas grand-chose car l'intervention a été limitée à un diagnostic non suivi de prescription de fouille. L'enclos quadrangulaire d'environ 90 m de long par 60 m de large, soit 5 400 m², possède une entrée en "touche de palmer" agrémentée d'un porche. Le voisinage de deux autres enclos, La Tène C1-C2 et La Tène D1, laisse envisager l'existence d'une ferme assez importante.

Tous les sites, depuis La Tène C jusqu'à la fin de l'occupation de la *villa*, s'insèrent dans une trame d'orientation cohérente. Ce maillage est marqué par des limites de parcelles fossoyées à partir de La Tène D, orientées majoritairement sud-ouest/nord-est. Les efforts pour suivre ces réseaux et procéder à leur curage révèlent une trame parcellaire déjà très étendue au moment de l'Indépendance, toujours en usage au début de l'époque gallo-romaine et abandonnée entre le IIe et le IIIe siècle en même temps que la *villa*. Mais il est difficile et incertain de dater précisément l'origine de ces réseaux car le mobilier recueilli dans les comblements est généralement restreint et d'origine résiduelle. Le bruit de fond protohistorique y est systématique, si bien qu'une datation fondée uniquement sur le mobilier est peu décisive et nécessite de connaître les tenants et les aboutissants qui relient ces réseaux aux exploitations. On date au mieux l'abandon du réseau, presque jamais sa mise en place. Ces problèmes de synchronisme sont connus et ont pu être démontrés notamment sur le plateau de Sénart (Desrayaud 2008).

Mais une seconde *villa*, connue par d'excellentes vues aériennes et satellitaires, est située à 850 m à l'est de la première (fig. 10, Blangy-Tronville "L'Aiguillon"). Ce site présente un module et une structuration tout à fait similaires, mais avec des orientations divergentes. On y voit une enceinte trapézoïdale de 147 m x 83 m avec une entrée à double fossés. Le bâtiment principal en dur est situé à l'opposé de l'entrée, dans l'axe, à 5 m du fossé arrière de l'enceinte. L'intérêt de ce site est de donner à voir un enclos beaucoup plus vaste entourant la ferme, qui présente une forme elliptique et une dimension comparable à l'enclos de La Tène D de Boves "la Vallée de Glisy", situé à 500 m au sud. La grande proximité des deux *villae* suscite quelques questions, et le changement d'orientation est peut-être en lien avec des domaines distincts. On notera qu'une limite communale

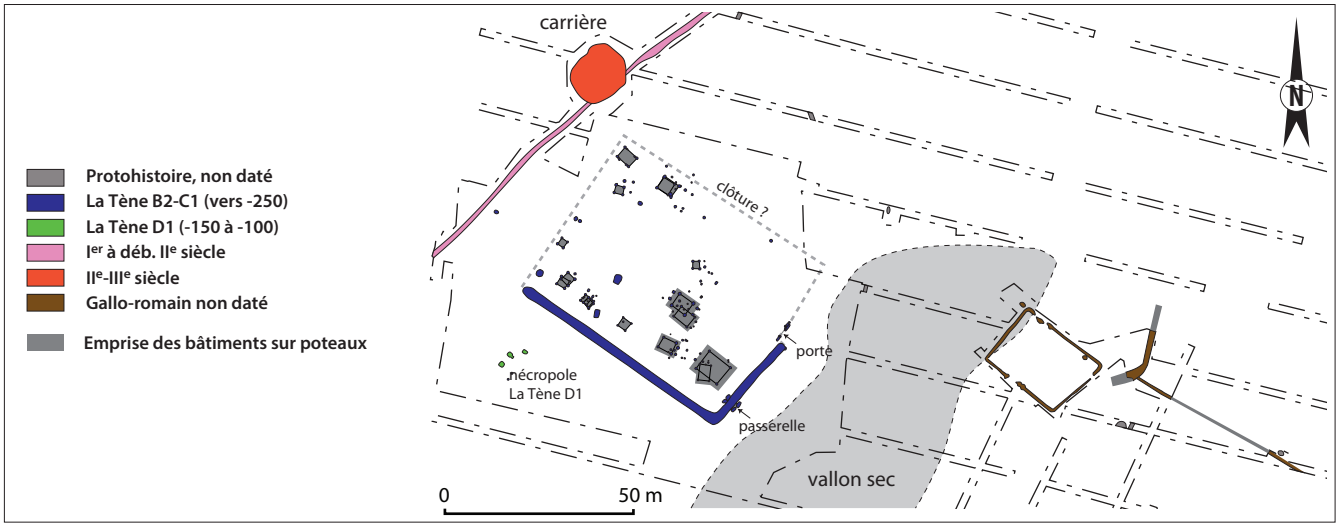

Fig. 13. Plan du site de Glisy "Les Quatorze" - site C. DAO S. Gaudefroy/Inrap.

passe très exactement à mi-chemin de ces deux établissements. Les abords de *villa* de "l'Aiguillon" ont été sondés en janvier 2017 révélant la présence de limites de parcelles s'articulant avec un gros fossé de séparation (S. Gaudefroy, rapport en cours).

La ferme du site H est abandonnée au début du IIIe siècle p.C. Une réoccupation du site a lieu dans le courant du IVe siècle. Elle est attestée par trois grandes fosses qui semblent avoir servi à l'extraction de matériau limoneux. D'autres petites fosses sont associées à des bâtiments construits sur petits poteaux avec calage de craie et de silex. Au moins 5 bâtiments ont pu être identifiés en différents points du site ; il s'agit de petites constructions sur 6 poteaux, sans doute des greniers, et un bâtiment plus complexe, peut-être d'habitation. Une fosse quadrangulaire, de 3,4 m² et 0,50 m de profondeur, évoque un cellier. L'ensemble céramique le plus récent est daté du premier quart du Ve siècle. Aucune trace d'occupation postérieure n'a été décelée, ce qui marque l'abandon du secteur.

L'accès à l'eau

Même si la proximité de la vallée de l'Avre permettait l'approvisionnement en eau, disposer d'un captage d'eau à l'intérieur de la ferme représentait évidemment un très grand avantage. On compte au moins trois puits à l'intérieur de l'enceinte. À Glisy leur creusement jusqu'à la nappe phréatique représente un investissement important car on peut estimer leur profondeur à au moins une trentaine de mètres. Sur les plateaux crayeux, la profondeur importante de la nappe phréatique pouvait être un frein à la réalisation des puits mais des exemples locaux montrent que ces captages étaient entrepris (annexe 7). Ainsi à Ribemont-sur-Ancre, un puits situé dans le secteur du temple atteint la nappe à 40 m de profondeur (Fercoq & Lepetz 2008).

Une histoire du peuplement

Le diagramme chronologique qui synthétise toutes les occupations à Glisy situe le basculement entre occupation ouverte et site enclos à la fin de La Tène B2 (fig. 14). L'implantation du site C est soudaine, préméditée et brève, et l'orientation de l'enclos fixe de manière pérenne dans le paysage des lignes directrices préexistantes, inscrites dans l'orientation des bâtiments d'un hameau antérieur. Ces axes s'expliquent par la topographie locale et l'orientation des vallons secs empruntés par des chemins.

Sur le territoire des *Ambiani*, le milieu du IIIe siècle a.C. correspond au pic de création des établissements (Gaudefroy *et al.* 2013a, fig. 80), ce que corroborent les données palynologiques qui montrent l'intensification des défrichements (Blancquaert *et al.* 2012). Un accroissement démographique des populations autochtones peut être avancé, a contrario de l'hypothèse

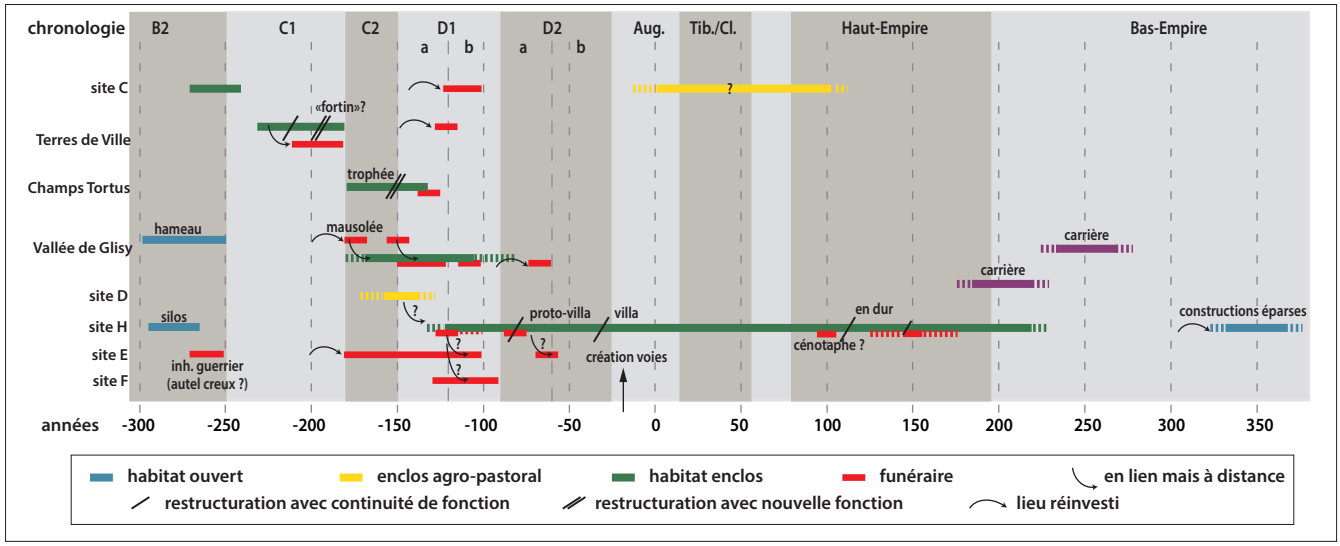

Fig. 14. Diagramme chronologique des occupations de Glisy. DAO S. Gaudefroy/Inrap.

migratoire de l'arrivée des peuples Belges. Le diagramme chronologique fait apparaître par ailleurs l'importante discontinuité de l'occupation dans le courant de La Tène moyenne, avec des fréquentations estimées à 50 -70 ans pour chaque site. Ce constat s'accorde avec les résultats de l'enquête collective nationale menée sur les établissements ruraux, qui montre, pour la frange septentrionale, des durées de vie brève, parfois limitées à deux générations (Blancquaert *et al.* 2012). Dans la Somme, les trois-quarts des sites inventoriés ont une durée de vie inférieure à un siècle et demi et parmi eux, plus d'un tiers est abandonné au bout de 50 ans (Gaudefroy *et al.* 2013a). Au IIe siècle a.C., au moment où le département enregistre le nombre d'occupations le plus important, le nombre de sites créés et le nombre de sites abandonnés est équilibré. Ce renouvellement rapide semble alors motivé par la recherche de terres fertiles à cultiver. Cette relative instabilité peut signifier également une concurrence plus forte entre les sites, à statut et fonction égales, qui cherchent par retouches successives et par des morphologies différentes à adapter leurs outils de production. Cette dynamique permanente est l'un des moteurs de la planimétrie.

Le schéma d'implantation des sites se fait selon des axes directeurs forts qui traversent les siècles et se maintiennent au-delà du déplacement ou du remodelage du finage, dans un espace fini, contraint et régi par des règles, qu'il faut replacer dans la globalité du territoire. Loin d'être la réplication d'un modèle type, ces sites voisins présentent chacun des originalités structurelles – forme et superficie des enclos, morphologie des entrées – imputables à la nature des activités qui y sont pratiquées. La "mise en scène" d'espaces résidentiels suggère parallèlement l'existence d'une hiérarchie sociale des occupants et la présence sur place d'une classe de propriétaires terriens qui se démarque par la qualité de son habitat et dont les tombes émaillent le paysage. Les différences très nettes entre les sites dans le volume des rejets détritiques montrent également des pratiques distinctes dans le traitement des déchets, ce qui conduit à rester prudent sur l'appréciation du niveau de richesse des habitants.

À Glisy, le début du Ier siècle a.C. correspond à une phase beaucoup plus profonde de restructuration des espaces et sans doute plus largement du territoire. L'enquête nationale fait le constat d'un abandon généralisé et rapide des sites dès les décennies précédant la Conquête, et ce pour toute la partie septentrionale de la Gaule. Si le lien avec l'émergence des *oppida*, et leur pouvoir d'attraction, est évoqué, il n'en reste pas moins que la campagne gauloise connaît à ce moment-là un remodelage en profondeur avec l'apparition sur les plateaux de la Somme de groupements d'établissements interconnectés, comme par exemple dans le secteur de Croixrault (Gaudefroy *et al.* 2013a). Ces aménagements semblent concertés, et cette planification des formes pourrait être issue de la décision d'un pouvoir local. Pour la partie septentrionale de la Gaule, le passage à une céréaliculture spécialisée sur les blés vêtus dès le début de La Tène finale, alors que La Tène moyenne est dominée par l'orge vêtue, accompagne cette refonte intentionnelle des espaces agricoles (Zech-Matterne *et al.* 2013). L'émergence de la ferme-*villa* (site H) arrive dans ce contexte.

Compte tenu de son destin et de son impact sur le territoire, le choix du lieu d'implantation de cet établissement n'est pas anodin. Il se développe en effet à proximité de ce qui apparaît comme un pôle attractif ancien, qui trouve son origine dans l'implantation d'un cimetière à La Tène B2, et qui pendant deux siècles constitue un point pivot. À cet endroit se conjuguent des limites structurelles fortes et pérennes. Est-ce la présence d'un effondrement naturel (*fontis*) qui a initialement retenu l'attention (annexe 2) ? Selon les croyances celtes, ce lieu "remarquable" aurait pu être considéré comme une porte ouvrant sur les divinités souterraines et un point d'accroche pour une planimétrie en devenir. La mise en terre d'un personnage de haut rang, un guerrier, aurait alors valeur d'acte fondateur. Cette hypothèse, séduisante, se heurte malheureusement au problème de la datation de l'effondrement, qui, à l'évidence, a encore connu un soutirage après le colmatage du fossé de parcellaire. Cette reprise périodique d'activité a pu aider à transmettre le souvenir de cet espace "sacré", pour que trois générations plus tard, de nouvelles mises en terre aient lieu, et cette fois sur une période de temps de presque un siècle. À Glisy, la densité d'espaces sacrés dans le paysage donne le sentiment que les vivants vivent au milieu de leurs morts. Le rôle de ces tombes dans l'affirmation, ou la réaffirmation, d'une légitimité territoriale, empreinte symbolique rendue visible et durable par des aménagements hors-sols (mausolée, tertre, stèle ?), leur confère une fonction de bornage, cernant les espaces habités et les espaces de cheminement. Cette fonction n'est sans doute plus aussi affirmée avec l'époque gallo-romaine où seulement deux tombes isolées sont attestées.

Le destin de la ferme et sa transformation en *villa* témoignent des liens de filiation et de la continuité entre fermes gauloises et romaines. Aujourd'hui illustrée par de nombreux exemples fouillés, cette filiation n'est toutefois pas exempte de ruptures (Bayard & Lemaire 2014). La ferme de Glisy connaît une évolution similaire à celle de plusieurs petites *villae* de la région comme celle de Béhen-Huchenneville "Au-dessus des Grands Riots" (Bayard & Lemaire 2014, 127). À Glisy, du strict point de vue structurel, la Conquête ne semble pas marquer un seuil, la transformation de la ferme se situant plutôt dans les décennies qui suivent, sans doute par effet d'hystéréchronie. Autour de la ferme, on ne perçoit pas de rupture ou même de remembrement dans le parcellaire mis en place à l'époque gauloise et comblé à l'époque gallo-romaine. La création du réseau routier par Agrippa à partir de 19 a.C. (Bayard & Massy 1983), avec la construction de la voie Amiens-Saint-Quentin qui passe à 270 m au nord des limites de la zone résidentielle de la ferme, ne modifie pas en apparence la structure existante. Il faut attendre plus d'un siècle pour qu'une vaste réfection de la ferme ait lieu avec la construction d'infrastructures faisant massivement appel à la pierre.

Les recherches archéologiques, menées ici sur le long terme, montrent ce que peut apporter une série d'interventions préventives contiguës, à l'histoire de l'occupation du sol. La pertinence scientifique de ces travaux reste toutefois étroitement liée à la cohérence méthodologique et scientifique des opérations successives. Il est en effet souhaitable que celles-ci soient placées sous le conduite des mêmes équipes maîtrisant l'ensemble des données, si l'on souhaite prolonger dans la durée l'investissement scientifique permettant de développer les référentiels nécessaires à la reconstruction de cette histoire.

L'occupation rurale gallo-romaine de la vallée de la Selle (LB)

La vallée de la Selle a été un lieu d'occupation privilégié par l'homme depuis la Préhistoire. La zone étudiée ici correspond à une portion d'environ 1,2 km en amont de sa confluence avec la Somme. Ce secteur mesure près de 5 km de long pour 3,5 km de large entre Amiens au nord et Salouël au sud. La rivière se divise en deux bras (La Haute Selle et la Basse Selle), qui après la traversée de Pont-de-Metz, rejoint la rive gauche de la Somme en aval d'Amiens à une altitude de 21 m. Le plateau dominant la vallée est formé d'un substratum crayeux ou d'argile à silex qui affleure par endroits. Il présente un relief ondulé qui culmine, dans cette partie de l'Amiénois, à 68 m NGF. Deux importantes voies romaines traversaient cette petite région. La première, d'orientation nord-est / sud-ouest, reliait Amiens à Rouen. Elle suivait la vallée sur la rive gauche et passait par l'agglomération secondaire de "La Ferme aux Mouches" à Pont-de-Metz, puis par le relais de Revelles, tous deux fouillés dans le cadre des opérations préventives préalables à la construction de l'autoroute A 29 (Blondiau 2007 ; Lemaire *et al.* 2004). Une seconde voie bifurquait quelques mètres avant l'agglomération de Pont-de-Metz et se dirigeait vers la côte picarde (fig. 1).

Les occupations protohistoriques

Dans ce secteur, les premières structures en creux appartiennent au Bronze ancien/moyen (cercle funéraire sur le terroir de Salouël "Nouvel Hôpital", Blondiau 2004, ou fosses dépotoirs à Amiens "Intercampus", Blondiau 2012). Dès La Tène ancienne, une organisation structurée de l'espace se met en place. Des zones de stockage sont définies et sur le site d'"Intercampus", l'ensemble est circonscrit par une palissade et un fossé. Parallèlement, des nécropoles s'installent, l'une à Salouël (Buchez 2005), l'autre à Amiens ("Intercampus", Blondiau 2012). Leur installation durant La Tène B2-C1 à plusieurs centaines de mètres des habitats est un critère commun, mais leur durée d'utilisation diffère. Celle d'Amiens perdure jusqu'à La Tène D1. Cette longévité s'explique par la structuration et la hiérarchisation de la société gauloise : la nécropole a recueilli les défunts de toutes les occupations environnantes. Elle s'organise autour d'une tombe principale, la plus riche, montrant un caractère ostentatoire à travers son architecture (aménagement externe sous forme d'un bâtiment sur poteaux carré de 4,70 m de côté), son installation interne (chambre funéraire, foyer), et son mobilier aristocratique qui se compose de neuf vases et un bracelet.

Les établissements ruraux de La Tène moyenne/finale et de la période gallo-romaine

Huit établissements ruraux du second âge du Fer ont été mis au jour sur les communes d'Amiens, Pont-de-Metz, Saleux et Renancourt. Les occupations sont matérialisées par des fossés d'enclos enserrant des habitats sur poteaux. Les sites de la période romaine sont les plus nombreux. Le plan des exploitations de cette époque apparaît en règle générale assez distinctement. L'enclos fossoyé persiste, mais le plan, quadrangulaire, se différencie de ceux de la période laténienne, plus irrégulier. Le corpus des sites découverts sur la rive gauche, répartis, sur une bande plus large est plus abondant. Mais il est possible que cette vision soit tronquée par les conditions de découverte : les terrains en culture sont situés à la périphérie de la ville actuelle et sont donc soumis à une pression immobilière importante, contrairement à la rive droite, déjà très urbanisée. Néanmoins, ce constat laisse envisager une vision d'exploitation des sols plus intense du secteur nord-ouest de la vallée. Deux cas de figure se présentent : soit l'occupation les sites laténiens perdure et l'occupation romaine s'y superpose, soit de nouvelles exploitations agricoles se mettent en place.

Amiens "ZAC les jardins d'Intercampus"

L'occupation la plus importante a été mise au jour à Amiens "Intercampus". Fouillée sur 4 ha, la grande majorité du site semble avoir été mis au jour. Au sud, un enclos fossoyé (A) délimite un espace intérieur de 2310 m² très probablement divisé en plusieurs zones. La partie sud-ouest de l'enclos est fermée par une palissade ; aucun système de fermeture n'a été repéré pour l'extrémité sud (fig. 15). Il connaîtra, avec une restructuration, une pérennité dans sa structuration générale jusqu'au début de la période romaine.

Il est difficile de déterminer les fonctions exactes de chaque secteur. Il semble néanmoins que la partie nord soit réservée aux habitats, le sud plutôt affecté aux réserves agricoles et au pacage ou espaces verts. Des fragments de clôtures partitionnent les secteurs entre eux. Cet enclos au vu de sa taille peut être qualifié de familial.

Au nord, un second pôle d'occupation (B) est délimité par deux fossés qui forment un angle droit et déterminent ainsi deux côtés d'une surface quadrangulaire dont les deux autres côtés semblent ouverts. Une entrée, large de 4 m, est marquée par l'interruption des deux fossés à l'est et par trois poteaux indiquant une fermeture physique. Ce passage semble être contrôlé par une structure circulaire située à l'extrémité du fossé nord ; une clôture marque une limite physique entre cette zone d'accès et le reste de l'habitat. Cette petite parcelle (18 m de long x 17 m de large) est clairement identifiée et matérialisée ; l'habitat n'en occupe que l'angle nord-est, le reste étant vierge de structure : zone de jardin ou pacage ? Une zone vide apparaît derrière cette parcelle. Délimitée par deux clôtures, elle est large de 11,50 m et pourrait indiquer un axe de circulation nord-sud, permettant l'accès de la partie vierge au sud aux édifices septentrionaux ainsi qu'à l'entrée. À l'ouest de ce chemin, six zones d'occupation sont matérialisées par des clôtures ou des fossés.

À la fin de La Tène, un second fossé d'enclos, curviligne (C), est creusé à la périphérie du petit enclos quadrangulaire. Il est matérialisé par un fossé en "Y" de 2,20 m de large. Le plan présente une forme assez particulière en triangle. Son entrée, à l'est, est marquée par l'interruption des fossés sur une largeur de 4 m, soulignée par trois poteaux de faible profondeur indiquant une fermeture physique (porte) plutôt qu'une superstructure importante.

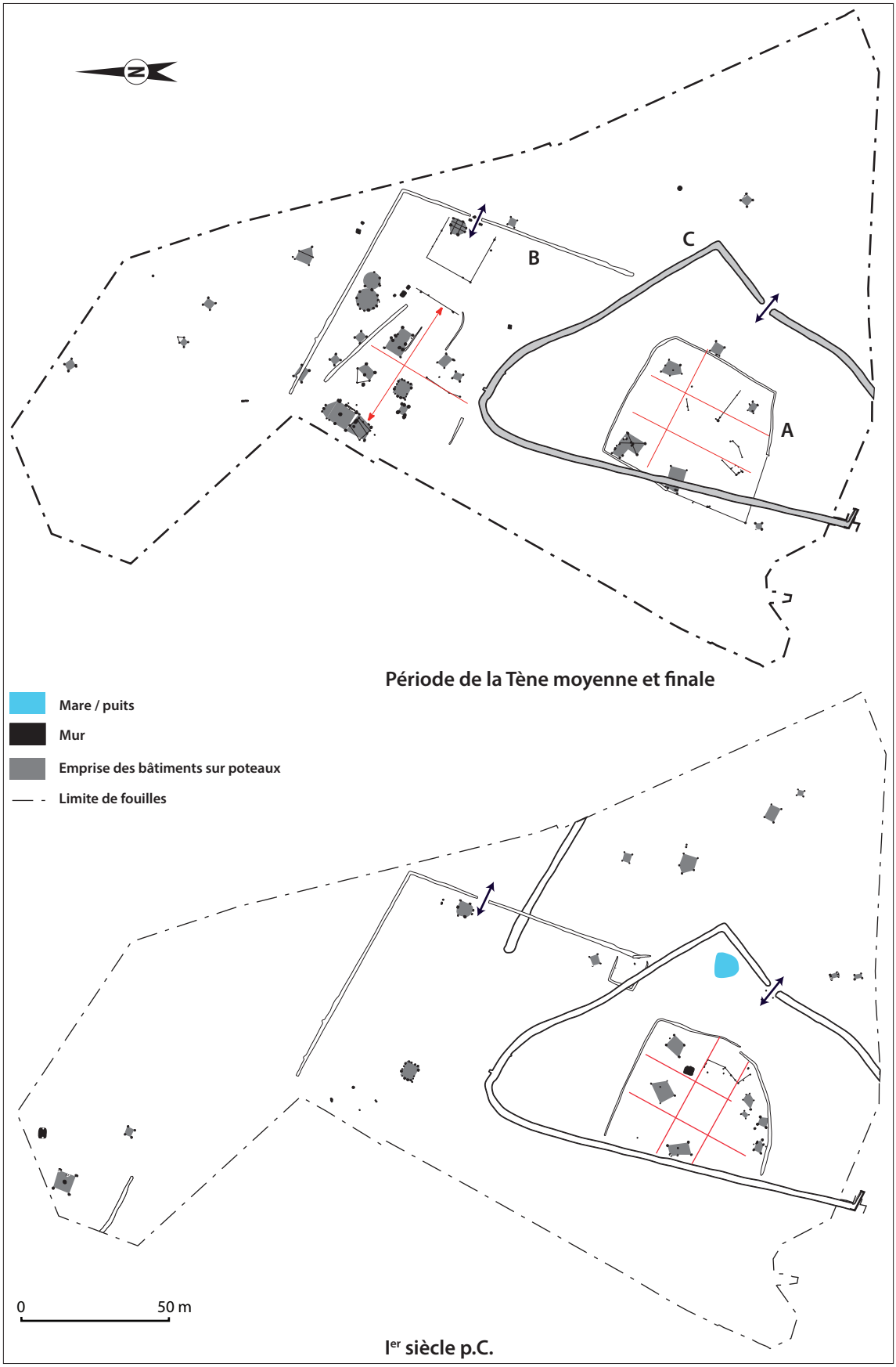

Fig. 15. Plan du site d'Amiens "ZAC Les Jardins d'Intercampus". DAO L. Blondiau/Inrap.

Aucune transformation majeure n'affecte ce site au Ier siècle. L'implantation est identique à celle de La Tène moyenne-finale : un nouveau petit enclos sub-quadrangulaire est excavé au sein de l'enclos curviligne. Creusé au même emplacement et avec des dimensions identiques (2 244 m²), la différence notoire est une entrée, en chicane, de 1,50 m de large installée face à celle de l'enclos monumental à l'est. Les partitions internes, héritées de la phase précédente, sont reprises. Des segments de clôture partitionnent la surface en huit zones d'occupations. Les constructions d'habitats occupent les parties nord, et le sud est occupé par des greniers. Le caractère défensif ou ostentatoire du site transparaît à cette période à travers le fossé d'enceinte curviligne et la mise en évidence de l'entrée ainsi qu'un fossé palissadé doublant le fossé d'enclos externe. À l'extérieur du fossé d'enceinte curviligne, une batterie de greniers est implantée selon un axe nord-ouest / sud-est, c'est -à dire parallèlement au fossé palissadé externe.

Un troisième pôle d'occupation apparaît au nord-ouest avec deux greniers, un silo et un fond de cabane en bordure de la voie Amiens-Rouen. La fin de l'occupation romaine se situe après le second siècle.

Pont-de-Metz "Hôpital Sud"

À 75 m au sud-ouest d'"Intercampus", un second enclos fossoyé a été mis en place à La Tène D-période augustéenne sur la commune de Pont-de-Metz "Hôpital Sud" (Malrain *et al.* 2007). Il se présente sous la forme d'un enclos sub-rectangulaire dont la superficie pourrait atteindre 3 150 m². Une interruption de 5,5 m des fossés marque une entrée aménagée : quatre poteaux disposés à l'intérieur de l'enclos suggèrent la présence d'un porche. L'enclos est doublé sur sa face orientale par un fossé, formant ainsi un corridor de 8 m de large, fermé par quatre segments de fossés perpendiculaires. L'intérieur de l'enclos est occupé par un bâtiment central et par une douzaine de constructions. Ces dernières se répartissent le long du fossé, de part et d'autre d'un axe de circulation qui débouche au centre de l'enclos, sur un espace large d'une dizaine de mètres où est implantée la construction la plus importante du site (fig. 16). Son orientation est/ouest lui permet de profiter pleinement de l'ensoleillement. Elle a vue, au-delà d'une large esplanade, sur la partie construite à l'est et les activités qui s'y déroulent ; elle bénéficie en outre d'un vaste espace à l'arrière. Les deux bâtiments qui l'encadrent se distinguent d'emblée des autres.

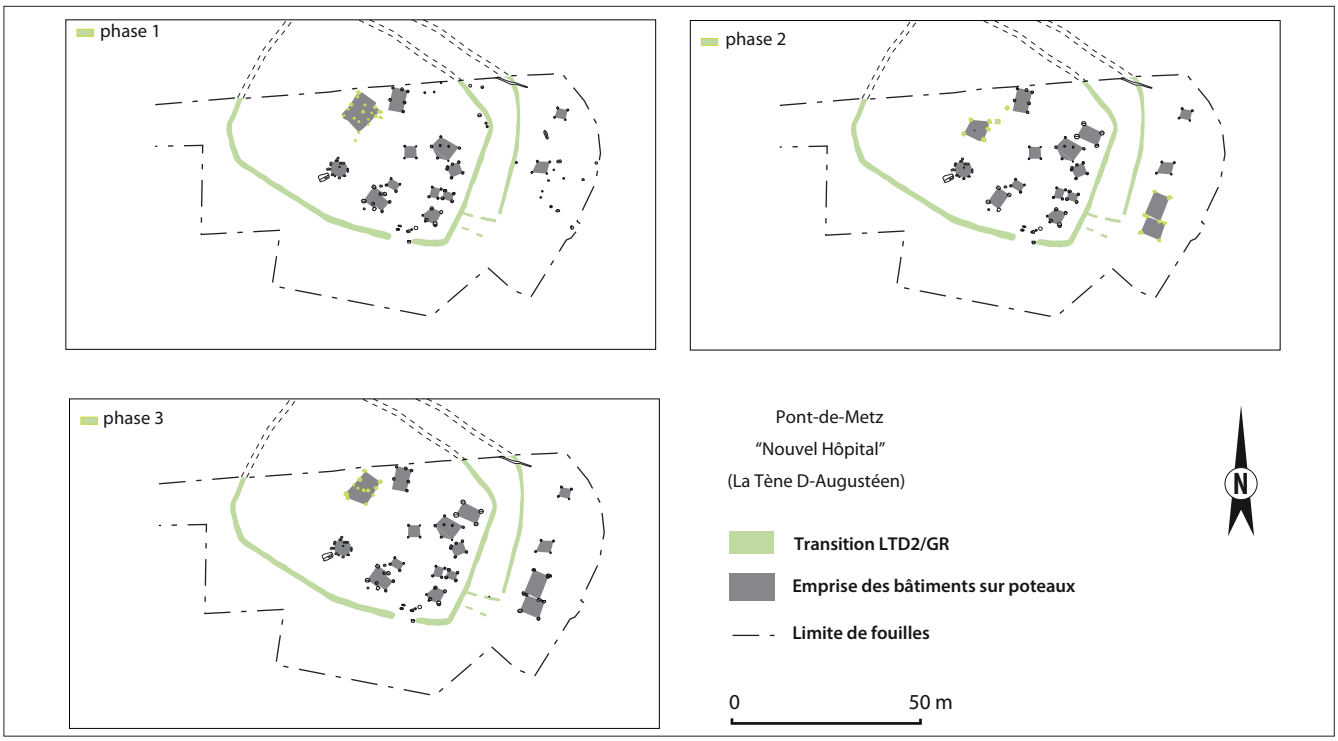

Fig. 16. Plan du site de Pont-de-Metz "Nouvel Hôpital" (La Tène D-Augustéen). DAO L. Blondiau/Inrap.

Amiens "ZAC de Renancourt"

Sur la commune de Renancourt, à 2 km au nord-ouest d'"Intercampus", trois établissements entourés d'enclos et deux nécropoles de La Tène C2/D1 ont été découverts sur le versant limoneux délimité au sud par la vallée de la Selle et au nord par la vallée de la Grace (vallon sec, Duvette & Locht 2007). Le premier groupe de tombes (site 1) se développe le long d'un chemin, et le second aux abords d'un établissement à enclos fossoyé (site 4). Le site d'habitat le plus ancien est un enclos curvilinéaire daté C2/D1 (site 3, fouille N. Cayol, rapport en cours) de 3 010 m². Le second, daté de La Tène finale, est marqué par un enclos plus ou moins carré de 40 m de côté (site 2, fouille L. Duvette, rapport en cours).

Le troisième (site 5), partiellement fouillé par F. Lemaire en 1997 lors de la création de la "Pénétrante Ouest" d'Amiens, s'étend sur 10 ha. L'extraction de limon au XIXe siècle a détruit une partie du site conservé sur environ 5 ha. La fouille récemment complétée par L. Duvette a mis en évidence une vaste enceinte complexe qui marque l'occupation primitive du site (La Tène C/D1) (fig. 17). Le tracé curvilinéaire est formé, au sud et à l'ouest, par deux fossés parallèles alors qu'au nord deux autres fossés également parallèles marquent la séparation physique avec un autre enclos plus vaste. Une entrée monumentale en chicane est installée au sud-est. Les fossés sont à cet endroit impressionnants tant par leur largeur qui atteint 4,20 m que par leur profondeur (2,90 m). Les treize constructions sur poteaux présentent des plans quadrangulaires, carrés, pentagonaux ou rectangulaires à pan coupé.

Dès La Tène D2, un grand enclos trapézoïdal succède au système curviligne. Cet établissement perdurera au moins jusqu'aux règnes de Tibère ou de Claude. D'une superficie de 1,7 ha (150 m de long x 100 m de large), l'espace intérieur est divisé

Fig. 17. Plan du site d'Amiens "ZAC de Renancourt" (La Tène C1/D1), fouille L. Duvette/Inrap. DAO L. Blondiau/Inrap.

Site 5 A (Nord) (diag. L. Duvette 2007)
Site 5 (f. P. Lemaire 1997)
Renancourt "ZAC"
période LTD2b / Aug - première moitié Ier s. p.C.
Site 5 A (sud) (f. L. Duvette 2012)

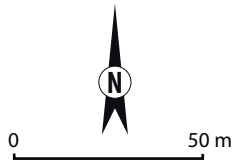
N
0
50 m

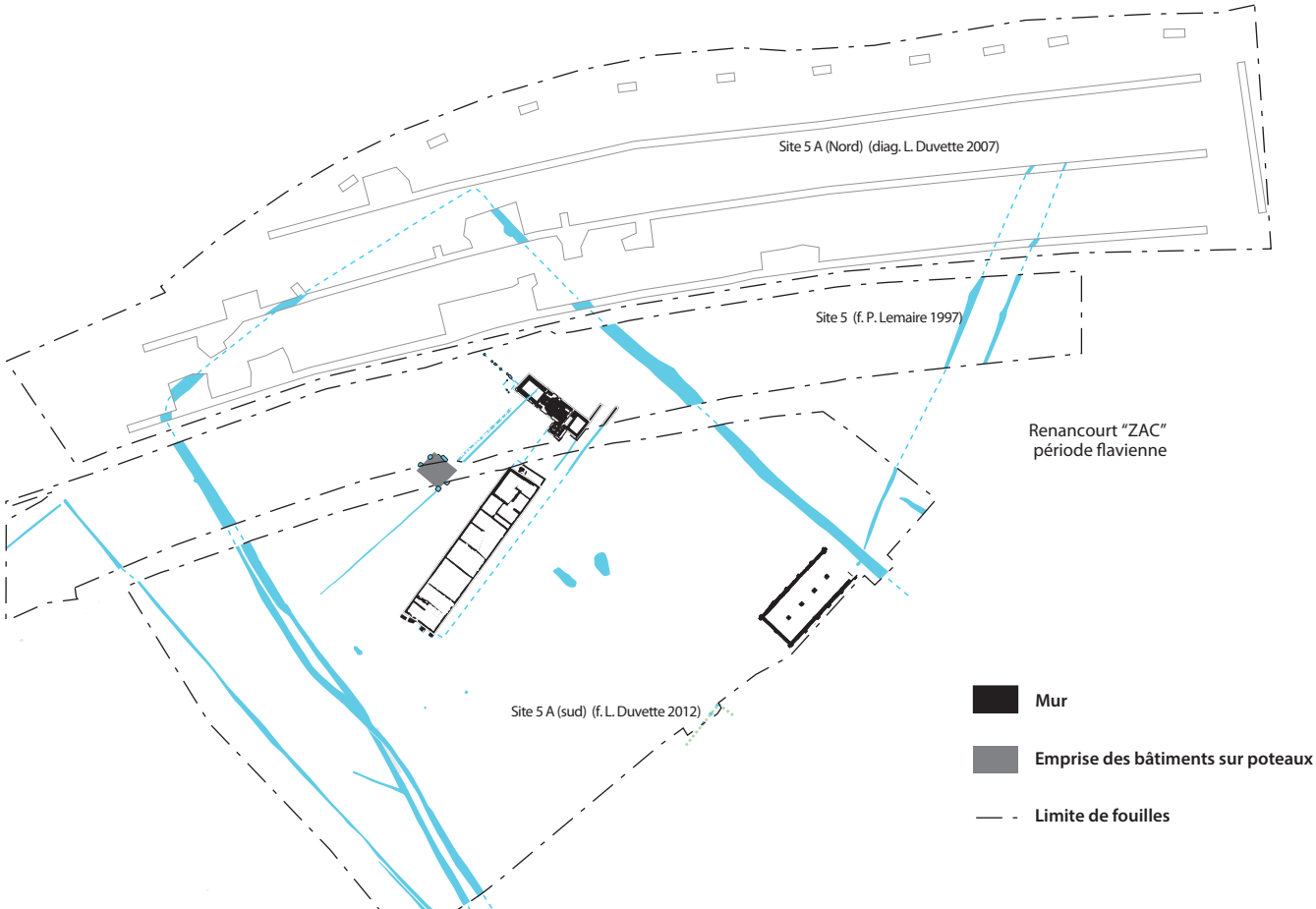
Site 5 A (Nord) (diag. L. Duvette 2007)
Site 5 (f. P. Lemaire 1997)
Renancourt "ZAC"
période flavienne
Site 5 A (sud) (f. L. Duvette 2012)
Mur
Emprise des bâtiments sur poteaux
Limite de fouilles

en trois parties distinctes ayant chacune une entrée axiale aménagée dans les fossés. Le cloisonnement nord est marqué par un double fossé muni d'un porche monumental. Cinq constructions sur poteaux, de plan carré ou rectangulaire (avec ou non une abside) sont érigées, essentiellement dans la partie centrale de l'enclos et le long des fossés. Une cave de 5,5 m x 3,90 m munie d'un escalier axial est installée à proximité de deux grands bâtiments sur poteaux. Les murs de la cave sont appareillés avec des moellons de calcaires ou de tuf et le mur nord présente une niche (fig. 18).

Au début de la période flavienne, l'établissement subit de profondes mutations avec l'apparition des bâtiments sur solins de craie. L'enclos conserve son tracé. Les fossés intérieurs sont abandonnés, le cloisonnement reste fossoyé mais l'orientation s'adapte à l'implantation des nouvelles constructions. Un balnéaire est installé en harmonie avec la nouvelle partition de l'espace. L'ensemble dessiné correspond à une *villa* dont le bâtiment principal est rectangulaire et composé de 18 pièces (103 m de long x 10,35 m de large). Les murs sont larges de 0,80 m et constitués de blocs calcaires et de craie pilée conservés sur 0,40 m de profondeur. Les pièces intérieures sont séparées soit par des murs de craie pilée de 0,70 m de large soit par des cloisons légères d'une assise de blocs de craie ou de silex. Un second état montre une construction d'une largeur identique mais dont la longueur est réduite à 97,5 m.

Le balnéaire est implanté au nord-est du bloc principal. De forme rectangulaire de 15,7 m de long x 5,90 m de large, il est agrémenté d'une salle adjacente. L'ensemble se compose de cinq salles : une froide, trois pièces chauffées par hypocauste et un vestiaire.

On suppose l'existence d'un porche à l'est. Un second bâtiment, long de 25 m pour une largeur de 11,5 m, est situé aux abords méridionaux de la surface fouillée. Ses murs sont agrémentés de 12 contreforts en vis-à-vis, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'un *grenier*. Une autre construction a été découverte dans le prolongement sud de l'établissement, lors de l'exploitation des carrières adjacentes. Nous connaissons ses dimensions (11 m de large x 23,80 m de long) et la présence de contreforts périphériques sur les deux murs pignons. La vaste esplanade définissant la *pars urbana* de la *villa* atteint donc des limites impressionnantes de 200 m de large x 110 m de long, ce qui la classe dans la catégorie des grandes *villae*.

L'occupation post-flavienne voit l'abandon de la *villa* et le remblaiement des fossés. Un fond de cabane est installé et comblé fin IIe-IIIe siècle. Trois inhumations sont datées de la fin du IIIe siècle. Une construction est érigée avec des matériaux de récupération, de pierres calcaires et de silex formant un rectangle de 10,3 m de long pour 5,6 m de large. Un cellier en occupe l'angle ouest.

La *villa* de Renancourt présente des dimensions et des aménagements assez exceptionnels pour la Somme. Sa mise en place apparaît ici précoce, puisque le passage à des constructions en dur est effectif dès le milieu du Ier siècle p.C. La présence d'un bâtiment principal de 500 m² muni d'un étage, d'un balnéaire et d'un grand grenier est assez rare dans cette partie de la Gaule. Le plan est simple, l'organisation spatiale n'est pas régulière et ne correspond pas au schéma classique des *villae* samariennes.

Dury "Le Camp Rolland"

Sur la commune de Dury, deux *villae* ont été fouillées de part et d'autre de la route de Paris, ancienne voie romaine, l'une en 1993 (Quérel 2000), l'autre très récemment en 2015 par le service municipal d'Amiens. Le site du "Camp Rolland", fouillé dans le cadre des opérations préventives sur le tracé de la rocade, montre des occupations gauloises et romaines précédant une *villa*. Un réseau de fossés de La Tène finale perdure jusqu'au début de la période romaine. Au cours du Ier siècle, des transformations importantes marquent une réorganisation du site. L'implantation de la *villa* semble s'opérer dans la seconde moitié du Ier siècle et son occupation perdure jusqu'au IVe siècle où s'ajoute à une multiplication des constructions en bois un rétrécissement de la cour par la création d'une palissade sur poteaux. Durant le IIIe siècle un incendie détruit le bâtiment principal. La cave retrouvée dans le bâtiment principal a livré un important dépôt de bronze. La *pars agraria* est marquée par une enfilade de cinq bâtiments. L'ensemble forme 350 m de long x 20 à 50 m de large.

Amiens "Hôpital psychiatrique"

La *villa* fouillée sous le futur centre psychiatrique d'Amiens est connue par un bâtiment érigé sur semelles de craie dans un substrat comprenant de nombreux silex. Plusieurs pièces apparaissent sur le plan ainsi que deux caves. La limite d'emprise laisse planer un doute sur la fonction de cette construction : s'agit-il du bâtiment principal ?

Sur le versant opposé de la vallée de la Selle, quatre établissements occupent le plateau : deux *villae*, un établissement de nature complexe et une agglomération secondaire. Cette énumération montre une évolution du statut par rapport aux vestiges retrouvés sur la rive droite, ce qui s'explique sans doute par la disponibilité des terrains pouvant être exploités, la proximité d'une voie de circulation, mais aussi sur l'existence d'une occupation antérieure.

Pont-de-Metz "Le Champ Pillard"

La *villa* de Pont-de-Metz "Le Champ Pillard", a été fouillée en 1993 dans le cadre de l'autoroute A 16 et en 1996/1997, préalablement aux travaux de la "Pénétrante Ouest" d'Amiens (Lemaire 1994 ; Blondiau 1996). Elle se développe dans la

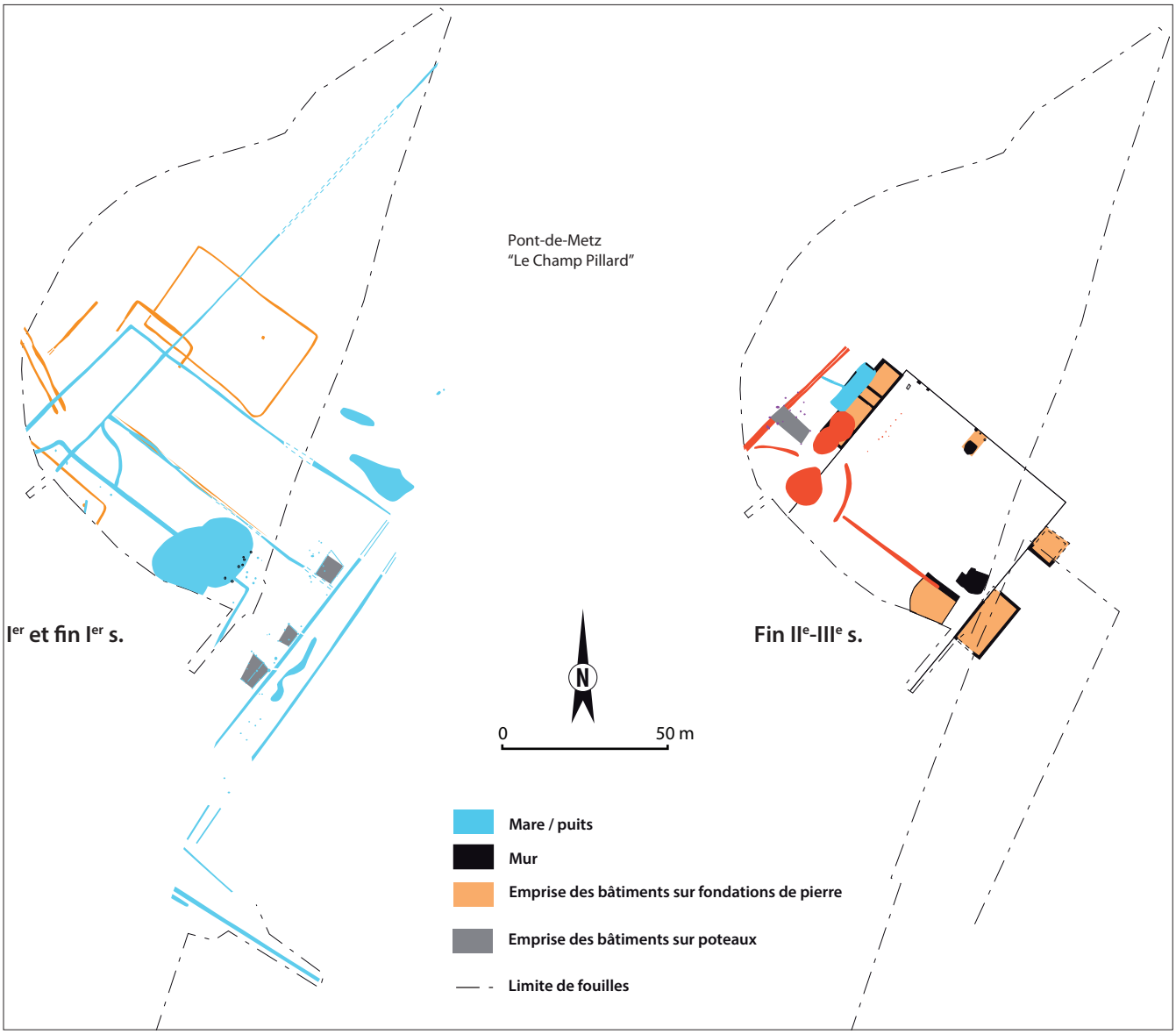

Fig. 19. Plan du site de Pont-de-Metz "Le Champ Pillard" (Ier-IIe siècle p.C.) (en rouge, époque indéterminée). DAO L. Blondiau/Inrap.

continuité du réseau laténien et comprend cinq phases du Ier au IIIe siècle p.C. Dès le début du Ier siècle p.C., un réseau fossoyé délimite des enclos quadrangulaires probablement à vocation agro-pastorale. À la fin du siècle, une ferme indigène préfigurant le plan de la future *villa* est édifiée. À la fin du IIe et au début du IIIe siècle, les techniques de construction changent radicalement, les premiers bâtiments en dur apparaissent. Au IIIe siècle, une *villa* picarde "classique", orientée nord-ouest/sud-est, est aménagée. Trois bâtiments, dont peut-être la demeure du *villicus* (29,75 m de long x 8 m de large), sont fondés sur semelles de craie et enserrent une cour trapézoïdale à l'extrémité de laquelle un porche d'entrée quadrangulaire donne accès à la *pars rustica* (fig. 19).

Salouël "Rue François Villon"

Une autre *villa* a été fouillée sur 15 000 m² à Salouël "Rue François Villon" dans le cadre d'un projet de lotissement. Elle illustre le second cas de figure avec une création *ex-nihilo*. L'occupation primitive remonte à la période augusto-tibérienne où deux fossés parallèles divisent l'espace. La période claudienne-flavienne est marquée par l'apparition d'un système fossoyé plus complexe. Celui-ci est construit autour d'une entrée délimitée par deux fossés parallèles aboutissant sur un vaste espace clos

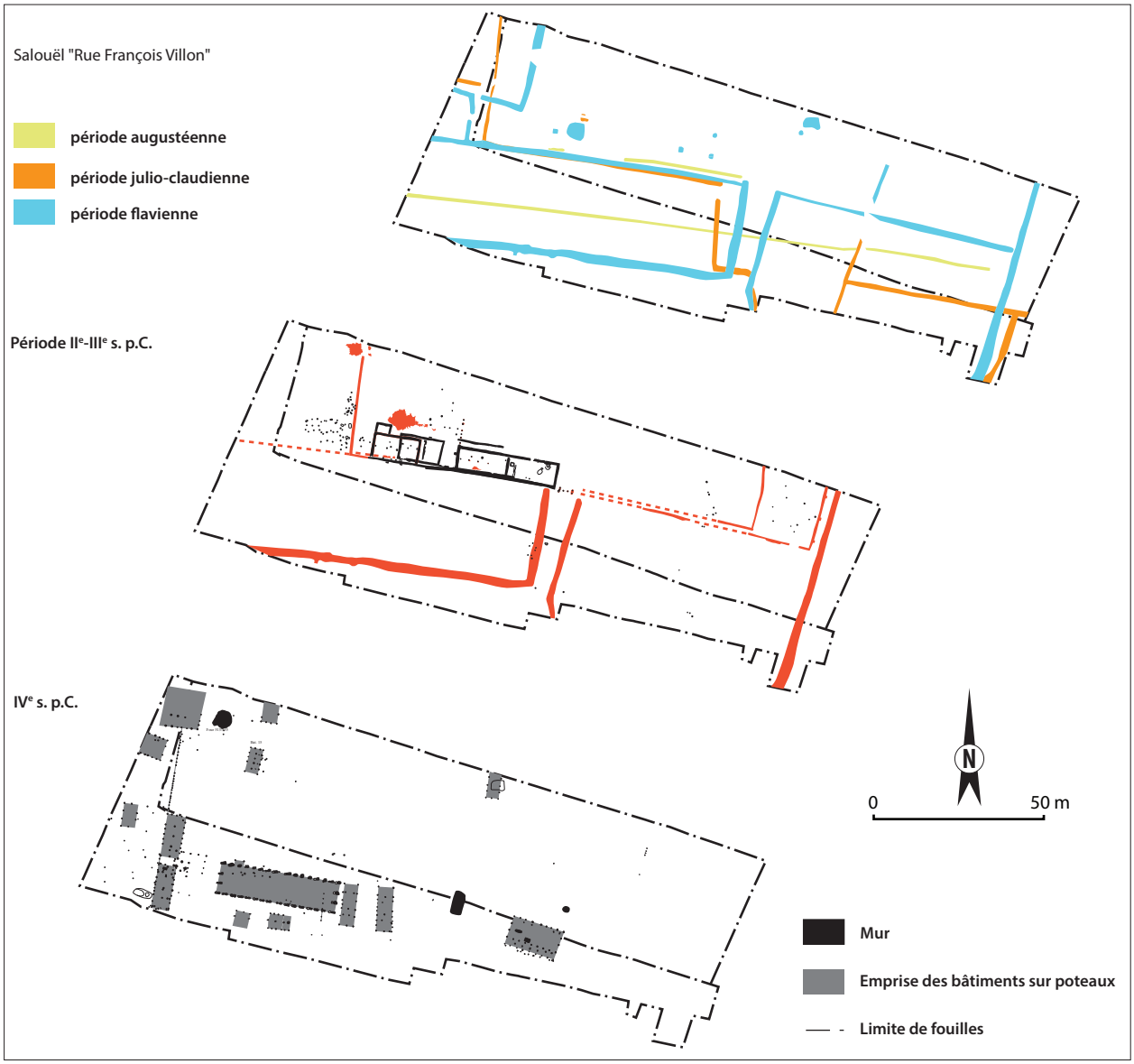

Fig. 20. Plan phasé de la villa de Salouël "Rue François Villon", fouille L. Duvette/Inrap. DAO L. Blondiau/Inrap.

où quatre enclos se développent. Les vestiges d'habitat (four, puits) sont situés dans l'espace interne de la cour. L'alignement de trois caves permet de supposer un bâti sur sablières qui a totalement disparu. Le IIe-IIIe siècle se distingue par l'apparition de bâtiments sur solins de craie. Le système d'enclos et le parcellaire adjacent subissent plusieurs transformations tout en conservant les axes primitifs. L'entrée aboutissant sur la cour est maintenue et complétée par une porte monumentale sur poteaux. Cette partie devient le cœur de la *pars rustica* d'une *villa*. Les bâtiments sont alignés pour former l'aile ouest, à l'est, un simple muret, muni de contreforts, marque la limite. Un bâtiment porche prend place sur la limite séparant l'habitation principale et les dépendances (Duvette 2011).

La fin du IIIe siècle et le IVe voient de nombreuses transformations : l'usage de la maçonnerie est abandonné au profit d'une architecture vernaculaire sur poteaux. Quinze bâtiments utilisant cette technique ont été construits en reprenant les axes antérieurs. Une des constructions présente la particularité d'être inscrite dans un enclos palissadé (fig. 20). Une nécropole s'installe à proximité.

L'occupation humaine dans la vallée de la Selle

Dans ce secteur, la continuité d'occupation entre le second âge du Fer et l'Antiquité est attestée sur plus de la moitié des sites. Les enclos laténiens sont encore exploités pendant la période gallo-romaine. À Renancourt, les enclos ont été agrandis et régularisés, à "Intercampus", le maintien du fossé extérieur est manifeste, l'enclos d'habitat est reconstruit sous forme quadrangulaire.

Parmi les nouveaux équipements, apparaissent les structures maçonnées "en dur", caves, cellier, maisons. Ce type de construction se retrouve au sein de nouveaux établissements agricoles ou d'agglomération. Les établissements fossoyés de ce secteur semblent être abandonnés sous Auguste (CHU) ou dans le courant du IIe siècle ("Intercampus" ou Renancourt). Une nouvelle forme de ferme se met alors en place avec une organisation et des techniques de constructions différentes, et les *villae* se développent au sein d'enclos antérieurs. La fouille de la *villa* de Pont-de-Metz "La Champ Pillard" met en évidence une évolution dans la continuité du réseau laténien, contrairement à celle de Salouël où le réseau fossoyé est implanté dès la période augustéenne. Les constructions sur solins de craie font leur apparition aux IIe-IIIe siècles, à l'exception de Renancourt où elles sont signalées dès le milieu du Ier siècle. Une seule agglomération secondaire a été fouillée à Pont-de-Metz "La Ferme aux Mouches" (annexe 8) où l'évolution montre un développement au sein d'un parcellaire ou enclos dont les origines ne remontent pas au-delà du début du Ier siècle. Les constructions en dur prennent place dès la fin du Ier siècle, les caves s'inscrivent dans des bâtiments alignés en front de rue dès le IIe siècle.

Les bâtiments

Les constructions en bois sont majoritaires aussi bien durant les périodes protohistoriques que gallo-romaines. Elles offrent des formes variées (fig. 21). Les bâtiments sur fondation de craie avec élévation en moellons de craie et rognons de silex apparaissent pour la première fois durant la période flavienne sur le site de Renancourt (fig. 22 et annexe 9).

Les activités

Les activités sont très différentes d'un site à l'autre, alors que ceux-ci sont géographiquement proches (1 km) et contemporains (annexe 10). Sur la *villa* de Salouël, le travail est plus diversifié que sur les autres sites. La céréaliculture est attestée par les greniers. La fonction de relais routier prévaut à Pont-de-Metz, le commerce joue un rôle important et a entraîné des productions spécifiques et une alimentation particulière. Nous tenons à signaler la présence d'un seul puits retrouvé sur "Intercampus". Aucune autre structure de ce type n'a été retrouvée. La gestion de l'eau reste donc énigmatique, même si la présence de la Selle à environ 750 m peut être une des explications proposées.

Conclusion

Installés sur le rebord du plateau, les différents sites occupent majoritairement un terrain crayeux ou en partie composé d'alluvions anciennes dominant "la Selle", navigable au moyen d'embarcations à faible tirant d'eau. Ils sont insérés dans un maillage de sites antérieurs ou contemporains à proximité de *Samarobriva*, facteur déterminant, avec la voie, dans le choix

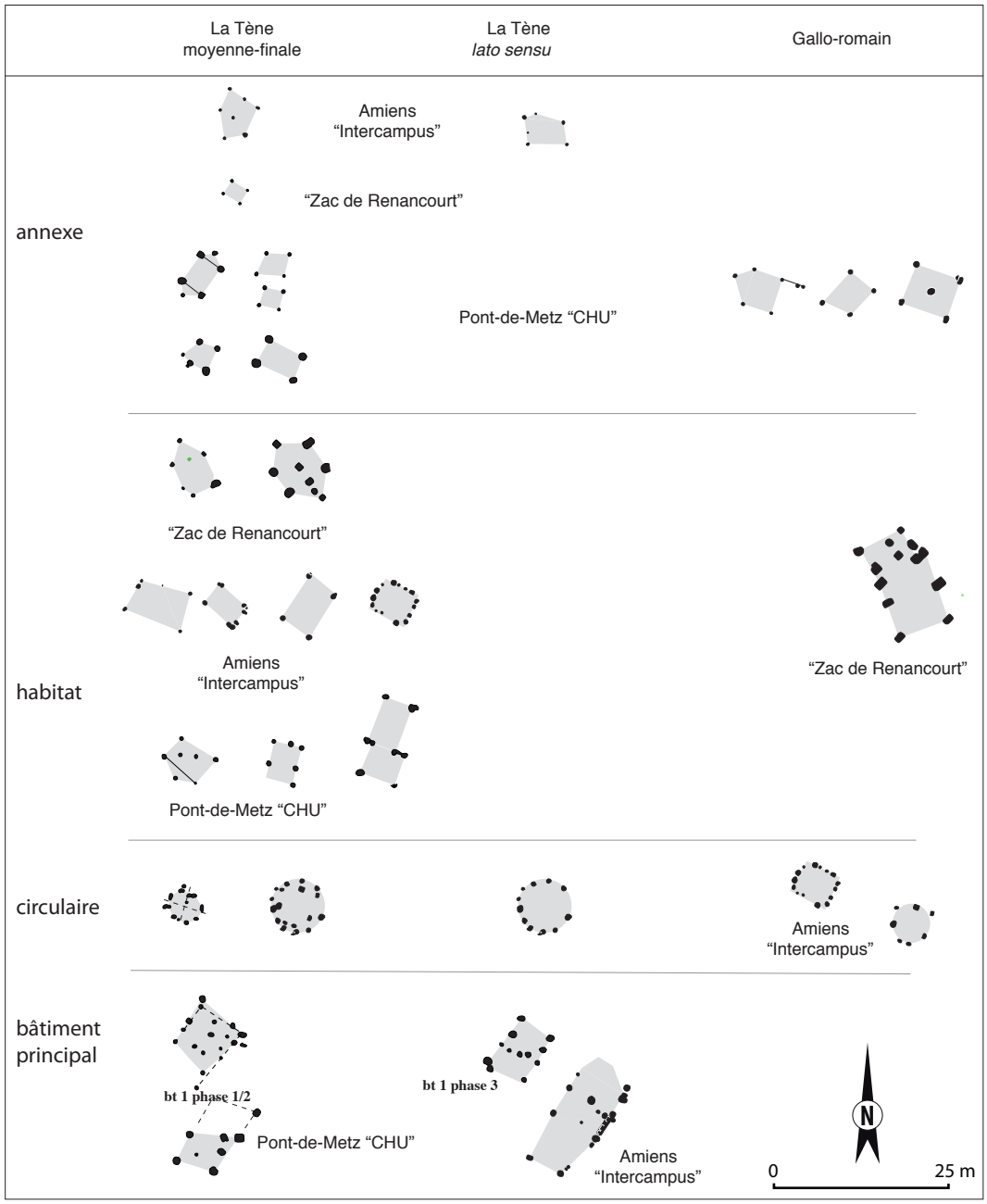

Fig. 21. Bâtiments sur poteaux des différents sites de la vallée de la Selle. DAO L. Blondiau/Inrap.

de l'implantation. La proximité d'un axe de circulation fluvial permet des échanges, le plateau est fertile, l'agriculture et l'élevage sont des composantes économiques dominantes, même si elles sont souvent mal perçues. La proximité d'un centre économique plus important, *Samarobriva*, du moins à l'époque romaine, a été également un facteur déterminant dans le choix d'installation. La continuité d'occupation entre la période de La Tène et l'époque romaine est indubitable. Aucun déplacement d'implantation n'est ici observé depuis La Tène moyenne-finale et le Ier siècle p.C. sur le site d'"Intercampus" ni sur celui de la *villa* de Pont-de-Metz.

On peut néanmoins s'interroger sur les relations entre ces différents sites. Pour La Tène finale, les exploitations occupent les terroirs de Renancourt et le rebord du plateau dominant la rive droite de la Selle. S'il est difficile de connaître les relations

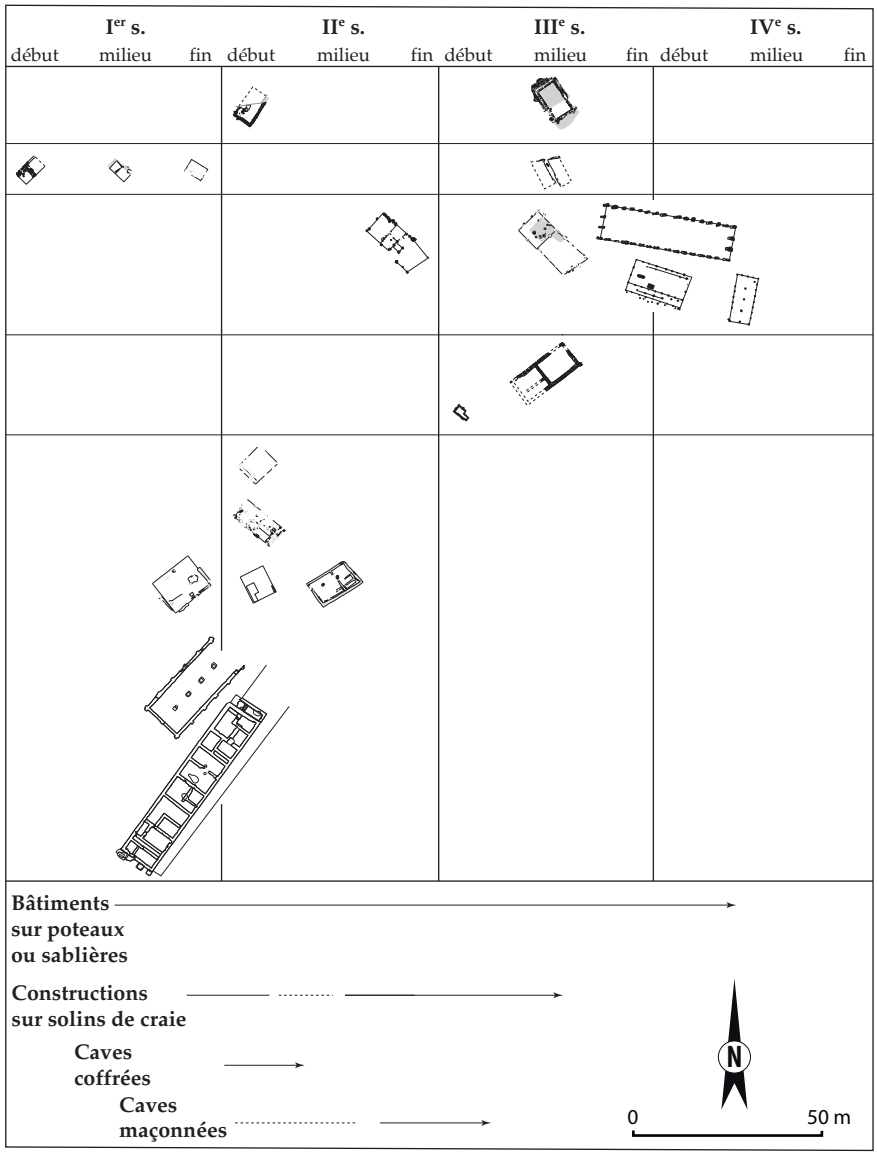

Fig. 22. Bâtiments résidentiels sur les différents sites de la vallée de la Selle. DAO L. Blondiau/ Inrap.

entre ces sites, il est évident que la ferme au statut élevé d'"Intercampus" constitue avec l'enclos du "CHU" des exploitations en interaction. Très proches géographiquement, elles sont contemporaines et montrent des similitudes au niveau des plans. Toutes deux sont des fermes puisque les caractéristiques sont acquises : surface enclose, maisons, annexes. Mais la présence d'enclos, avec des constructions d'habitat et des annexes, doit-elle être appelée ferme ou hameau, dans la mesure où le nombre d'unités de stockage traduit une production importante ? L'activité supposée de culte traduit-elle une fonction particulière au sein d'une ferme, ou est-elle inhérente à la fonction du site ?

À l'époque romaine, les exploitations sont de préférence implantées sur la rive gauche de la Selle. Les *villae* de Pont-de-Metz, de Salouël et l'exploitation de Renancourt appartiennent à cet ensemble, dont les modalités de fonctionnement et d'échange restent difficiles à définir. Ces sites sont des constituants, à des degrés divers, d'un système dans lequel ils sont en relation. Les *villae* sont relativement proches les unes des autres, puisqu'elles ne sont séparées que de 2 km, soit 20 minutes

de marche. Divisée par deux, cette distance permet d'estimer le rayon maximum des terres mises en valeur autour de chaque exploitation agricole, soit 1 km.

Elles devaient donc être en relation mais les modalités et la nature de l'échange restent difficiles à cerner. Le rôle de l'agglomération secondaire de "La Ferme aux Mouches" suscite aussi quelques questions : la *villa* la plus proche est à moins de 2 km, et la ville antique, *Samarobriva*, à moins de 7 km. L'agglomération secondaire pouvait jouer le rôle de relais d'échanges entre la ville et la campagne, à moins que celle-ci ait été elle-même productrice de denrées destinées à être écoulées sur le marché urbain. Il reste néanmoins délicat de hiérarchiser spatialement et fonctionnellement des unités de peuplement ou de les classer arbitrairement dans une catégorie (suburbain, bourg, village, agglomération rurale…).

L'évolution architecturale des établissements et les productions agro-pastorales dans l'Amiénois : éléments de synthèse (NB, SL, CP, VZM)

Les établissements ruraux (NB)

Outre les sites de Glisy et de la vallée de la Selle présentés ci-dessus, nous évoquerons plus brièvement d'autres fouilles importantes menées dans l'Amiénois. Celles-ci ont fait l'objet de publications récentes auxquelles nous renverrons pour plus de détails. À 6 kilomètres au nord d'Amiens, deux enclos repérés en prospection aérienne par R. Agache ont notamment été fouillés en 2005 à Poulainville "Les Mottelettes". L'un a été daté de La Tène moyenne et l'autre de La Tène finale. Ce dernier -qui nous intéresse plus particulièrement- présente une forme ovoïde auquel se raccordent au sud deux avant-cours trapézoïdales en enfilade. Au centre de l'enclos un ensemble de constructions sur poteaux (habitats et greniers) disposées autour d'une cour carrée a été dégagé (Malrain & Pinard 2016). L'une des particularités de cet établissement "indigène" relativement étendu (1,8 ha) est d'avoir continué à être occupé sans transformation architecturale notoire jusqu'au IIIe siècle p.C. (annexe 11). À une vingtaine de kilomètres au sud-ouest d'Amiens, nous mentionnerons encore un ensemble d'opérations archéologiques successives plus ou moins contiguës menées depuis les années 1990 sur la commune de Croixrault (A 29 ouest, "aérodrome" ; "ZAC du sud-ouest amiénois"). Celles-ci ont porté sur plusieurs enclos du second âge du Fer (fig. 23) ainsi qu'une *villa* gallo-romaine ("La Dériole") (Gaudefroy 2011 ; Bayard & Lemaire 2014).

Le second âge du Fer

Les fouilles ont permis d'établir que les plus anciens des enclos repérés d'avion par Agache dataient de La Tène moyenne. Il s'agit généralement d'enclos multiples et emboîtés de morphologie ovoïde ou curviligne, comme à Glisy "Terre de Ville" et Glisy "Les Champs Tortus". À la fin de La Tène moyenne et au début de La Tène finale, certains de ces enclos ont connu d'importantes évolutions. La fouille menée à Estrées-Déniécourt "Derrière le Chemin du Berger", à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Amiens (hors zone d'étude), illustre bien ce phénomène : l'enclos ovoïde multipartite a été remplacé par un enclos de plan plus rectangulaire, avec une entrée de forme particulière. Le passage y est aménagé entre deux espaces rectangulaires plus ou moins symétriques délimités par les fossés. Agache qui avait repéré d'avion une série de structure de ce type les avait qualifiés d'enclos "en touches de palmer", par analogie de forme avec un instrument de mesure (le gravitomètre). La fonction exacte de ce dispositif particulier n'est pas parfaitement établie. Il s'agissait probablement d'entrées plantées de haies d'arbre à caractère ostentatoire. Dans l'Amiénois, plusieurs enclos de ce type (ou seulement parfois leurs entrées) ont été étudiés par l'archéologie préventive (Fricamps "La Cramaillère", Glisy "Les Champs Tortus", etc.) (Gaudefroy 2011). La fouille la plus complète est celle de Glisy "Le Bois du Canada" (fig. 12). Celle-ci a mis en évidence que l'occupation de cet enclos "en touche de palmer" s'est prolongée jusqu'au Haut-Empire. La construction d'un bâtiment résidentiel sur fondation de craie lui a alors donné l'apparence d'une petite *villa*.

Il est intéressant d'opposer ce type d'enclos et son évolution aux sites de Poulainville "Les Mottelettes" et d'Amiens "ZAC Intercampus" (fig. 24). Ceux-ci présentent à La Tène finale une morphologie bien différente, ovoïde et multipartite, qui rappelle les enclos plus anciens de La Tène moyenne. Si l'occupation de ces établissements s'est prolongée pendant le Haut-Empire, ceux-ci n'ont en revanche pas pris l'allure de *villa*. Au vu de leur évolution ultérieure, on peut donc se demander si leur statut hiérarchique n'était pas inférieur à celui des enclos "en touche de palmer" apparus au début de La Tène finale.

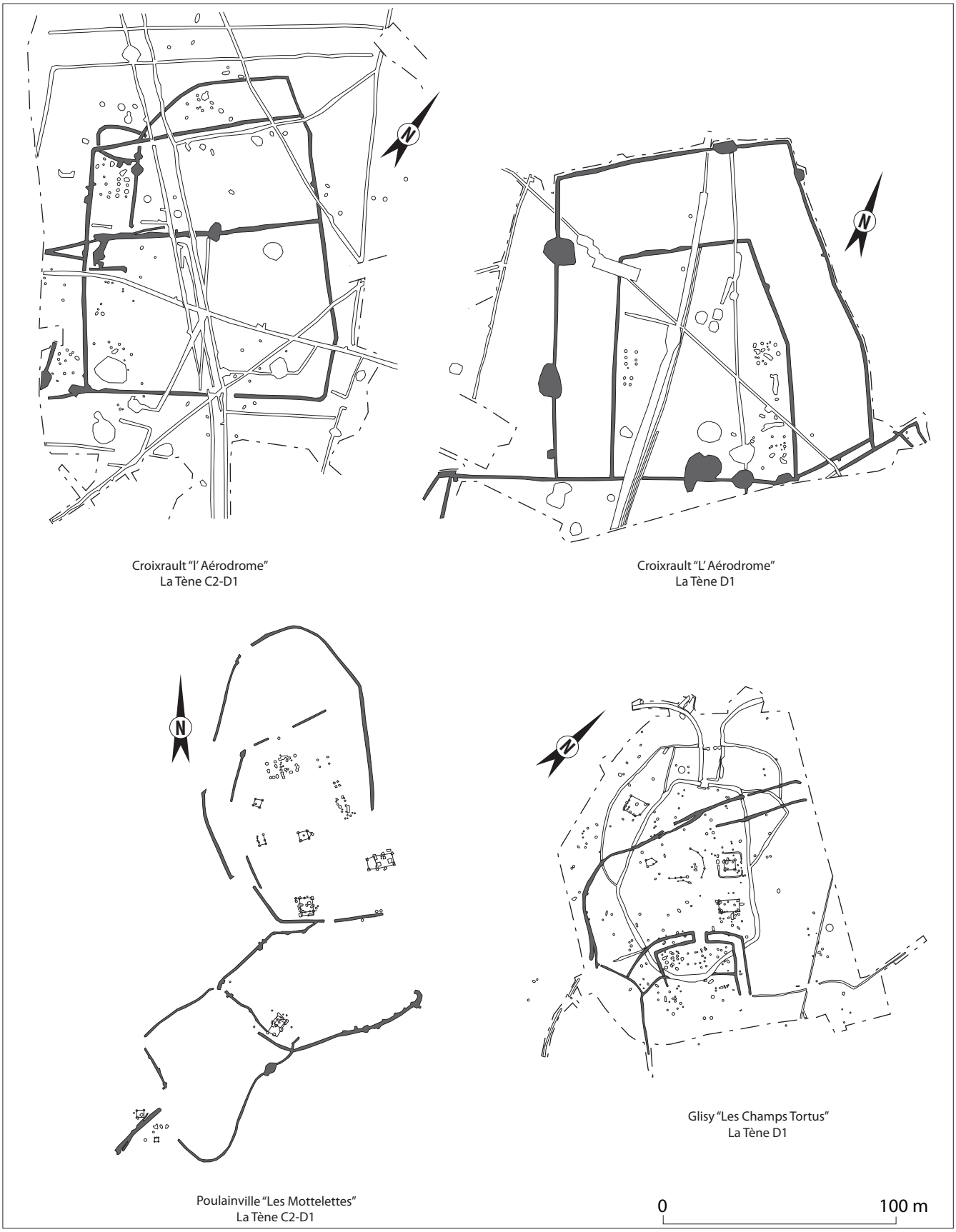

Fig. 23. Exemples d'enclos du second âge du Fer fouillés dans l'Amiénois. DAO N. Bernigaud/EPHE, d'après Gaudefroy 2011, Malrain & Pinard 2014, Gapenne *et al.* 2013.

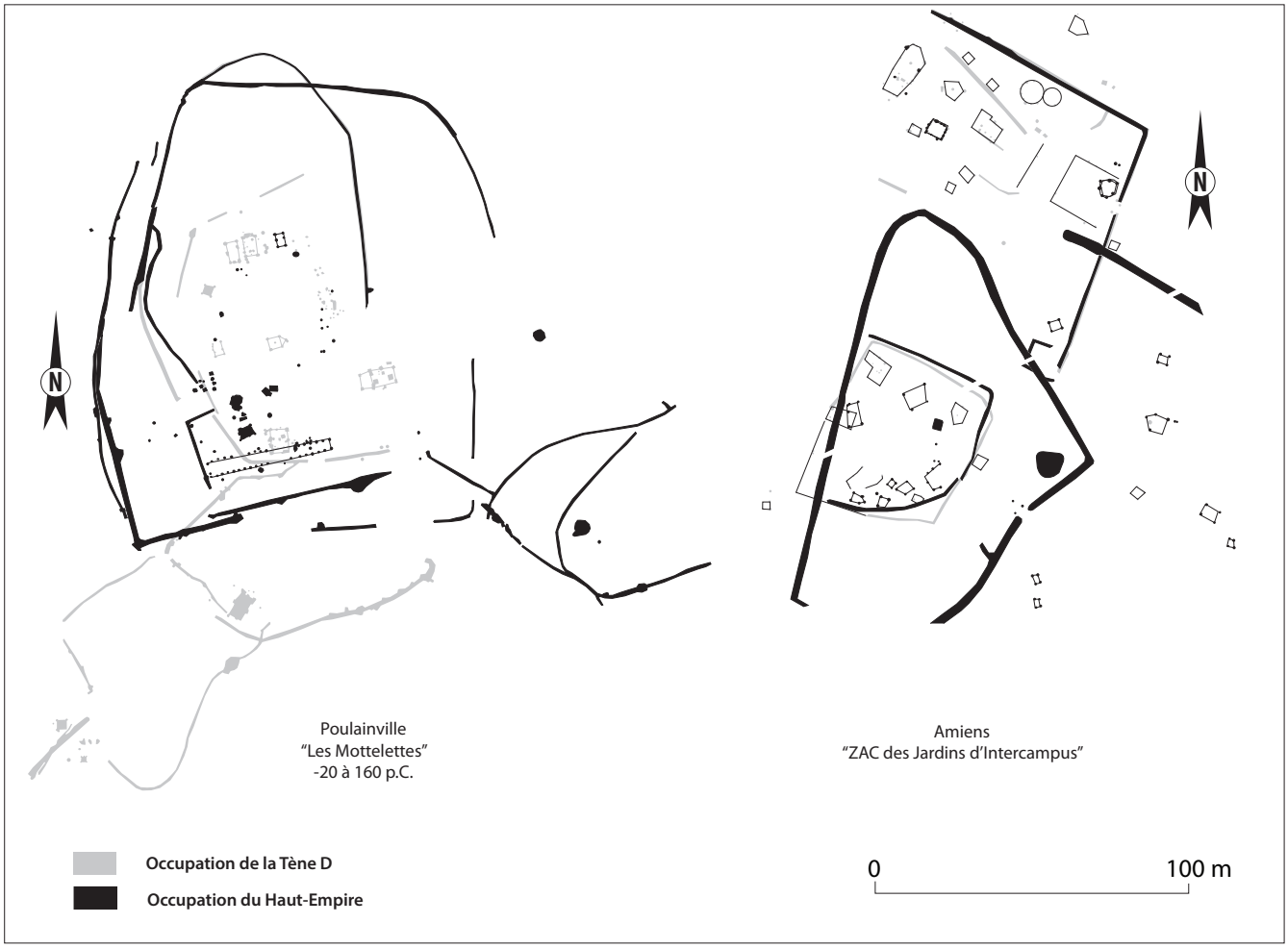

Fig. 24. Les enclos de Poulainville "Les Mottelettes"et d'Amiens "ZAC les Jardins d'Intercampus". DAO N. Bernigaud/EPHE d'après Malrain & Pinard 2014 et Blondiau, dans ce volume.

Le Haut-Empire

Récemment fouillé, le cas d'Amiens "ZAC de Renancourt" (fig. 17-18), offre un nouvel exemple d'enclos du second âge du Fer se transformant en *villa* pendant le Haut-Empire. L'évolution est progressive et se fait par étapes : l'aménagement d'une cave maçonnée dans la première phase (La Tène finale-période augustéenne) précède la construction d'un bâtiment résidentiel et d'un balnéaire sur fondation de craie pendant la période flavienne. L'utilisation de cette technique de construction dans la seconde moitié du Ier siècle p.C. apparaît relativement précoce, puisque celle-ci ne semblait pas jusqu'à présent antérieure au IIe siècle en Picardie (Bayard & Lemaire 2014). La précocité des transformations observées sur le site d'Amiens "ZAC de Renancourt" semble aujourd'hui démontrer que les évolutions architecturales observées sur les différents sites fouillés en Picardie ne sont pas toujours concomitantes. Sur le tracé de l'A 28 au nord-ouest de la Somme, la construction des bâtiments sur fondation de craie est en effet datée de la première moitié du IIe siècle à Béhen-Huchenneville "Au-dessus des Grands Riots" et pas avant la première moitié du IIIe siècle à Martainneville "Les Longs Journaux" ou Huppy "Trinquies-Au Petit Moulin" (Bayard & Lemaire 2014, 126-130).

Le cas de cette "romanisation" progressive d'enclos du second âge du Fer doit être bien distingué de celui de la création de nouveaux établissements au début de la période gallo-romaine (Bayard & Lemaire 2014, 126). Pour l'Amiénois, les fouilles

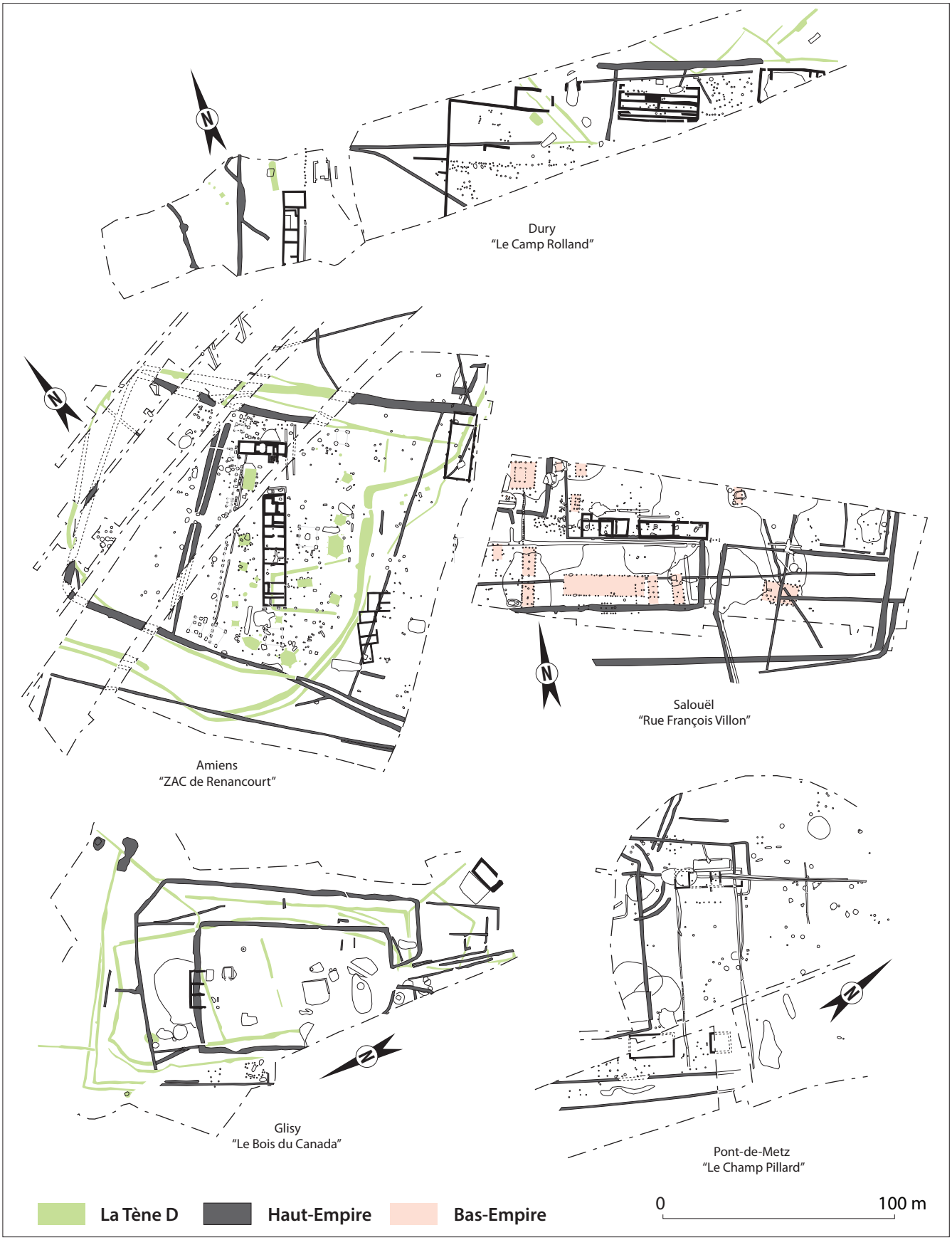

Fig. 25. Principales *villae* fouillées dans l'Amiénois. DAO N. Bernigaud/EPHE d'après Quérel & Blondiau, dans ce volume ; Gaudefroy, dans ce

menées à Saloüel “Rue François Villon” et Dury “Le Camp Rolland” ont permis de dégager partiellement des établissements qui adoptent manifestement dès leur création, au Ier siècle p.C. le plan de la *villa* picarde, c’est-à-dire une résidence de plan rectangulaire encadrée par deux rangées de bâtiments perpendiculaires (fig. 25). Si l’établissement de Dury s’implante à proximité d’un enclos du second âge du Fer, celui de Saloüel semble être une fondation *ex-nihilo* de la période augustéenne. Hormis cette différence, l’évolution architecturale de ces deux établissements semble assez similaire jusqu’au IVe siècle p.C. Dans les deux cas, des bâtiments sur fondations en craie construits au IIe siècle sont abandonnés vers la fin du IIIe, avant que de nouveaux bâtiments sur poteaux n’y soient érigés au IVe (fig. 20).

Sur ces établissements, les états du Ier siècle p.C. apparaissent vierges de bâtiments, ce qui suscite quelques interrogations. Ceux-ci ont peut-être été détruits ou oblitérés par les phases de construction du IIe siècle, à moins qu’ils n’aient été construits selon une technique particulière qui n’aurait pas laissé de trace. Une telle hypothèse apparaît envisageable car des fouilles menées dans Amiens ont permis d’observer au 24 rue Dom Bouquet des maisons construites au Ier siècle p.C. sur des sablières reposant sur des dés de craie, avant que n’apparaissent au IIe siècle les constructions sur solins de craie (Pichon 2009, 43). On peut se demander si cette première technique de construction sur dés de pierre ne pourrait pas avoir été employée au Ier siècle sur les sites ruraux, ce qui expliquerait que l’on peine à y trouver les vestiges de bâtiments résidentiels. Une telle difficulté pourrait expliquer que l’on hésite souvent à qualifier de *villae* les établissements du Ier siècle p.C., l’appellation étant souvent réservée aux seuls états sur fondation de craie postérieurs, c’est-à-dire les vestiges que R. Agache avait pu observer d’avion (Collart 2016).

L’Antiquité tardive

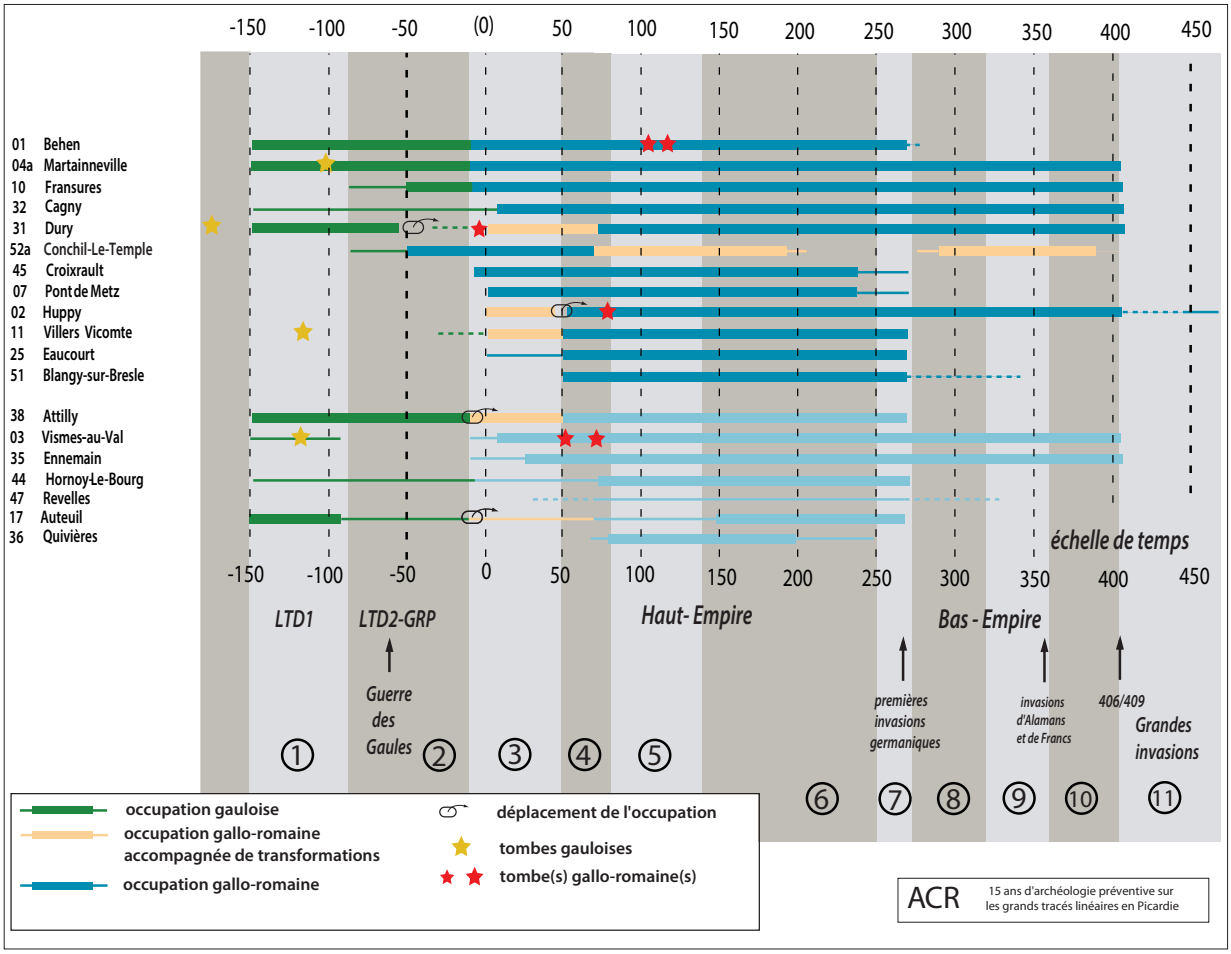

Fig. 26. Chronologie d’occupation des *villae* fouillées sur les grands tracés linéaires de Picardie (d’après Bayard & Lemaire 2014).

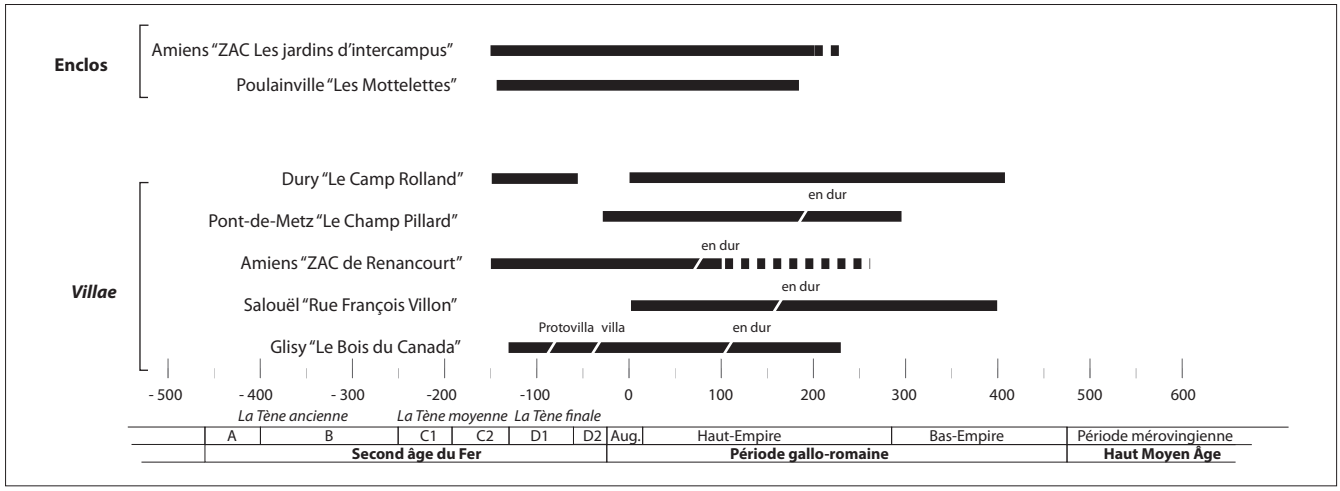

Fig. 27. Chronologie des principaux sites du second âge du Fer et de la période gallo-romaine fouillés dans l'Amiénois. DAO N. Bernigaud/EPHE.

Plus de la moitié des *villae* fouillées en Picardie semble avoir cessé d'être occupée dans la seconde moitié du IIIe siècle (fig. 26). Dans l'Amiénois, les établissements gallo-romains ayant pour origine des enclos "indigènes" n'ont pas perduré au-delà des IIe-IIIe siècles (fig. 27). Il semble que les *villae* créées au début notre ère se soient plus facilement maintenues pendant le Bas-Empire que les enclos romanisés. Seules les *villae* de Dury et de Saloüel ont en effet livré des niveaux d'occupation du IVe siècle avec des bâtiments sur poteaux plantés, qui marquent un changement très net par rapport à la technique de construction sur solins du Haut-Empire. Il faut en outre remarquer qu'aucune occupation du Ve siècle n'est signalée. Si cette observation plaide pour un abandon général des sites, des difficultés de datation et d'identification des niveaux du Ve siècle ne sont peut-être pas à écarter.

L'implantation des sites selon les unités géologiques (NB, CP)

R. Agache avait observé que les *villae* se concentraient sur les plateaux limoneux alors que les enclos se regroupaient sur les coteaux crayeux. Les résultats de l'archéologie préventive, peuvent aujourd'hui être confrontés à ceux de la prospection aérienne afin d'en tester la représentativité.

Pour les prospections aériennes, le calcul du nombre de sites par unité géologique (fig. 28) met bien en évidence que les enclos se trouvent en très grande majorité dans les colluvions (48 %) et la craie (34%), c'est-à-dire les coteaux, alors que les *villae* sont pour plus de la moitié (57 %) repérées sur les limons de plateaux. Il faut toutefois observer que ces dernières se répartissent plus dans les différentes unités géomorphologiques que les enclos. Les mêmes calculs réalisés sur le corpus plus restreint des sites étudiés par l'archéologie préventive livrent des résultats assez différents. Si les *villae* sont encore les plus représentées sur les limons des plateaux (40 %), les enclos fouillés (des exploitations du second âge du Fer mais aussi du Haut-Empire) apparaissent en effet presque tout autant implantés sur les coteaux (colluvions et craie) que sur le limon des plateaux (49 %). Sans être suffisant d'un point de vue statistique, l'effectif pris en compte (N=40) n'est pas négligeable, ce qui confère une certaine valeur à ces résultats novateurs (fig. 29). Les recherches en archéologie préventive démontrent donc clairement la présence d'enclos sur les plateaux, ce qui mérite d'être souligné dans la mesure où ceux-ci n'avaient pas été détectés par les prospections aériennes. L'explication à ce phénomène est de toute évidence liée à la nature des unités pédogéologiques. Il est en effet souvent difficile de distinguer sur le terrain des fossés creusés dans le limon et remplis du même sédiment. Il est en outre probable que ceux-ci conservent aussi moins l'humidité qui les rend plus visible dans le substrat crayeux des coteaux.

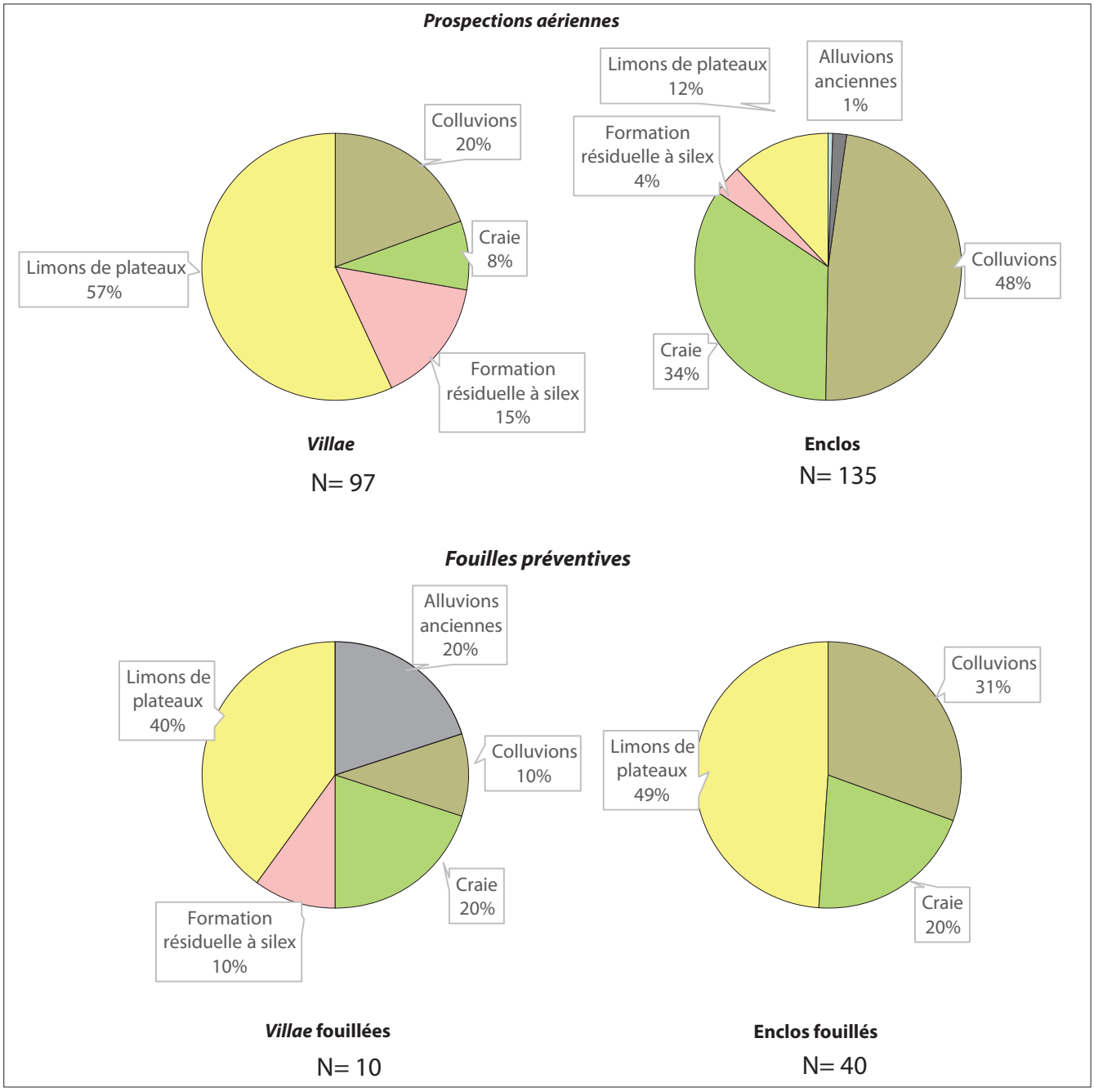

Fig. 28. Fréquence des enclos et des *villae* repérés en prospection aérienne et fouillés par l'archéologie préventive. DAO N. Bernigaud/EPHE.

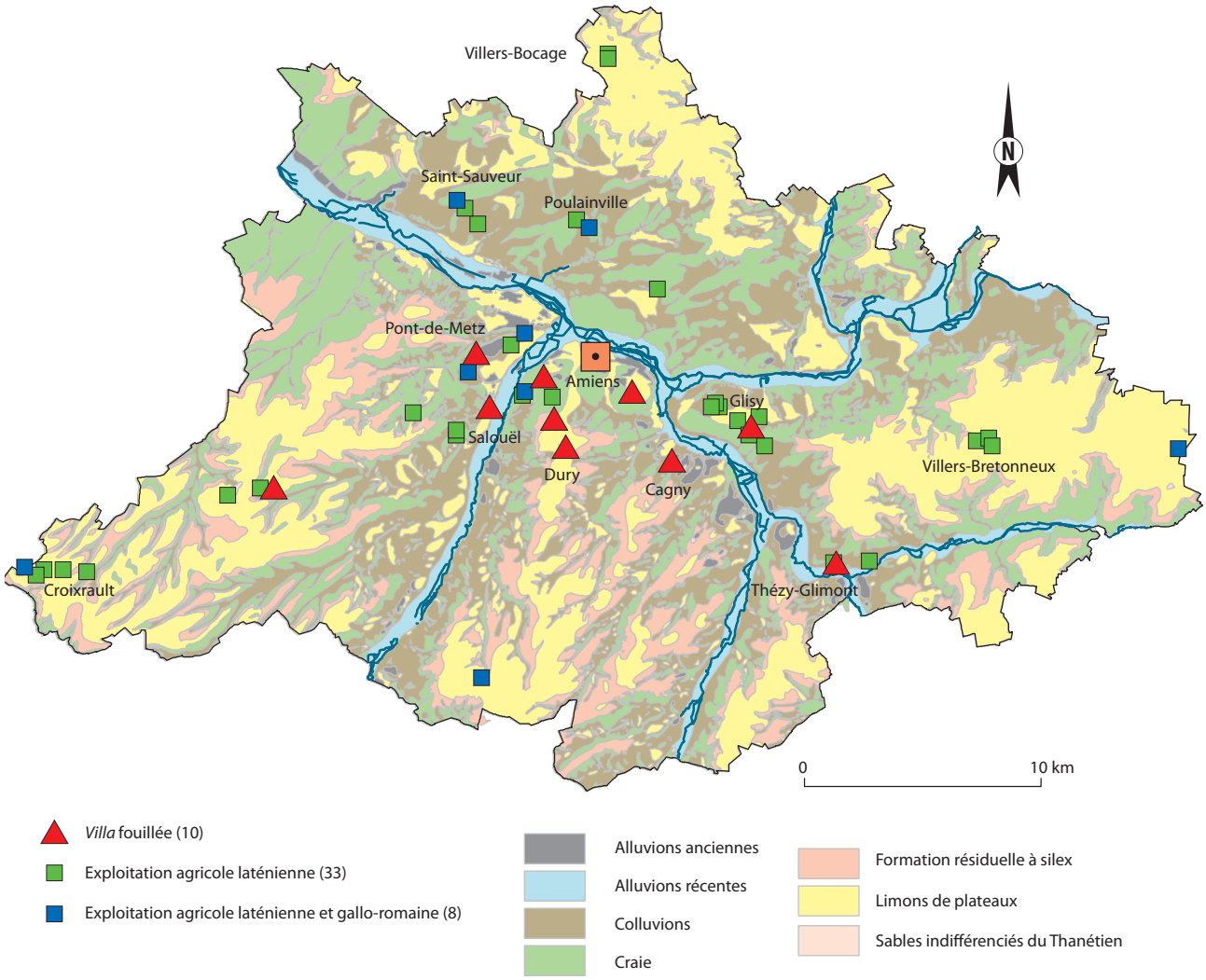

Fig. 29. Répartition de enclos et des *villae* fouillés par l'archéologie préventive sur fond de carte géologique au 1/50 000e (BRGM). SIG et DAO N. Bernigaud/EPHE.

L'alimentation carnée et l'élevage (SL, NB)

Nous répertorions à ce jour pour le second âge du Fer et la période gallo-romaine une douzaine d'études archéozoologiques réalisée dans l'Amiénois qui nous renseignent sur la nature des espèces consommées et les activités d'élevage entre la Tène moyenne et le IVe siècle p.C. (annexe, fig. 42).

Le second âge du Fer

En ce qui concerne la Tène moyenne, nous retiendrons deux études réalisées à Glisy "Terre de Ville" et "Les Champs Tortus" qui ont livré un nombre de restes suffisant (plusieurs milliers) pour être significatifs. Un troisième site, Coisy "Rue du Soleil Levant", a livré pour sa part moins de 100 restes : il s'agit à plus de 80 % d'os et de dents de chevaux ne permettant pas de le comparer directement aux autres. À Glisy "Terre de Ville", la distinction entre les structures (fossés d'un côté et fosses

de l'autre) fait apparaître des différences liées aux modes d'accumulation dans la représentation des espèces les plus petites. Le porc et les caprinés sont davantage présents. En gardant cet aspect à l'esprit, on remarque que le porc puis le bœuf sont majoritaires, laissant en retrait -mais de peu- les caprinés. Le chien et le cheval y étaient aussi consommés dans des proportions secondaires, de même que de la volaille comme le coq domestique présent aux "Champs Tortus", ce qui est assez inhabituel pour cette époque. Bien que l'on trouve sur ces sites quelques restes de chevreuils, de lièvres et de carnivores, la part de la faune chassée apparaît globalement très faible.

La détermination de l'âge d'abattage des animaux estimée à partir des mandibules met en évidence un mode de gestion des cheptels habituel tourné vers la consommation de viande ainsi que la reproduction et l'exploitation des produits animaux. Pour la triade domestique, une bonne partie du cheptel a en effet été abattue jeune pour sa chair, au seuil de sa maturité pondérale, voire même avant (entre 1 et 2 ans selon les espèces). Les animaux restants ont été maintenus à un âge plus avancé, afin de garder des reproducteurs porcins, des bœufs de travail, des vaches et des caprinés pour le lait, ou des moutons pour la laine. Les bovins sont particulièrement petits, certains individus n'atteignant pas 1 m au garrot. Les porcs apparaissent en revanche relativement grands par rapport à la moyenne établie pour les âges du Fer.

Pour la période de La Tène finale, on dispose de lots osseux de tailles variables étudiés sur 5 sites. Les os des niveaux archéologiques de Dury "Le Camp Rolland" se comptent en quelques dizaines, tandis que le site de Glisy "Pôle Jules Verne – Bois Planté II" en livre près de 500. Le nombre d'ossements identifiés sur les occupations de La Tène finale apparaît donc beaucoup plus faible qu'à la période précédente, ce qui limite la portée des résultats. Malgré tout, ceux-ci apparaissent fortement contrastés par rapport à la période précédente. Les caprinés y sont mieux représentés qu'à La Tène moyenne, puisqu'ils sont dominants à Glisy "Pôle Jule Verne – site H" et "Bois Planté", ainsi qu'à Dury "Le Camp Rolland" et Poulainville "Les Mottelettes", où ils représentent entre 35 et 51 % de l'ensemble des ossements. Les bovins restent en revanche plus nombreux à Pont-de-Metz "Nouvel Hôpital", mais l'assemblage est peu fourni. Malgré les décalages entre les effectifs de restes sur les sites, on peut envisager que les différences observées avec La Tène moyenne sont significatives et correspondent à des modifications des pratiques pastorales : les campagnes de la cité des Ambiens devaient être couvertes de moutons à La Tène finale.

Période romaine

Pour la période romaine, la nature des assemblages diffère d'un type de site à un autre (fig. 31). Ceux-ci sont toutefois représentatifs puisque les sites de Dury "Le Camp Rolland", Salouël "Rue François Villon", Glisy "Zac Jules Verne site H" et Coisy "Rue du Soleil Levant" livrent entre 500 et plus de 2 200 restes. Amiens "Le Champ Pillard" est plus pauvre avec seulement 142 os. Mais la période romaine peut être abordée plus finement en distinguant les phases.

Pour les sites de Dury et Salouël, on ne perçoit pas réellement d'évolution entre le 1er siècle et l'Antiquité tardive. On retrouve ici une certaine homogénéité dans les résultats : dans les deux cas, le bœuf est l'espèce la plus représentée de la triade domestique, devant les caprinés et les porcs. Le cheval et le chien y sont encore consommés de manière secondaire, ainsi qu'un peu de volaille. On remarquera encore une quasi-absence d'espèces sauvages. Si le spectre faunique de ces sites ruraux reste proche de celui du second âge du Fer, les proportions relatives entre espèces sont différentes. La nette primauté du bœuf apparaît comme une nouveauté, même si celle-ci peut déjà être observée à La Tène Finale sur le site de Pont-de-Metz "Nouvel Hôpital". Mais il faut rappeler que la chronologie d'occupation de ce dernier site pourrait couvrir la période romaine précoce. L'autre enseignement concerne les proportions de caprinés, plus importants à Salouël, qui font jeu égal avec le porc, alors qu'à Dury, le porc est globalement plus fréquent. Pour les sites d'Amiens "Le Champ Pillard", Coisy et Glisy (site H), on est confronté à un troisième type de situation où le porc domine largement (entre 28 et 72 %), reléguant le bœuf en troisième position (entre 11 et 32).

Cette diversité met en lumière la complexité de l'organisation pastorale des campagnes à la période romaine favorisant telle espèce ici, telle autre, là. S'il existe une tendance générale attribuant beaucoup d'importance au porc à La Tène Moyenne, puis aux caprinés à La Tène finale, et enfin au bœuf à la période romaine, il existe aussi des situations locales de productions particulières en relation avec les contextes topographiques, écologiques culturelles ou économiques des habitats.

L'accroissement de la taille des troupeaux s'accompagne de changements de la taille des animaux. Les mesures réalisées sur les ossements de bovins à l'âge du Fer révèlent la présence de bêtes de petites tailles, voire très petites au regard de celles

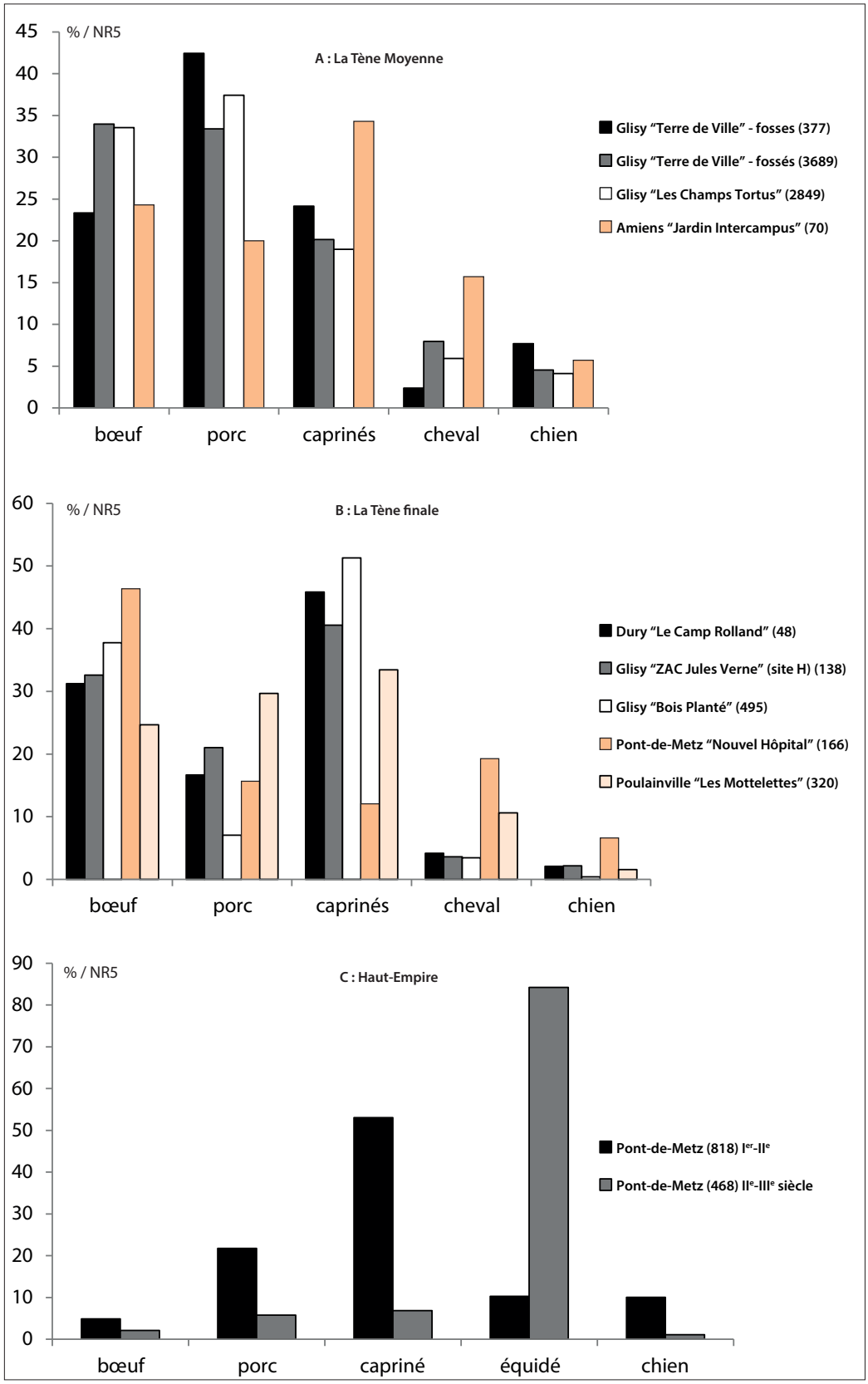

Fig. 30. Fréquence des restes des principales espèces domestiques retrouvées sur les sites du second âge du Fer et du Haut-Empire autour d'Amiens. DAO S. Lepetz/CNRS

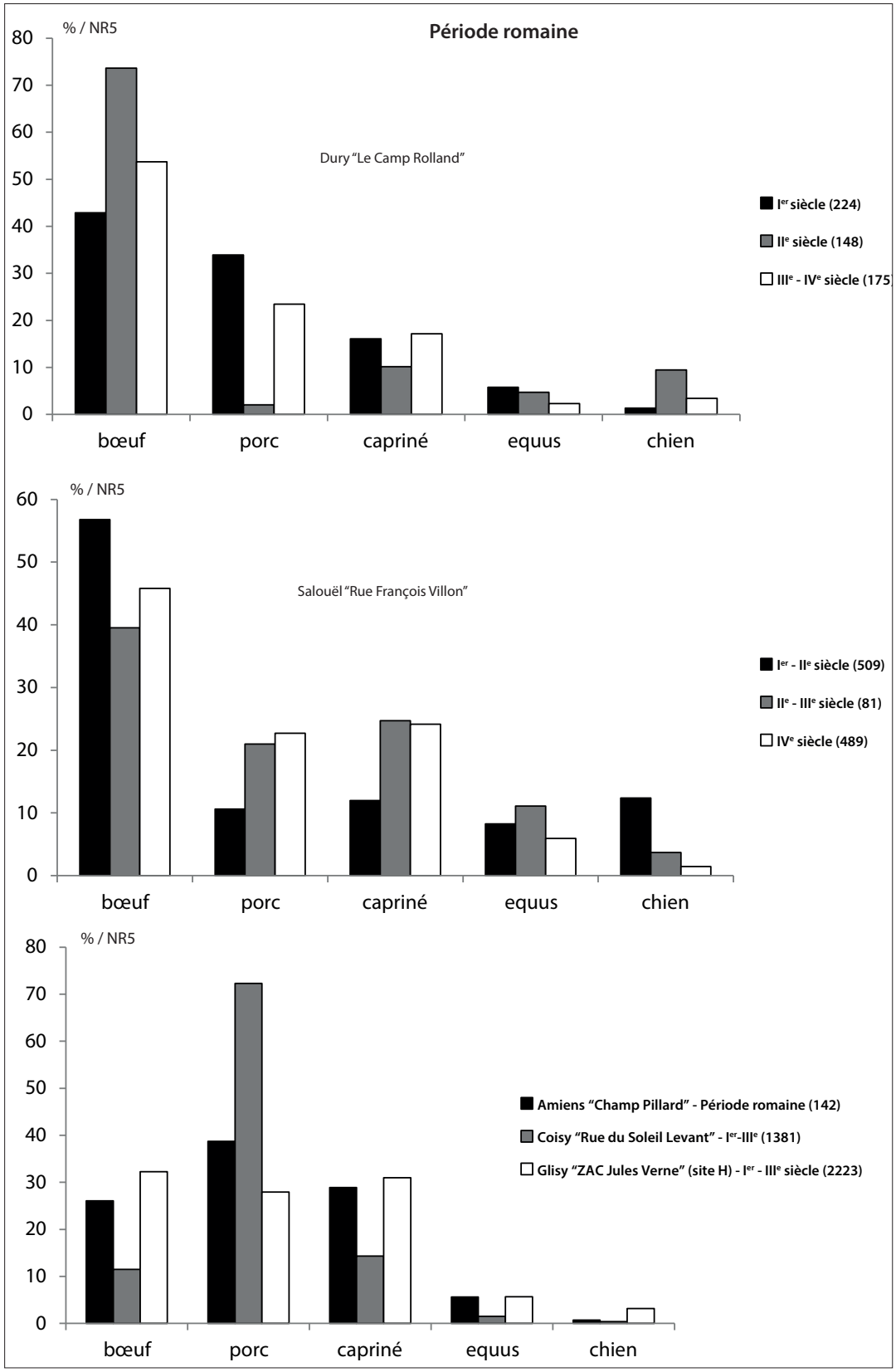

Fig. 31. Fréquence des restes des principales espèces domestiques retrouvées sur les sites de la période romaine autour d'Amiens. DAO S. Lepetz/CNRS.

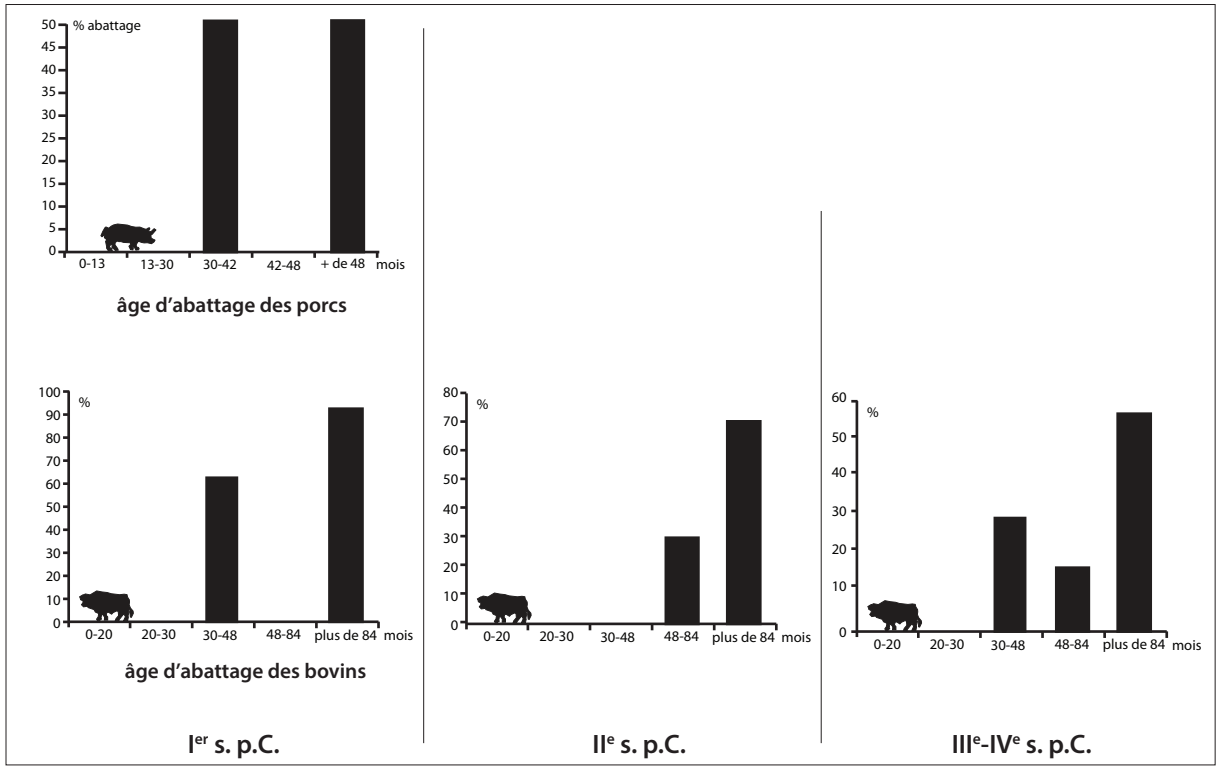

Fig. 32. Graphique des âges d'abattage des porcs et des bovins sur le site de Dury "Le Camp Rolland". DAO S. Lepetz/CNRS.

des cités voisines (*Parisii*, Rèmes, Sénons). Ces bêtes connaissent ensuite dès la période augustéenne une croissance très rapide et quasi linéaire (Duval *et al.* 2012 et 2013) qui se démarquent d'autres zones où l'évolution est plus lente (par exemple chez les Baïocasses). Les éleveurs ont ainsi modifié la souche locale en intervenant à trois niveaux : l'alimentation, la reproduction et la protection. Ils ont donc permis d'augmenter significativement la force de travail disponible et la quantité de viande produite.

On retrouve cette volonté à travers les âges des animaux. L'estimation des âges d'abattage nous révèle que les bovins consommés étaient en majorité âgés de plus 7 ans, comme par exemple à Salouël. Il s'agit de bêtes de réforme utilisées pour les transports ou les travaux des champs. Mais des jeunes adultes âgés de moins de 4 ans sont présents dans les niveaux du Ier siècle p.C. et du IIIe-IVe siècle à Dury. Ceux-ci ont manifestement été abattus pour leur viande au seuil de leur maturité pondérale (fig. 32).

Des restes de coquillages marins, consommés à partir du Ier siècle p.C. ont été découverts sur plusieurs sites. Il s'agit notamment d'huîtres et de coques, mais aussi de moules qui apparaissent surtout dans les niveaux d'occupation les plus tardifs du IVe siècle p.C. La présence de poisson est en outre attestée à Dury, à Amiens "Le Champ Pillard" et à Glisy. Ces produits de la mer se retrouvent sur d'autres sites comme l'agglomération secondaire de Pont-de-Metz "La Ferme aux Mouches" où les résultats de l'étude archéozoologique se démarquent toutefois nettement des autres sites ruraux (fig. 30, D). Les assemblages sont en effet ici caractérisés par une nette prééminence des caprinés et une assez faible représentation des bovins. Des restes d'équidés y ont surtout été retrouvés en grande abondance, principalement pour les IIe-IIIe siècles, révélant la probable fonction de relais routier de l'agglomération. Il faut noter aussi que de nombreux ossements d'équidés portent des traces de découpe attestant la consommation de l'animal, tout comme le chien dont les restes sont d'ailleurs eux aussi en nombre anormalement élevé. D'un point de vue archéozoologique, ces différences marquées entre les agglomérations secondaires et les sites ruraux ont déjà été bien mises en évidence (Lepetz 1996). À Amiens, les fouilles menées dans plusieurs quartiers de la ville ("Les Halles" ; "rue Lavalard" ; "Palais des Sports") donnent encore une image autre de la consommation urbaine. Si la liste des espèces

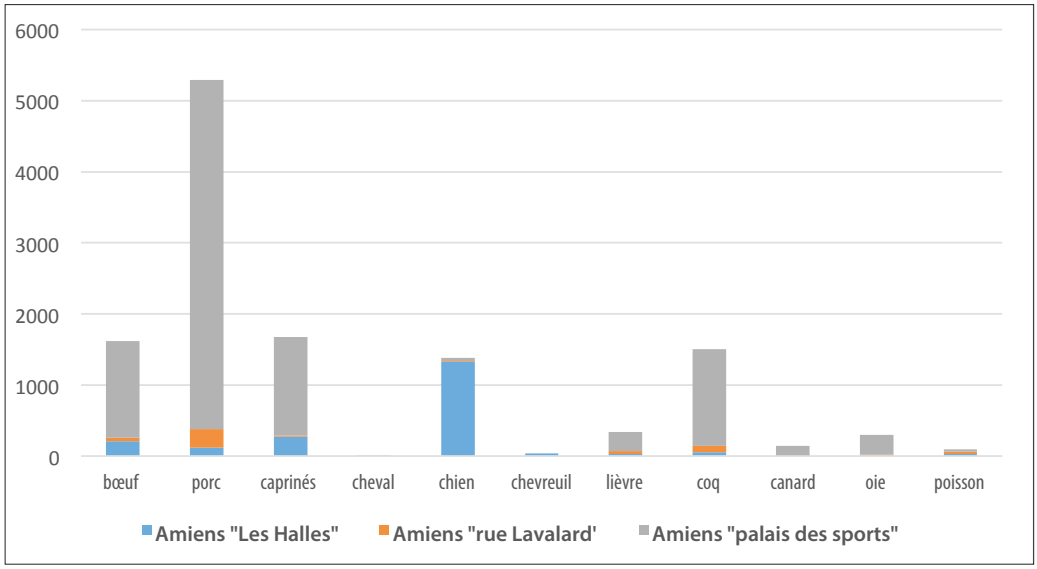

Fig. 33. Nombre de restes d'animaux identifiés dans la ville antique d'Amiens (d'après Lepetz 1996 ; 2010).

identifiées est similaire à celle des sites ruraux, leurs fréquences relatives sont nettement différentes : les restes y sont dominés à 40 % environ par le porc (contre 15 % sur les *villae*). On remarque aussi en ville une présence plus forte de la volaille (coq, oie, canard), ainsi d'ailleurs que des espèces sauvages (chevreuil, lièvre) (fig. 33).

La question de l'approvisionnement urbain

Les urbains mangeaient-ils donc plus de porc, de volaille et de faune chassée que les campagnards ? C'était vraisemblablement le cas, mais il est sans doute nécessaire de nuancer cette interprétation en évoquant de possibles biais dans la représentativité des données archéozoologiques en contexte urbain. Dans les rejets de consommation d'Amiens, la proportion nettement plus réduite du bœuf que dans les niveaux archéologiques des *villae* appelle quelques observations. Dans les années 1980, la fouille de dépotoirs sur plusieurs sites urbains ou péri-urbains de la période gallo-romaine (*Argentomagus*, Champlieu, Noyon, etc.) a en effet mis au jour des assemblages presque exclusivement composés de restes bovins (Rodet-Belarbi & Yvinec 1990). Ces découvertes ont mis en évidence que le bœuf pouvait en effet être abattu et découpé dans des boucheries urbaines spécialisées qui existaient probablement à Amiens, comme le suggèrent sérieusement des fosses remplies d'ossements découvertes "rue de Noyon" et "square Jules-Bocquet" (Pichon 2009, 29) et que l'on retrouve par ailleurs dans beaucoup d'autres villes de Gaule (Lepetz 2008). Ces boucheries ont rendu moins fréquent l'abattage du bœuf dans les quartiers d'habitation. Le désossage des pièces de viandes en amont, explique que les rejets y soient proportionnellement moins nombreux que sur les sites ruraux. Il est donc très probable que les restes de bœuf soient sous-représentés par rapport aux autres espèces dans les habitats urbains.

Dans le quartier du "Palais des Sports", l'estimation de l'âge d'abattage des bovins fait apparaître que la majorité (environ 40 %) avait entre 30 et 48 mois. Il s'agissait donc principalement de bêtes jeunes, abattues au seuil de leur maturité pondérale pour leur viande. Ces résultats se démarquent de ceux des *villae* où la majorité était au contraire des animaux de réforme, âgés de plus de 7 ans (fig. 34). Mais bien qu'ils apparaissent proportionnellement moins importants, il faut bien rappeler que des restes de jeunes bovins ont aussi été retrouvés à Dury "Le Camp Rolland" et à Salouël "Rue François Villon". Pendant la période romaine, on ne mangeait donc pas uniquement des bœufs de réforme à Amiens et dans ses proches campagnes. Une partie de la production de bœuf était bien destinée à la bouche et à la ville (Bourgeois *et al.* 2015).

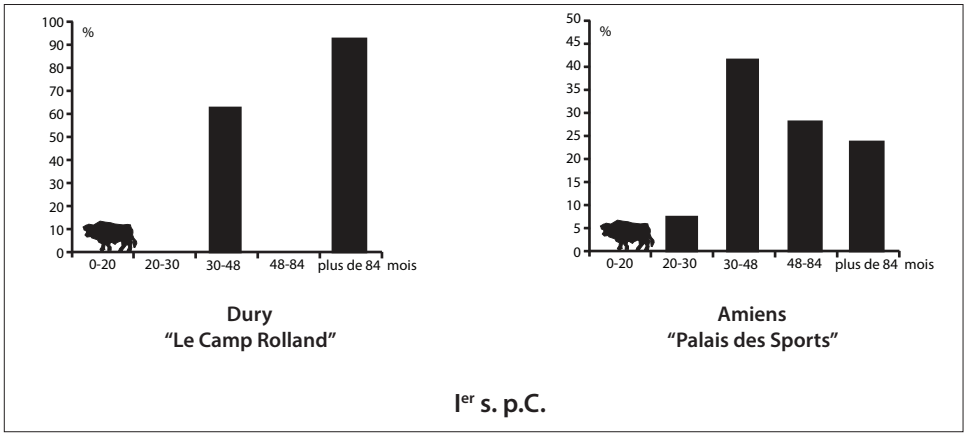

Fig. 34. Âges d'abattage des bovins sur les sites de Dury "Le Camp Rolland" et d'Amiens "Palais des Sports". Étude S. Lepetz/CNRS.

On peut supposer que la plus grande partie du bétail dont les restes sont retrouvés dans Amiens (porc, caprinés, bœuf, volaille, etc.) provient des campagnes environnantes, même s'il ne faut pas complètement exclure que certaines espèces aient pu être élevées en ville, comme la volaille, voire peut-être les porcs. Les animaux élevés dans l'Amiénois n'y étaient cependant pas nécessairement nés. Une partie des cheptels pouvait en effet être amenée sur pied depuis d'autres régions naisseuses. Certaines exploitations gallo-romaines à la périphérie d'Amiens devaient être plus ou moins spécialisés dans divers types d'élevage stimulés par la demande urbaine en viande et autres produits animaux dérivés (laine, lait, etc.). Ceux-ci pouvaient représenter une partie de l'activité des *villae*, on peut aussi s'interroger sur une éventuelle participation des enclos à cette production. L'importance de l'élevage au sein de ces enclos picards a en effet déjà été évoquée (Haselgrove 1996). Pour l'Amiénois, les études archéozoologiques des enclos d'Amiens "ZAC Intercampus" et de Poulainville "Les Mottelettes" (annexe 11) offrent des résultats permettant de réexaminer cette question (annexe fig. 43). Mais il faut tout d'abord souligner que celles-ci n'ont permis de déterminer qu'un nombre assez restreint de restes d'animaux (n=491 et n=119), ce qui limite sérieusement la représentativité de ces assemblages et la portée des interprétations.

L'élevage transparaît néanmoins à Poulainville grâce à la présence de squelettes complets d'immatures (poulain, porcelet), manifestement nés sur place. Son importance est appuyée par une présence bien marquée du chien, dont on retrouve les restes et les morsures sur de nombreux ossements. Mais ces restes se rapportent plutôt dans l'ensemble à la période gauloise. On ne trouve donc pas de preuve évidente que ces enclos aient pu produire pendant le Haut-Empire des bêtes à viande destinées au marché urbain.

Malgré les fouilles, il reste difficile d'apprécier la place de ces enclos dans l'économie régionale du Haut-Empire. R. Agache y voyait des exploitations rurales occupées par des populations gauloises peu ou pas romanisées, en marge du système économique. Il est vrai que l'on n'a pas mis au jour de vestiges de constructions gallo-romaines sur les sites fouillés de Poulainville et d'Amiens "ZAC Intercampus". Ces établissements rustiques ne vivaient pourtant pas coupés des échanges puisqu'ils livrent à la fouille de la vaisselle d'importation (sigillée). Mais l'examen des rejets de consommation nous conforte dans l'idée que ces enclos étaient aux mains d'une classe sociale plus modeste que les habitants des *villae*. Nous remarquons en effet que parmi les rejets alimentaires mis au jour, on ne trouve pas de poissons et de coquillages pourtant bien identifiés dès le Ier siècle p.C. dans les agglomérations et les *villae*. L'idée avancée par R. Agache qu'ils aient été occupés pendant le Haut-Empire par des populations encore fortement imprégnées de culture gauloise n'a rien d'invraisemblable, mais leur faible "romanisation" traduit peut-être moins leur origine ethnique que la modestie de leur niveau social. Ceux-ci n'avaient peut-être pas les moyens de faire bâtir et de manger "à la romaine", ce qui ne prouve pas pour autant qu'ils vivaient coupés de l'économie et qu'ils ne produisaient rien pour le marché.

Les productions végétales (études carpologiques) (VZM, NB)

L'étude des productions végétales dans l'Amiénois peut à ce jour s'appuyer sur au moins 10 études carpologiques, qui permettent d'identifier la nature et l'évolution des espèces végétales cultivées localement entre le second âge du Fer et la période gallo-romaine (annexe fig. 44).

Le second âge du Fer

Pour la période laténienne, les prélèvements réalisés lors de la fouille des enclos de Croixrault "l'Aérodrome" ont permis d'étudier un petit ensemble de moins de 200 restes. Il doit être considéré comme peu représentatif étant donné la piètre préservation des semences, surtout assimilables à des céréales. Les éléments les mieux conservés attestent la présence en faibles quantités d'amidonnier, d'orge vêtue et de blés nus, ainsi que de plantes adventices (Brome, Renouée, Vesces) et de fruits sauvages (Noisetier, Prunellier) (fig. 35). À une trentaine de kilomètres au nord-est, l'étude menée sur les enclos de Poulainville "Les Mottelettes" met en évidence une liste d'espèces similaire. Les macrorestes sont toutefois ici plus nombreux et donc plus représentatifs : on y trouve une majorité de céréales, au premier rang desquelles l'orge vêtue (55 %) qui devance largement l'amidonnier (4 %) et quelques restes de légumineuses (pois, lentille). M. Derreumaux remarque aussi que "la strate herbacée des prairies, pâtures et friches est le groupe écologique le plus représenté dans les assemblages protohistoriques". Cette observation laisse penser à une place importante de l'élevage au sein de cette exploitation.

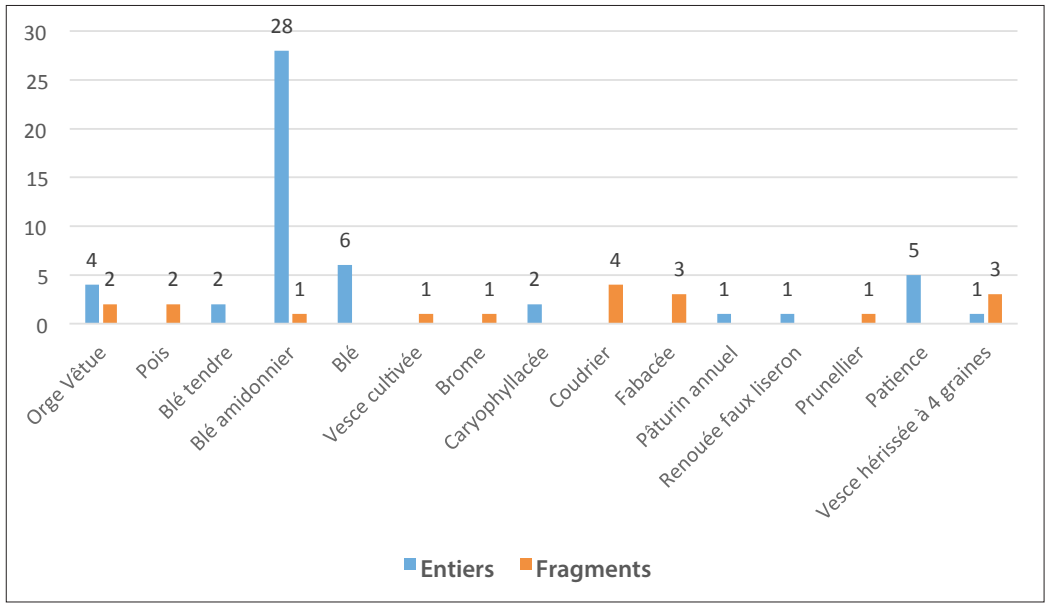

Fig. 35. Identification et nombre de carporestes déterminés sur le site de Croixrault "L'Aérodrome". Étude V. Zech-Matterne/CNRS.

La période gallo-romaine

Sur ce même site dont l'occupation perdure jusqu'au IIe siècle p.C., on ne remarque pas de changement majeur dans le spectre des végétaux cultivés au début de la période gallo-romaine, hormis l'apparition des blés nus. Il ne s'agit toutefois pas d'une espèce nouvelle dans la région, puisque celle-ci est identifiée durant le second âge du Fer à Croixrault "l'Aérodrome". Sa présence est en outre attestée dans le nord de la France dès le Néolithique (Guilaine 1991). Il est toutefois certain que la culture de cette céréale a pris de l'importance durant la période gallo-romaine. Celle-ci apparaît par exemple très majoritaire à Marcelcave "Le Chemin d'Ignaucourt", dans des rejets de fossés à proximité d'une *villa* gallo-romaine (Matterne 2001). Des éléments de rachis assez abondants (n=122) ont permis de reconnaître le type hexaploïde (*Triticum aestivum*, blé tendre) à

côté des types tétraploïdes (*T. durum/turgidum*, blé dur/poulard). Les proportions des deux types semblent s'équilibrer. Les blés nus sont par ailleurs bien représentés dans un contexte daté du IVe s. p.C. sur la *villa* de Cagny "Ferme de l'Épinette", où les échantillons étudiés révèlent néanmoins la prépondérance de l'épeautre (Matterne *et al.* 1998). C'est également l'épeautre qui est le mieux représenté dans les ensembles romains du complexe de Croixrault "La Dériole", où il représente 74 % des restes sur un NTR de 1716 spécimens. Il ressort donc clairement de ces résultats que les cultures des blés nus et de l'épeautre ont connu de concert un fort développement dans l'Amiénois durant la période gallo-romaine, reléguant au second plan la culture de l'orge qui était dominante durant le second âge du Fer.

Il est certain que l'essor régional des blés panifiables a été stimulé par le marché urbain d'Amiens. Des concentrations de blé tendre ont en effet été identifiées dans plusieurs quartiers, comme celui du "Boulevard de Belfort" dans des contextes du Ier siècle p.C. (Zech-Matterne *et al.* 2014, 38). "Rue des Jacobins", divers vestiges d'une activité boulangère ont été mis en évidence dans un bâtiment du IIIe siècle (grain prêt à moudre, pâtons attendant d'être enfournés, pains déjà cuits). L'épeautre semble avoir été la principale céréale employée pour la fabrication de ces pains (Marinval & Hansson 1994). De plus, lors des travaux de la "Zac Cathédrale-Université" un grenier de la fin du IIe siècle a été mis au jour : celui-ci servait essentiellement à stocker de l'épeautre encore en épillets, mais on y a aussi trouvé dans des proportions beaucoup plus faibles d'autres céréales et légumineuses (engrain, orge vêtue, féverole). L'origine et la destination de ce stock ont suscité quelques questions. Si la présence inhabituelle d'engrain (selon les données disponibles à l'époque de cette publication déjà ancienne) avait amené à envisager la possibilité d'une importation, le plus probable reste qu'il s'agisse d'une production locale (Matterne *et al.* 1998). Il n'est d'ailleurs pas non plus à exclure que ce stock d'épeautre ait été destiné à l'exportation.

R. Agache voyait dans la Somme antique une région tournée vers la production de blé destinée à approvisionner l'armée romaine (Agache 1973). Il reste encore aujourd'hui bien difficile d'infirmer ou de valider une telle hypothèse. Mais les études carpologiques réalisées en Picardie et autour d'Amiens démontrent clairement le passage d'une culture laténienne de l'orge et de l'amidonnier à celle des blés panifiables pendant la période gallo-romaine. Si cette production céréalière était en mesure de dégager d'importants surplus, rien ne s'oppose à ce qu'une partie de la production ait été exportée, que ce soit en direction du *limes* ou d'autres marchés urbains de Gaule.

À l'échelle plus large du nord de la France, on a pu récemment démontrer que les "fermes" gallo-romaines les plus modestes produisaient des blés nus et de l'épeautre, tout comme les *villae* (fig. 36). Les premières étant les plus nombreuses, on peut même considérer qu'elles ont été la principale force productrice des blés panifiables pendant le Haut-Empire (Zech-Matterne *et al.* 2014 ; Reddé 2015). Mais la localisation géographique des établissements est vraisemblablement un critère plus déterminant que leur statut dans le choix des espèces cultivées. La culture des blés panifiables n'a pas gagné pendant le Haut-Empire l'ensemble de la cité des Ambiens avec la même intensité. Les études réalisées sur les sites du plateau du Vimeu (tracé de l'A 28), au nord-ouest de la Somme ainsi que dans le Pas-de-Calais (Conchil-le-Temple) indiquent en effet que les cultures de l'orge et de l'amidonnier – dominantes au second âge du Fer – y ont gardé une certaine importance (Zech-Matterne 2014). Cette observation vient donc confirmer l'impression déjà donnée par les prospections d'Agache que le nord-ouest de la cité des Ambiens se trouvait en marge de l'aire d'influence urbaine d'Amiens.

Quelques problèmes restent encore non résolus dans la chronologie de cette évolution des cultures. Si l'on trouve trace de blés nus dès le Ier siècle p.C. dans les niveaux archéologiques d'Amiens, il faut bien remarquer que les ensembles carpologiques dans lesquels les céréales panifiables sont majoritaires dans les campagnes ne sont apparemment pas antérieurs au IIe siècle, comme par exemple à Marcelcave "Le Chemin d'Ignaucourt". Il est possible que les céréales panifiables n'aient pas été cultivées massivement dans l'Amiénois avant le IIe siècle et qu'elles aient par conséquent été importées en ville depuis d'autres régions avant cette date (Zech-Matterne *et al.* 2014). Faut-il corréler cet essor de la culture à la construction des *villae* sur fondations de craie, le plus souvent datée du IIe siècle ? Bien que cette hypothèse soit séduisante, l'apparente absence des céréales panifiables au Ier siècle est peut-être simplement liée au fait qu'aucun ensemble carpologique conséquent de cette période n'a pu encore être étudié dans les campagnes.

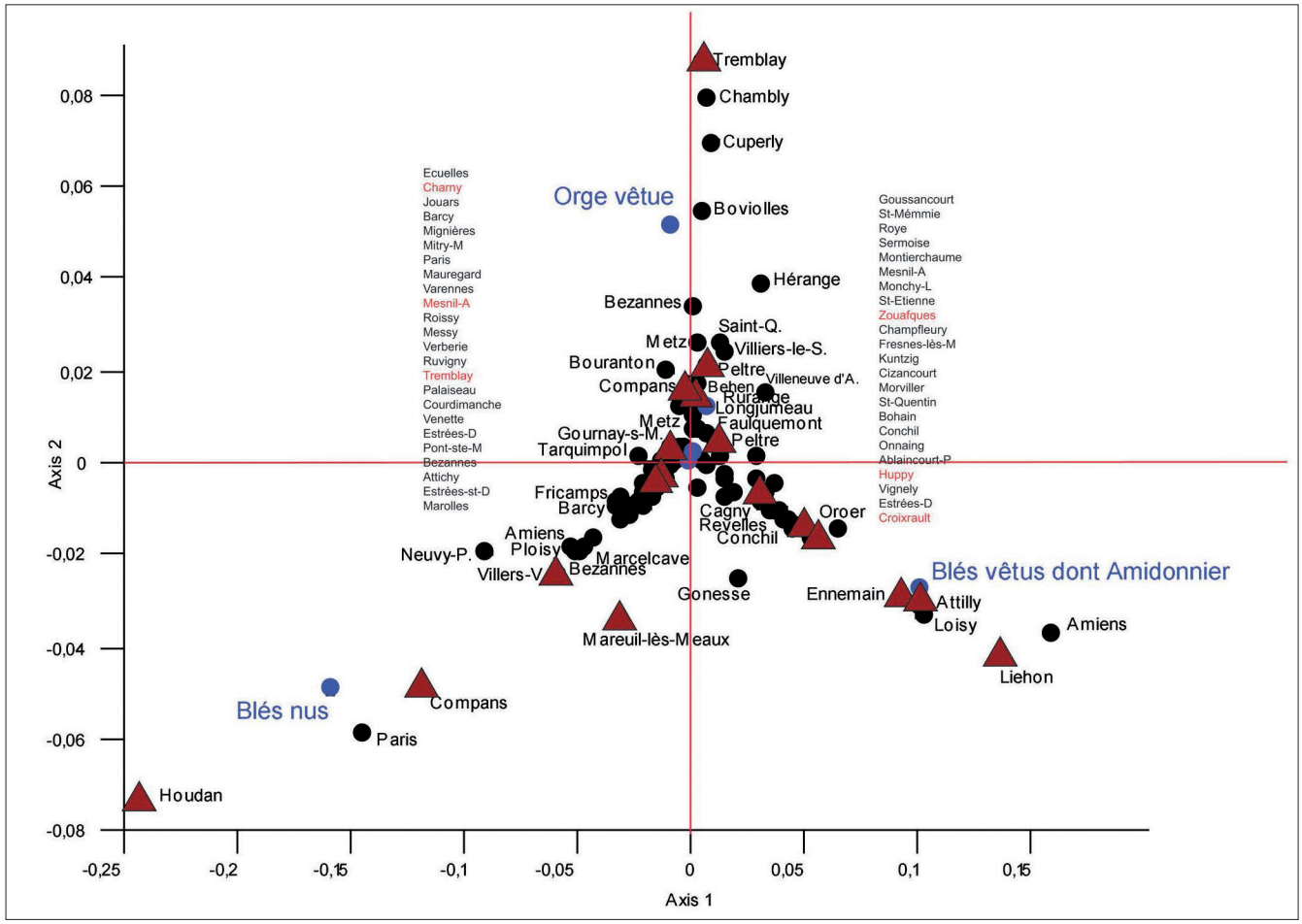

Fig. 36. Graphique AFC (d'après Zech-Matterne *et al.* 2014).

Conclusion (NB)

R. Agache voyait dans l'apparente différence de localisation des *villae* et des enclos l'expression d'une inégalité sociale entre riches exploitants des plateaux et populations "indigènes" reléguées sur les marges moins fertiles des coteaux. Mais l'image relativement simple et contrastée que l'on pouvait avoir du peuplement par les prospections aériennes ne résiste plus à l'analyse des données de terrain. Les opérations d'archéologie préventive ont dévoilé une réalité plus complexe : la fouille de certaines *villae* sur les plateaux a permis la découverte d'enclos, notamment sur le tracé de l'A 28 au nord-ouest de la Somme (Béhen "Au-dessus des Grands Riots", Huppy "Trinquies", Martainneville "Les Longs Journaux") (Bayard 1996). Plus près d'Amiens, d'autres enclos ont été découverts sur les plateaux à Croixrault (Gaudefroy 2011) et à Villers-Bretonneux, sur le plateau à la limite entre l'Amiénois et le Santerre.

Les calculs que nous avons réalisés à partir de l'échantillon de sites fourni par l'archéologie préventive indiquent que la densité d'enclos est plus élevée sur les plateaux que dans les autres unités géomorphologiques. Ce résultat mérite d'être souligné, car il inverse complètement la vision que l'on pouvait avoir du peuplement par le biais des prospections aériennes. D'après ces chiffres, les plateaux auraient donc été encore plus densément occupés par les enclos que les coteaux où les découvertes sont pourtant déjà nombreuses. Une certaine prudence s'impose néanmoins quant à cette interprétation. Le corpus des sites fouillés sur les plateaux autour d'Amiens provient essentiellement des opérations linéaires et reste encore un peu limité. Il est donc encore difficile d'extrapoler avec assurance ces résultats à l'échelle régionale. Cette analyse pourrait

toutefois être reprise avec un plus grand nombre de données de fouilles à l'échelle du département de la Somme, voire même de la Picardie. Quoi qu'il en soit, on peut dès à présent remettre assez sérieusement en cause l'idée d'un défrichement et d'une mise en valeur des plateaux après la conquête romaine évoqué par R. Agache. Il apparaît désormais certain que ces plateaux étaient déjà colonisés au second âge du Fer.

En outre, nous insisterons sur le cas des enclos de Poulainville "Les Mottelettes" et d'Amiens "ZAC Intercampus" dont l'occupation sur les coteaux crayeux autour de *Samarobriva* prend fin au IIe siècle ou au début du IIIe, peu ou prou au moment où ceux des plateaux au nord-ouest de la Somme commençaient à se transformer en *villae* (Béhen, Martainneville, etc.). On peut s'interroger sur les raisons d'une telle divergence dans la trajectoire des établissements. Il faut peut-être relier celle-ci au développement concomitant de la culture des céréales panifiables (blés nus, épeautre). Dans un système de production agricole tourné vers une céréaliculture intensive, il est en effet possible que l'exploitation des plateaux aux riches sols limoneux se soit avérée été plus rentable que celle des coteaux aux potentialités agricoles plus faibles (les sols formés au-dessus de la craie étant assez minces). La différenciation dans l'évolution des enclos "indigènes" en fonction de leur implantation topographique (plateau/coteau) est donc probablement sous-tendue par le développement d'une économie de marché agricole gallo-romaine, bien perceptible dans le courant du Ier siècle et au IIe grâce aux données archéobotaniques et archéozoologiques présentées dans ce chapitre.

Enfin, l'un des résultats qui ressort de l'étude des effectifs du corpus des sites fouillés autour d'Amiens est que les exploitations datées du second âge du Fer (40) sont plus nombreuses que celles de la période gallo-romaine (27). Faut-il en tirer la conclusion que les campagnes autour d'Amiens se sont dépeuplées après la conquête ? Cette hypothèse semble difficile à admettre, car le Haut-Empire est souvent perçu comme une période d'accroissement démographique. Mais une diminution du nombre de sites ruraux ne signifie pas nécessairement un dépeuplement régional. Il n'est pas impossible que la création puis le développement de la ville antique d'Amiens au début de notre ère ait modifié le tissu des habitats ruraux environnant, drainant vers elle une partie de la population (annexe fig. 45).

Origine des illustrations

N° de figure	Commune "Lieu-dit"	Réf rapport fouilles	Réf. CAG
Fig. 24	Amiens "ZAC des Jardins d'Intercampus" Haut-Empire	L. Blondiau/Inrap, 2012	
Fig. 17 et 18	Amiens "ZAC de Renancourt" La Tène C1/D1, La Tène D2-Augustéen, période flavienne	L. Duvette/Inrap, 2017	
Fig. 23	Croixrault "L'Aérodrome" La Tène C2-D1, La Tène D1	S. Gaudefroy/Inrap, 2002	CAG 80/2, p. 321-322, fig. 393
Fig. 25	Dury "Le Camp Rolland"	P. Quérel/AFAN, 1995	CAG 80/2, p. 350-352, fig.444
Fig. 11 et 12	Glisy "Le Bois du Canada"	S. Gaudefroy/Inrap, 2017	CAG 80/2, p. 440-441, fig. 595
Fig. 23	Glisy "Les Champs Tortus" La Tène D1	A. Gapenne/Inrap, 2011	
Fig. 19	Pont-de-Metz "Le Champ Pillard" (Ier-IIe s. p.C.)	L. Blondiau/AFAN, 1997	CAG 80, p. 606-607, fig. 921
Fig. 23 et 24	Poulainville "Les Mottelettes" La Tène C2-D1 et Haut-Empire	F. Malrain/Inrap, 2005	CAG 80/2, p. 620-621, fig. 949
Fig. 20	Salouël "Rue François Villon"	L. Duvette/Inrap, 2006	CAG 80/2, p. 702-704, fig. 1096

Références bibliographiques

Agache, R. (1976) : "Les fermes indigènes d'époque pré-romaine et romaine dans le bassin de la Somme", *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3-1, 117-138.

— (1978) : *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens.

Agache, R. et B. Bréart (1975) : *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. La Somme protohistorique et romaine*, Amiens.

Audouze, F. et O. Buchenschutz (1989) : *Villes, villages et campagne de l'Europe celtique*, Paris.

Bayard, D. (1996) : "La romanisation des campagnes en Picardie à la lumière des fouilles récentes : problèmes d'échelles et de critères", *Revue Archéologique de Picardie*, 11, 157-184.

— (2007) : "Amiens 1983-2003, un bilan vingt ans après *Amiens romain*", *Revue du Nord*, hors série, collection Art et Archéologie, 10, 11-42.

— (2015) : "Amiens/*Samarobriva*, cités des Ambiens : aux origines de la ville Romaine", *Gallia*, 72-1, 145-160.

Bayard, D. et P. Massy (1983) : "Aux origines de la ville", in : *Amiens romain. Samarobriva Ambianorum*, Revue archéologique de Picardie N° spécial 2, 29-48.

Bayard, D. et J.-L. Collart, éd. (1996) : *De la ferme indigène à la villa romaine. Actes du deuxième colloque de l'Association AGER tenu à Amiens* (*Somme*) *du 23 au 25 septembre 1993*, Revue archéologique de Picardie N° spécial 11.

Bayard, D., N. Buchez et P. Depaepe (2011) : *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, première partie*, Amiens.

— (2014) : *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, seconde partie*, Amiens.

Bayard, D. et P. Lemaire (2014) : "Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés linéaires de Picardie", in : Bayard *et al.* 2014, 7-232.

Ben Redjeb, T. (2012) : *La Somme*, CAG 80/2, Paris.

Ben Redjeb, T., L. Duvette, P. Quérel, C. Chaidron, S. Lepetz, V. Matterne, D. Maréchal (2005) : "Les campagnes antiques: bilans et perspectives", *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 177-222.

Bertoncello, F. et F. Braemer, éd. (2012) : *Variabilités environnementales, mutations sociales : nature, intensités, échelles et temporalités des changements*, *Actes des XXXIIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 20-22 octobre 2011*, Antibes.

Blancquaert, G. et S. Marion, éd. (2000) : *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Études d'histoire et d'archéologie 4, Paris.

Blancquaert, G., C. Leroyer, T. Lorho, F. Malrain et V. Zech-Mattern (2012) : "Rythmes de créations et d'abandons des établissements ruraux du second âge du Fer et interactions environnementales", in : Bertoncello & Braemer, éd. 2012, 233-245.

Blancquaert, G. et F. Malrain, éd. (2014) : Évolution des sociétés gauloises, du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, *Actes du 38e colloque international de l'AFEAF Amiens du 29 mai au 1er juin 2014*, Revue archéologique de Picardie, 30, Amiens.

Blondiau, L. (2004) : *Pont-de-Metz et Salouël, "Nouvel Hôpital", Code Inrap* : GA 19009901. N° de site : 801305A1. Code Patriarche : 8502. N° SRA : 2004-801305, DFS de sauvetage urgent, Amiens.

— (2006) : *Pont-de-Metz, "RN29/RD408"- Code Inrap* : GA 19104501. Code Patriarche : 9472. N° SRA : 2008-610674-A1, rapport de sondages, Amiens.

Blondiau, L. et N. Buchez (1996) : *Pont-de-Metz "Le Champs Pillard" 80632003 AH*, DFS de sauvetage urgent, Amiens.

Blondiau, L., C. Cammas, C. Chaidron, J.-H. Yvinec, G. Laperle, V. Legros, N. Maheo, V. Matterne, P. Millerat, J.-P. Roussel et A. Thuet (2007) : *A 29 Aumale-Amiens. Pont-de-Metz "La Ferme aux Mouches 2"*, 2 vol., DFS de sauvetage urgent, Amiens.

Blondiau, L., G. Auxiette, N. Buchez, C. Chaidron, N. Descheyer, S. Oudry, *et al.* (2012) : *Amiens* (*Somme*) *"ZAC Les Jardins d'Intercampus". Organisation, évolution de l'habitat et des nécropoles sur le plateau dominant la vallée de la Selle en périphérie d'Amiens du Bronze final au IIe* s. *ap. J.-C.*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Amiens.

Bourgeois, A., S. Lepetz, L. Guyard et S. Bertaudière (2015) : "Le chemin des bœufs. L'approvisionnement en boeufs des villes romaines du nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive, l'exemple du Vieil-Évreux (Eure)", in : *Les animaux dans la ville 1*, *Revue d'Histoire Urbaine*, 44, 81-106.

Buchez, N. (2005) : *Salouël "Nouvel Hôpital", zone B,* RFO, région Picardie, Amiens.

— (2011) : "La Protohistoire récente - État de la documentation et principaux résultats issus de la fouille des sites funéraires de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale", in : Bayard *et al.* 2011, 267-334.

Chouquer, G. (2005) : "L'émergence de la planimétrie agraire à l'âge du Fer", *Études rurales*, 175-176, 29-52.

Collart, J.-L. (1996) : "La naissance de la *villa* en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce", in : Bayard & Collart, éd. 1996, 121-156.

— (2016): “Les grandes *villae* de Picardie : organisation spatiale et essai de typologie des bâtiments”, in : Echt *et al.*, éd. 2016, 115-226.

Deru, X. et R. Gonzales Villaescusa, dir. (2014) : *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*, *Actes du Xe congrès de l’Association AGER, Revue du Nord*, hors série, Collection Art et Archéologie 21, Lille.

Descheyer, N., D. Dupoty, F. Defaux et E. Mariette (2008) : *Amiens* (*Somme*), *“ZAC Paul Claudel” Rapport de diagnostic tranche 2*, Amiens.

Desrayaud, G. (2008) : “Parcellaires fossoyés du Haut Empire des plateaux de Brie : Jossigny/Serris et Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne). Approche méthodologique de l’étude des réseaux”, *Revue archéologique du Centre de la France*, 47, [En ligne].

Duval, C., S. Lepetz et M.-P. Horard-Herbin (2012) : “Diversité des cheptels et diversification des morphotypes bovins dans le tiers nord-ouest des Gaule entre la fin de l’âge du Fer et la période romaine”, *Gallia*, 69-2, 79-114.

Duval, C., M.-P. Horard-Herbin et S. Lepetz (2013) : “Morphological changes in domestic cattle in Gaul, from the second century BC to the fith century AD: diversity of herds in the Seine valley (France) and northern Gaul”, *Journal of Archaeological Science*, 1-14.

Duvette, L., J.-L. Locht, S. Coutard, *et al.* (2007) : *Amiens* (*Somme*) *“ZAC de Renancourt” du 28-05-07 au 08-07-07. Code Insee 800021, code patriarche 9193, arrête de prescription SRA 2007-80117 A 4, code Inrap GA 19009801*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Amiens.

Duvette, L., S. Coutard, S. Granai, A. Comont, C. Chaidron, A. Morel, I. Bollard, A. Thuet et G. Jouanin (2011) : *Salouël, Somme, “Rue François Villon 2”, fouille 2008-2009. Fouille de la pars rustica d’une villa romaine*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Amiens.

Echt, R., B. Birkenhagen et F. Sarateanu-Müller (2016) : *Die gallo-römischen Grossvillen vom längsaxialen Typ, Dr. Rudolf Habelt GMBH*, Bonn.

Fercoq du Leslay, G. et S. Lepetz (2008) : “*Manger dans les sanctuaires : salaisons et viandes fraîches à Ribemont-sur-Ancre*”, in : Leptez & Van Andringa, éd. 2008, 203-207.

Gapenne, A., G. Auxiette, N. Buchez, N. Descheyer, K. Fechner, S. Gaudefroy et S. Loicq (2013) : *Longueau et Glisy, 2011, ZAC Jules Verne : “Le Champ Queutoir” et “Les Champs Tortus”. Les sites de la Protohistoire ancienne et récente de Longueau et Glisy*, DFS de sauvetage urgent, Amiens.

Gaudefroy, S. (2011) : “Les sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques”, in : Bayard *et al.* 2011, 201-267.

Gaudefroy, S. et J.-H. Yvinec (1997) : *Aubigny “Au Chemin de la Pierre”*, *Recueil des DFS*, Amiens.

Gaudefroy, S., I. Le Goff et P. Meniel (2000) : *Glisy “les Terres de Ville”, ZAC de la Croix de Fer* (*Somme*). *L’occupation du premier âge du Fer et l’établissement agricole de La Tène moyenne*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Amiens.

Gaudefroy, S., F. Malrain et F. Gransar (2013a) : “La Picardie”, in : Malrain *et al.*, dir. 2013, 91-119.

Gaudefroy, S., G. Auxiette et N. Buchez (2013b) : *Glisy “Les Quatre”. Fossé monumental de La Tène ancienne et moyenne. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, RD 1029*, Amiens.

Gaudefroy, S., G. Auxiette, S. Coubray, E. Pinard et V. Zech-Matterne (2014a) : *Boves “Vallée de Glisy”. Hameau de La Tène ancienne, établissement agricole de La Tène moyenne et finale. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, Extension secteur Est*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Amiens.

Gaudefroy, S., G. Auxiette, C. Chaidron, S. Coubray et V. Zech-Matterne (2014b) : *GLISY “Le Bois du Canada”* (*Somme*). *ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, Site D : Enclos de La Tène moyenne, limites de parcelles et carrières gallo-romaines*, DFS de fouile de sauvetage urgent, Amiens..

Gaudefroy, S., G. Auxiette, S. Coubray, A. Fourre et V. Zech-Matterne (en cours) : *Habitats ouverts La Tène ancienne. Établissement agricole La Tène finale et Gallo-romain. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, Site H.*, DFS de fouile de sauvetage urgent, Amiens.

Haselgrove, C. (1996): “La romanisation de l’habitat rural dans la vallée de l’Aisne d’après les prospections de surface et les fouilles récentes”, in : Bayard & Collart 1996, 109-120.

Hubert, P. (2001) : *Rapport sur la crue et les inondations de la vallée de la Somme de mars à mai 2001*, Fontainebleau.

Krausz, S., A. Colin, K. Gruel, I. Ralston et T. Dechezleprêtre, éd. (2013) : *L’âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchschenschutz*, Bordeaux.

Lascour, V., N. Buchez, S. Gaudefroy et C. Chaidron (2009) : *Glisy, Somme, ZAC Jules Verne*, DFS de fouile de sauvetage urgent, Amiens.

Le Bechennec, Y. (2016) : “Thézy-Glimont (Somme). Du site au territoire”, *Revue archéologique de Picardie*, 30, 305-316.

Lemaire, F. et K. Blanchart (1994) : *Pont-de-Metz* (*Somme*) *“Le Champs Pillard” 80632003 AH,* DFS de fouile de sauvetage urgent, Amiens.

Lemaire, F., *et al.* (2004) : *A 29 Revelles “Le Trelet” 15/05/2002 au 11/04/2003. Code patriarche 7839. Opération archéologique A29 Ouest : site 28*, DFS de fouile de sauvetage urgent, Amiens.

Lemaire, P. (1997) : *Amiens-Renancourt “Rue Haute des Champs”, construction de la Pénétrante Ouest d’Amiens, DFS de fouile de sauvetage urgent, Amiens.*

— (1999) : *Bettencourt-Saint-Ouen “Le Bacquet”, “Le Socour”*, DFS de fouile de sauvetage urgent, Amiens.

Lepetz, S. (1996) : *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Revue archéologique de Picardie N° spécial 12, Amiens.

Lepetz, S. (2008) : "Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionales : l'apport de l'archéozoologie", in : Van Andringa, éd. 2008, 73-105.

Lepetz, S. et W. Van Andringa, éd. (2008) : *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine - Rituels et pratiques alimentaires* (*Archéologie des plantes et des animaux*), Montagnac.

Macherel, C. et R. Zeebroek, dir. (1994) : *Une vie de pain. Faire, penser et dire le pain en Europe*, Catalogue de l'exposition tenue à Bruxelles du 16 déc. 1994 au 19 fév. 1995, Bruxelles.

Malrain, F. (2000) : *Fonctionnement et hiérarchies des fermes dans la société gauloise du IIIe siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*, thèse de l'université Panthéon-Sorbonne, Paris.

Malrain, F., S. Gaudefroy et F. Gransar (2005) : "La Protohistoire récente : IIIe siècle-1ère moitié du premier siècle avant notre ère", in : *La recherche archéologique en Picardie : bilans et perspectives*, *Journées d'études tenues à Amiens les 21 et 22 mars 2005*, Revue archéologique de Picardie 3-4, Amiens, 127-176.

Malrain, F., L. Blondiau et C. Chaidron (2007) : "Les enclos laténiens sont-ils toujours des fermes ?", *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 17-56.

Malrain, F., G. Blancquaert et T. Lorho, dir. (2013) : *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris.

Malrain, F. et E. Pinard (2014) : "La pérennisation d'une tradition gauloise ; l'exemple du site de Poulainville (Picardie, Somme)", in : Blancquaert & Malrain, éd. 2014, 377-392.

Malrain, F., E. Pinard, S. Gaudefroy, N. Buchez, C. Chaidron et S. Dubois (2016) : *Un établissement agricole et ses sépultures du IIIe s. av. notre ère au IIe s. de notre ère*, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, Amiens.

Marinval P. et A.-M. Hansson (1994) : "Archéologie du pain : découvertes récentes", in : Macherel & Zeebroek, dir. 1994, 47-52.

Martinez, R., N. Gressier et S. Beaujard (1994) : *Saleux "Les Traneaux",* DFS de fouille de sauvetage urgent, Amiens.

Matterne, V. (2001) : *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*, Montagnac.

Matterne, V., J.-H. Yvinec, D. Gemehl et C. Riquier (1998) : "Stockage de plantes alimentaires et infestation par les insectes dans un grenier incendié de la fin du IIe siècle après J.-C. à Amiens", *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 93-122.

Pernaud, J.-M. (1997) : *Paléoenvironnements* végétaux et sociétés à l'Holocène dans le Nord du Bassin Parisien - *Anthracoanalyses de gisements archéologiques d'Ile de France et de Picardie : méthodologie et paléoécologie*, Thèse de doctorat, Paris.

Pichon, B. (2009) : *Amiens*, CAG 80/1, Paris.

Pinard, E. et S. Desenne, éd. (2009) : *Les Gestuelles funéraires au second âge du Fer, Actes de la table ronde tenue à Soissons les 6 et 7 novembre 2008*, Amiens.

Pinard, E., G. Auxiette et S. Gaudefroy (2014a) : *Glisy "Le Bois du Canada"* (*site E*)*, Somme. Deux nécropoles de La Tène B2 et La Tène C2/D2. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Amiens.

— (2014b) : *Glisy "Les Quatorze"* (*site F*)*, Somme. Nécropole de La Tène D1. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne*, Amiens.

Poitout, M.-J. et J. Piraud (2003) : *Origine et traitement des fontis survenus sur le plateau picard le long de la LGV-Nord,* Nancy.

Quérel, P. et M. Feugère (2000) : *L'établissement rural antique de Dury* (*Somme*) *et son dépôt de bronzes* (*IIIe s. av. J.-C. - IVe s. ap. J.-C.*), Revue du Nord Hors Série 6.

Reddé, M. (2015) : "Grands et petits établissements dans le nord-est de la Gaule romaine : réflexions critiques", *Revue des études anciennes*, 117, n°2, 575-612.

Reddé, M., éd. (2016) : *Méthodes d'analyse des différents paysages ruraux dans le nord-est de la Gaule romaine* [En ligne], mis en ligne le 13 janvier 2016, consulté le 11 février 2017. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01253470

Rodet-Belarbi, I. et J.-H. Yvinec (1990) : "Boucheries et dépotoirs de boucherie gallo-romains", *Anthropozoologica*, 13, 19-25.

Roy, E. (1993) : *Salouël "La Camp Marlot",* pré-rapport de fouille, Amiens.

Van Andringa, W., éd. (2008) : "Sacrifices, marchés à la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain", *Food and History*, 5, n°1, Tours.

Zech-Matterne, V. (2014) : "Bilan des études carpologiques réalisées dans le cadre des grands tracés, en région Picardie", in : Bayard *et al.* 2014, 309-324.

Zech-Matterne, V., G. Auxiette et F. Malrain (2013) : "Essai d'approche des systèmes agricoles laténiens en France septentrionale. Données carpologiques, archéozoologiques et archéologiques", in : Krausz, S. *et al.*, éd. 2013, 397-404.

Zech-Matterne, V., J. Wiethold, B. Pradat et F. Toulemonde (2014) : "L'essor des blés nus en France septentrionale : systèmes de culture et commerce céréalier autour de la conquête césarienne et dans les siècles qui suivent", in : Deru & Gonzales Villaescusa, dir. 2014, 23-49.